

188 morts à bord du contre-torpilleur anglais "Exmouth" (Lire en page 3)

L'école de la campagne

Le mémoire d'un homme du rang

Profitez du moment où l'élection nous laisse encore quelque répit pour signaler et publier une pièce qui ne manque pas d'intérêt.

Il s'agit des écoles de campagne. A la grande réunion de l'Ecole normale, dimanche dernier, Mgr Gauthier et le nouveau surintendant, M. Doré, ont fait observer qu'il ne faut point envisager du même oeil l'école de la campagne et celle de la ville, que le programme qui convient à celle-ci peut ne pas convenir à celle-là, et réciproquement.

Vérité de bon sens, vérité d'expérience, mais qui échappe à trop de gens.

Le document que nous publions aujourd'hui, sous le titre *L'Ecole et les habitants*, est antérieur aux déclarations de Mgr l'Archevêque de Montréal et de M. Doré. Pour toutes sortes de raisons qu'il serait trop long d'indiquer ici, l'auteur préfère que son nom ne soit pas connu. Mais tous ceux qui liront avec quelque soin son mémoire auront tôt fait de constater qu'il s'agit, comme l'on dit communément, d'un homme qui connaît son affaire.

Nous pouvons préciser que, sauf ses années d'études proprement dites, l'auteur, fils, petit-fils, arrière-petit-fils d'habitant, ayant lui-même travaillé sur la terre, a toujours vécu à la campagne, en intime contact avec les habitants. Ceux-ci, leurs petits et plus grands enfants, il les connaît par la vue quotidienne. L'école du rang, il l'a étudiée de très près, en plus d'un endroit.

En un mot, notre correspondant ne parle que de ce qu'il sait. Le ton, la clarté de son exposé laissent assez voir qu'il son fond d'expérience personnelle se joint une solide culture générale.

Une observation frappera, croyons-nous, la majeure partie des lecteurs. Elle rejoint celle que faisait jadis M. Laurent Barré, l'un des bons cerveaux qui soient passés à l'Assemblée législative, et qui est à la portée du reste de tous ceux qui veulent regarder.

Comme notre correspondant, M. Barré notait que, du point de vue formation scolaire, les jeunes gens de la campagne sont, pour une large part, dans un état d'infériorité. On n'a pas mis à leur disposition des avantages correspondant à ceux dont bénéficient leurs camarades de la ville.

Tres près du réel, des conditions de vie communes à la campagne, M. Barré et notre correspondant d'aujourd'hui s'accordent à réclamer un type d'école qui tienne compte des nécessités de la vie rurale, qui s'adapte aux besoins de tous les enfants de cultivateurs. Quels que puissent être en effet, par exemple, les mérites de l'Ecole moyenne,

d'agriculture, elle ne pourra toujours recevoir qu'un nombre d'élèves relativement peu considérable. Et c'est toute la jeunesse rurale qu'il importe d'atteindre.

Pour l'atteindre, cette jeunesse, il faut tenir compte des périodes où elle a vraiment des loisirs, et ne point prétendre lui imposer la fréquentation scolaire en des périodes où l'on a grand besoin d'elle sur la terre.

Et voilà pourquoi M. Barré, comme notre correspondant d'aujourd'hui, demandait des classes d'automne, d'hiver et du commencement du printemps.

Une autre proposition fera réfléchir : c'est le projet de fondation d'écoles spéciales pour les petits, de façon à décharger les classes trop nombreuses d'aujourd'hui, en permettant par la même occasion de donner aux petits et aux grands un enseignement mieux adapté à leurs besoins propres.

L'auteur nous disait : Il arrive que, dans telle école, certains réussissent à poursuivre assez loin leurs études. Mais regardez-y de près : vous verrez que, pour obtenir ce résultat, la maîtresse a dû négliger les plus petits... Il est humainement impossible, pour une maîtresse de petite école, de mener de front les deux besognes...

Autre point, que perdent de vue trop de gens.

En ville, l'école professionnelle est complètement distincte de la vie familiale. Il n'y a plus beaucoup de petits ateliers où l'enfant apprend le métier de son père.

A la campagne, c'est la terre qui est la grande école professionnelle. Il est malheureux que l'élève manque certaines classes ; mais si, pendant ces absences, il travaille sur la terre, il ne perd point son temps. Il fait de l'apprentissage.

Le régime que propose pour les plus grands l'auteur de ce mémoire aboutirait, en réalité, à combiner les deux enseignements : scolaire et professionnel, en disposant les cours de telle façon que le petit garçon de la campagne puisse tirer des deux le maximum de profit.

Nous n'insisterons pas davantage sur le sujet. L'auteur du mémoire, qui ne s'est décidé à rédiger ces notes que sur notre insistante demande, ne prétend point avoir tout dit ; il ne prétend point avoir trouvé une formule idéale. Mais il présente des observations qui méritent examen et réflexion. Nous y reviendrons peut-être pour notre part. Nous serions heureux de connaître sur ce projet l'avis de ceux qui ont étudié d'un peu près la question.

Au fond, c'est l'une des plus importantes qui soient.

Omer HEROUX

27-1-40

Billet du soir

La poupée du Ille centenaire

Malgré la guerre qui nous oppresse tous, le comité du Troisième centenaire de Montréal, présidé par le dynamisme M. Léon Trépanier — devenu un spécialiste en la matière — poursuit sa tâche. En dépit des oiseaux de mauvais augure qui ne manquent pas de lui laisser sentir que les fêtes projetées pour 1942 n'auront peut-être jamais lieu, le comité continue d'agir comme si notre pays n'était pas en guerre. Il a cent fois raison. Nous aurions tort d'abandonner les projets déjà élaborés sous prétexte que la guerre durera peut-être en 1942. D'abord, ce n'est pas si sûr que cela — et même si cela allait se produire, rien ne nous empêche, nous qui sommes éloignés des champs de bataille et ne risquons qu'une attaque aérienne improbable — de commémorer, si sobriement soit-il, les trois cents ans de notre chère ville marquée, dès le début, des armes de Marie.

Toujours est-il que le comité des fêtes de 1942 continue de tenter de secouer l'apathie de la population et de l'intéresser au Troisième centenaire par des concours de toutes sortes. On sait que ce comité a déjà lancé un concours sur l'histoire de Montréal — coiffé d'un prix très alléchant. Depuis, le comité a annoncé qu'il accorde son patronage à un concours d'un autre genre organisé par un groupe féminin affilié, le crois, à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste. Il s'agit de mettre sur le marché, à l'occasion du Troisième centenaire, une "poupée historique". Ce tournai pacifique devrait susciter non moins d'intérêt que les concours d'histoire. Il demande des concurrents peut-être moins d'érudition et de travail, mais il constitue quand même une épreuve assez ardue pour nos femmes, nos mères, nos sœurs ou nos amies ; leur talent, leur habileté et surtout leur goût. Comme on le verra dans une autre colonne du journal, les conditions du concours paraissent simples. Les concurrents qui méritent les prix devront surtout faire preuve d'ingéniosité.

Parmi les principaux personnages que devront incarner les poupées soumises au concours, on suggère, entre autres : Mlle de Bullion, M. de la Dauversière, M. Olier, M. de Quéjus, la princesse de Condé, Madame Pierre Séguier, Madame de Villevieille, la marquise de Liancourt, et tous les autres personnages historiques qui ont joué un rôle important dans la fondation de Ville-Marie et dans son premier développement (tels que, par exemple, Dollard des Ormeaux, Madeleine de Verchères, Jeanne Leber, Ahnstein, Kateri Tekakwitha).

Notre confrère acadien, publié à Moncton, la Voix d'Évangéline, continue, réitère ses instances pour que le nouveau gouvernement Dussart, à Fredericton, se donne au moins un ministre acadien, un ministre avec portefeuille. Nous avons déjà exposé, dans cette même chronique, en citant une lettre du Dr Alphonse Sormany, de Shediac, N.B., ce qui en est de cette affaire. Dans l'ancien gouvernement Dussart, celui qui existait avant le mois de novembre dernier, les Acadiens de langue française comptaient deux ministres avec portefeuille. Le scrutin général de novembre, tenu à la suite d'une brusque décision de M. Dussart, a maintenu celui-ci au pouvoir, quoique avec une majorité réduite. Il est arrivé qu'il est juste le vote acadien qui déterminait ce résultat, en donnant à M. Dussart, qui reste premier ministre, vingt et un de ses vingt-neuf députés libéraux. Les vingt et un députés en question sont élus dans des comités acadiens ou à forte population acadienne. Sans cet apport appréciable, le gouvernement Dussart était battu à plate couture.

Or, au lendemain du scrutin, quand il s'est agi pour M. Dussart de constituer son nouveau gouvernement, pas un seul Acadien ne s'est vu confier un ministère avec portefeuille, ce qui est tout de même plus étrange. De deux Acadiens ministériels, l'un M. Bouchard, député du comté de Madawaska, a été désigné à la présidence du conseil, un autre, M. André Doucet, député de Gloucester, à la présidence de la Commission de régulation de l'électricité ; l'un et l'autre sont du cabinet, mais ensemble, ils ne représentent que deux ministres sans portefeuille seulement. Ce qui ne peut satisfaire le groupe acadien de la province voisine.

L'Évangéline examine les circonstances qui ont entouré la formation du nouveau gouvernement, elle reconnaît que ces circonstances étaient difficiles pour M. Dussart, que celui-ci s'est appliqué, avec sincérité et sans parti pris, à trouver une solution équitable, mais elle ajoute tout de suite : "Seulement, nous le répétons, celle à laquelle il s'est arrêté a désappointé l'élément acadien. Ce mécontentement, ce désappointement, est tout naturel, facile à expliquer."

Pour garder son ancien procureur général, M. McNair, qui avait été défait en novembre, M. Dussart n'a pas hésité à lui assurer un siège à la Législature, en faisant démissionner un député ministériel de langue anglaise. Que ne procédât-il de la même manière pour faire entrer dans son cabinet au moins un Acadien auquel il puisse confier un ministère, par exemple celui de l'Hygiène, qui a déjà appartenu à un Acadien, feu le Dr Laporte, ou encore celui de la Colonisation, ministère nouveau, dont les Acadiens du Nouveau-Brunswick demandent depuis longtemps la création et la mise en oeuvre ?

C'est la proposition que lui fait l'Évangéline, qui a certes toute autorité qu'il faut pour parler au nom des Acadiens.

Un ministère à créer

Un Acadien au ministère de la Colonisation du Nouveau-Brunswick serait de haute convenance. Y a-t-il beaucoup d'autres gens que des Acadiens ou des Canadiens de langue française, qui se soient risqués, depuis de longues années, à faire de la colonisation véritable dans cette province ? Le Nouveau-Brunswick a accueilli, ces derniers temps, un assez bon nombre d'immigrés de Grande-Bretagne, quelques-uns accompagnés de leurs familles. Combien y en a-t-il qui se soient établis sur des terres à défricher et y soient restés ? Ces nouveaux venus ont toutefois reçu, de façon indirecte, par la voix de sociétés d'immigration, beaucoup d'encouragement, tandis que les colons acadiens ou canadiens de langue française n'en recevaient aucun.

Comme le note notre confrère de Moncton, l'occasion serait bonne de constituer un nouveau gouvernement, pas un seul Acadien ne s'est vu confier un ministère avec portefeuille, ce qui est tout de même plus étrange. De deux Acadiens ministériels, l'un M. Bouchard, député du comté de Madawaska, a été désigné à la présidence du conseil, un autre, M. André Doucet, député de Gloucester, à la présidence de la Commission de régulation de l'électricité ; l'un et l'autre sont du cabinet, mais ensemble, ils ne représentent que deux ministres sans portefeuille seulement. Ce qui ne peut satisfaire le groupe acadien de la province voisine.

L'Évangéline examine les circonstances qui ont entouré la formation du nouveau gouvernement, elle reconnaît que ces circonstances étaient difficiles pour M. Dussart, que celui-ci s'est appliqué, avec sincérité et sans parti pris, à trouver une solution équitable, mais elle ajoute tout de suite : "Seulement, nous le répétons, celle à laquelle il s'est arrêté a désappointé l'élément acadien. Ce mécontentement, ce désappointement, est tout naturel, facile à expliquer."

Pour garder son ancien procureur général, M. McNair, qui avait été défait en novembre, M. Dussart n'a pas hésité à lui assurer un siège à la Législature, en faisant démissionner un député ministériel de langue anglaise. Que ne procédât-il de la même manière pour faire entrer dans son cabinet au moins un Acadien auquel il puisse confier un ministère, par exemple celui de l'Hygiène, qui a déjà appartenu à un Acadien, feu le Dr Laporte, ou encore celui de la Colonisation, ministère nouveau, dont les Acadiens du Nouveau-Brunswick demandent depuis longtemps la création et la mise en oeuvre ?

C'est la proposition que lui fait l'Évangéline, qui a certes toute autorité qu'il faut pour parler au nom des Acadiens.

Un ministère à créer

Un Acadien au ministère de la Colonisation du Nouveau-Brunswick serait de haute convenance. Y a-t-il beaucoup d'autres gens que des Acadiens ou des Canadiens de langue française, qui se soient risqués, depuis de longues années, à faire de la colonisation véritable dans cette province ? Le Nouveau-Brunswick a accueilli, ces derniers temps, un assez bon nombre d'immigrés de Grande-Bretagne, quelques-uns accompagnés de leurs familles. Combien y en a-t-il qui se soient établis sur des terres à défricher et y soient restés ? Ces nouveaux venus ont toutefois reçu, de façon indirecte, par la voix de sociétés d'immigration, beaucoup d'encouragement, tandis que les colons acadiens ou canadiens de langue française n'en recevaient aucun.

Comme le note notre confrère de Moncton, l'occasion serait bonne de constituer un nouveau gouvernement, pas un seul Acadien ne s'est vu confier un ministère avec portefeuille, ce qui est tout de même plus étrange. De deux Acadiens ministériels, l'un M. Bouchard, député du comté de Madawaska, a été désigné à la présidence du conseil, un autre, M. André Doucet, député de Gloucester, à la présidence de la Commission de régulation de l'électricité ; l'un et l'autre sont du cabinet, mais ensemble, ils ne représentent que deux ministres sans portefeuille seulement. Ce qui ne peut satisfaire le groupe acadien de la province voisine.

L'Évangéline examine les circonstances qui ont entouré la formation du nouveau gouvernement, elle reconnaît que ces circonstances étaient difficiles pour M. Dussart, que celui-ci s'est appliqué, avec sincérité et sans parti pris, à trouver une solution équitable, mais elle ajoute tout de suite : "Seulement, nous le répétons, celle à laquelle il s'est arrêté a désappointé l'élément acadien. Ce mécontentement, ce désappointement, est tout naturel, facile à expliquer."

Pour garder son ancien procureur général, M. McNair, qui avait été défait en novembre, M. Dussart n'a pas hésité à lui assurer un siège à la Législature, en faisant démissionner un député ministériel de langue anglaise. Que ne procédât-il de la même manière pour faire entrer dans son cabinet au moins un Acadien auquel il puisse confier un ministère, par exemple celui de l'Hygiène, qui a déjà appartenu à un Acadien, feu le Dr Laporte, ou encore celui de la Colonisation, ministère nouveau, dont les Acadiens du Nouveau-Brunswick demandent depuis longtemps la création et la mise en oeuvre ?

C'est la proposition que lui fait l'Évangéline, qui a certes toute autorité qu'il faut pour parler au nom des Acadiens.

Un ministère à créer

Un Acadien au ministère de la Colonisation du Nouveau-Brunswick serait de haute convenance. Y a-t-il beaucoup d'autres gens que des Acadiens ou des Canadiens de langue française, qui se soient risqués, depuis de longues années, à faire de la colonisation véritable dans cette province ? Le Nouveau-Brunswick a accueilli, ces derniers temps, un assez bon nombre d'immigrés de Grande-Bretagne, quelques-uns accompagnés de leurs familles. Combien y en a-t-il qui se soient établis sur des terres à défricher et y soient restés ? Ces nouveaux venus ont toutefois reçu, de façon indirecte, par la voix de sociétés d'immigration, beaucoup d'encouragement, tandis que les colons acadiens ou canadiens de langue française n'en recevaient aucun.

Comme le note notre confrère de Moncton, l'occasion serait bonne de constituer un nouveau gouvernement, pas un seul Acadien ne s'est vu confier un ministère avec portefeuille, ce qui est tout de même plus étrange. De deux Acadiens ministériels, l'un M. Bouchard, député du comté de Madawaska, a été désigné à la présidence du conseil, un autre, M. André Doucet, député de Gloucester, à la présidence de la Commission de régulation de l'électricité ; l'un et l'autre sont du cabinet, mais ensemble, ils ne représentent que deux ministres sans portefeuille seulement. Ce qui ne peut satisfaire le groupe acadien de la province voisine.

L'Évangéline examine les circonstances qui ont entouré la formation du nouveau gouvernement, elle reconnaît que ces circonstances étaient difficiles pour M. Dussart, que celui-ci s'est appliqué, avec sincérité et sans parti pris, à trouver une solution équitable, mais elle ajoute tout de suite : "Seulement, nous le répétons, celle à laquelle il s'est arrêté a désappointé l'élément acadien. Ce mécontentement, ce désappointement, est tout naturel, facile à expliquer."

Pour garder son ancien procureur général, M. McNair, qui avait été défait en novembre, M. Dussart n'a pas hésité à lui assurer un siège à la Législature, en faisant démissionner un député ministériel de langue anglaise. Que ne procédât-il de la même manière pour faire entrer dans son cabinet au moins un Acadien auquel il puisse confier un ministère, par exemple celui de l'Hygiène, qui a déjà appartenu à un Acadien, feu le Dr Laporte, ou encore celui de la Colonisation, ministère nouveau, dont les Acadiens du Nouveau-Brunswick demandent depuis longtemps la création et la mise en oeuvre ?

C'est la proposition que lui fait l'Évangéline, qui a certes toute autorité qu'il faut pour parler au nom des Acadiens.

Un ministère à créer

Un Acadien au ministère de la Colonisation du Nouveau-Brunswick serait de haute convenance. Y a-t-il beaucoup d'autres gens que des Acadiens ou des Canadiens de langue française, qui se soient risqués, depuis de longues années, à faire de la colonisation véritable dans cette province ? Le Nouveau-Brunswick a accueilli, ces derniers temps, un assez bon nombre d'immigrés de Grande-Bretagne, quelques-uns accompagnés de leurs familles. Combien y en a-t-il qui se soient établis sur des terres à défricher et y soient restés ? Ces nouveaux venus ont toutefois reçu, de façon indirecte, par la voix de sociétés d'immigration, beaucoup d'encouragement, tandis que les colons acadiens ou canadiens de langue française n'en recevaient aucun.

Comme le note notre confrère de Moncton, l'occasion serait bonne de constituer un nouveau gouvernement, pas un seul Acadien ne s'est vu confier un ministère avec portefeuille, ce qui est tout de même plus étrange. De deux Acadiens ministériels, l'un M. Bouchard, député du comté de Madawaska, a été désigné à la présidence du conseil, un autre, M. André Doucet, député de Gloucester, à la présidence de la Commission de régulation de l'électricité ; l'un et l'autre sont du cabinet, mais ensemble, ils ne représentent que deux ministres sans portefeuille seulement. Ce qui ne peut satisfaire le groupe acadien de la province voisine.

L'Évangéline examine les circonstances qui ont entouré la formation du nouveau gouvernement, elle reconnaît que ces circonstances étaient difficiles pour M. Dussart, que celui-ci s'est appliqué, avec sincérité et sans parti pris, à trouver une solution équitable, mais elle ajoute tout de suite : "Seulement, nous le répétons, celle à laquelle il s'est arrêté a désappointé l'élément acadien. Ce mécontentement, ce désappointement, est tout naturel, facile à expliquer."

Pour garder son ancien procureur général, M. McNair, qui avait été défait en novembre, M. Dussart n'a pas hésité à lui assurer un siège à la Législature, en faisant démissionner un député ministériel de langue anglaise. Que ne procédât-il de la même manière pour faire entrer dans son cabinet au moins un Acadien auquel il puisse confier un ministère, par exemple celui de l'Hygiène, qui a déjà appartenu à un Acadien, feu le Dr Laporte, ou encore celui de la Colonisation, ministère nouveau, dont les Acadiens du Nouveau-Brunswick demandent depuis longtemps la création et la mise en oeuvre ?

C'est la proposition que lui fait l'Évangéline, qui a certes toute autorité qu'il faut pour parler au nom des Acadiens.

Un ministère à créer

Un Acadien au ministère de la Colonisation du Nouveau-Brunswick serait de haute convenance. Y a-t-il beaucoup d'autres gens que des Acadiens ou des Canadiens de langue française, qui se soient risqués, depuis de longues années, à faire de la colonisation véritable dans cette province ? Le Nouveau-Brunswick a accueilli, ces derniers temps, un assez bon nombre d'immigrés de Grande-Bretagne, quelques-uns accompagnés de leurs familles. Combien y en a-t-il qui se soient établis sur des terres à défricher et y soient restés ? Ces nouveaux venus ont toutefois reçu, de façon indirecte, par la voix de sociétés d'immigration, beaucoup d'encouragement, tandis que les colons acadiens ou canadiens de langue française n'en recevaient aucun.

Comme le note notre confrère de Moncton, l'occasion serait bonne de constituer un nouveau gouvernement, pas un seul Acadien ne s'est vu confier un ministère avec portefeuille, ce qui est tout de même plus étrange. De deux Acadiens ministériels, l'un M. Bouchard, député du comté de Madawaska, a été désigné à la présidence du conseil, un autre, M. André Doucet, député de Gloucester, à la présidence de la Commission de régulation de l'électricité ; l'un et l'autre sont du cabinet, mais ensemble, ils ne représentent que deux ministres sans portefeuille seulement. Ce qui ne peut satisfaire le groupe acadien de la province voisine.

L'Évangéline examine les circonstances qui ont entouré la formation du nouveau gouvernement, elle reconnaît que ces circonstances étaient difficiles pour M. Dussart, que celui-ci s'est appliqué, avec sincérité et sans parti pris, à trouver une solution équitable, mais elle ajoute tout de suite : "Seulement, nous le répétons, celle à laquelle il s'est arrêté a désappointé l'élément acadien. Ce mécontentement, ce désappointement, est tout naturel, facile à expliquer."

Pour garder son ancien procureur général, M. McNair, qui avait été défait en novembre, M. Dussart n'a pas hésité à lui assurer un siège à la Législature, en faisant démissionner un député ministériel de langue anglaise. Que ne procédât-il de la même manière pour faire entrer dans son cabinet au moins un Acadien auquel il puisse confier un ministère, par exemple celui de l'Hygiène, qui a déjà appartenu à un Acadien, feu le Dr Laporte, ou encore celui de la Colonisation, ministère nouveau, dont les Acadiens du Nouveau-Brunswick demandent depuis longtemps la création et la mise en oeuvre ?

C'est la proposition que lui fait l'Évangéline, qui a certes toute autorité qu'il faut pour parler au nom des Acadiens.

Un ministère à créer

Un Acadien au ministère de la Colonisation du Nouveau-Brunswick serait de haute convenance. Y a-t-il beaucoup d'autres gens que des Acadiens ou des Canadiens de langue française, qui se soient risqués, depuis de longues années, à faire de la colonisation véritable dans cette province ? Le Nouveau-Brunswick a accueilli, ces derniers temps, un assez bon nombre d'immigrés de Grande-Bretagne, quelques-uns accompagnés de leurs familles. Combien y en a-t-il qui se soient établis sur des terres à défricher et y soient restés ? Ces nouveaux venus ont toutefois reçu, de façon indirecte, par la voix de sociétés d'immigration, beaucoup d'encouragement, tandis que les colons acadiens ou canadiens de langue française n'en recevaient aucun.

Comme le note notre confrère de Moncton, l'occasion serait bonne de constituer un nouveau gouvernement, pas un seul Acadien ne s'est vu confier un ministère avec portefeuille, ce qui est tout de même plus étrange. De deux Acadiens ministériels, l'un M. Bouchard, député du comté de Madawaska, a été désigné à la présidence du conseil, un autre, M. André Doucet, député de Gloucester, à la présidence de la Commission de régulation de l'électricité ; l'un et l'autre sont du cabinet, mais ensemble, ils ne représentent que deux ministres sans portefeuille seulement. Ce qui ne peut satisfaire le groupe acadien de la province voisine.

L'Évangéline examine les circonstances qui ont entouré la formation du nouveau gouvernement, elle reconnaît que ces circonstances étaient difficiles pour M. Dussart, que celui-ci s'est appliqué, avec sincérité et sans parti pris, à trouver une solution équitable, mais elle ajoute tout de suite : "Seulement, nous le répétons, celle à laquelle il s'est arrêté a désappointé l'élément acadien. Ce mécontentement, ce désappointement, est tout naturel, facile à expliquer."

Pour garder son ancien procureur général, M. McNair, qui avait été défait en novembre, M. Dussart n'a pas hésité à lui assurer un siège à la Législature, en faisant démissionner un député ministériel de langue anglaise. Que ne procédât-il de la même manière pour faire entrer dans son cabinet au moins un Acadien auquel il puisse confier un ministère, par exemple celui de l'Hygiène, qui a déjà appartenu à un Acadien, feu le Dr Laporte, ou encore celui de la Colonisation, ministère nouveau, dont les Acadiens du Nouveau-Brunswick demandent depuis longtemps la création et la mise en oeuvre ?

C'est la proposition que lui fait l'Évangéline, qui a certes toute autorité qu'il faut pour parler au nom des Acadiens.

Un ministère à créer

Un Acadien au ministère de la Colonisation du Nouveau-Brunswick serait de haute convenance. Y a-t-il beaucoup d'autres gens que des Acadiens ou des Canadiens de langue française, qui se soient risqués, depuis de longues années, à faire de la colonisation véritable dans cette province ? Le Nouveau-Brunswick a accueilli, ces derniers temps, un assez bon nombre d'immigrés de Grande-Bretagne, quelques-uns accompagnés de leurs familles. Combien y en a-t-il qui se soient établis sur des terres à défricher et y soient restés ? Ces nouveaux venus ont toutefois reçu, de façon indirecte, par la voix de sociétés d'immigration, beaucoup d'encouragement, tandis que les colons acadiens ou canadiens de langue française n'en recevaient aucun.

Comme le note notre confrère de Moncton, l'occasion serait bonne de constituer un nouveau gouvernement, pas un seul Acadien ne s'est vu confier un ministère avec portefeuille, ce qui est tout de même plus étrange. De deux Acadiens ministériels, l'un M. Bouchard, député du comté de Madawaska, a été désigné à la présidence du conseil, un autre, M. André Doucet, député de Gloucester, à la présidence de la Commission de régulation de l'électricité ; l'un et l'autre sont du cabinet, mais ensemble, ils ne représentent que deux ministres sans portefeuille seulement. Ce qui ne peut satisfaire le groupe acadien de la province voisine.

L'Évangéline examine les circonstances qui ont entouré la formation du nouveau gouvernement, elle reconnaît que ces circonstances étaient difficiles pour M. Dussart, que celui-ci s'est appliqué, avec sincérité et sans parti pris, à trouver une solution équitable, mais elle ajoute tout de suite : "Seulement, nous le répétons, celle à laquelle il s'est arrêté a désappointé l'élément acadien. Ce mécontentement, ce désappointement, est tout naturel, facile à expliquer."

Pour garder son ancien procureur général, M. McNair, qui avait été défait en novembre, M. Dussart n'a pas hésité à lui assurer un siège à la Législature, en faisant démissionner un député ministériel de langue anglaise. Que ne procédât-il de la même manière pour faire entrer dans son cabinet au moins un Acadien auquel il puisse confier un ministère, par exemple celui de l'Hygiène, qui a déjà appartenu à un Acadien, feu le Dr Laporte, ou encore celui de la Colonisation, ministère nouveau, dont les Acadiens du Nouveau-Brunswick demandent depuis longtemps la création et la mise en oeuvre ?

C'est la proposition que lui fait l'Évangéline, qui a certes toute autorité qu'il faut pour parler au nom des Acadiens.

Un ministère à créer

Un Acadien au ministère de la Colonisation du Nouveau-Brunswick serait de haute convenance. Y a-t-il beaucoup d'autres gens que des Acadiens ou des Canadiens de langue française, qui se soient risqués, depuis de longues années, à faire de la colonisation véritable dans cette province ? Le Nouveau-Brunswick a accueilli, ces derniers temps, un assez bon nombre d'immigrés de Grande-Bretagne, quelques-uns accompagnés de leurs familles. Combien y en a-t-il qui se soient établis sur des terres à défricher et y soient restés ? Ces nouveaux venus ont toutefois reçu, de façon indirecte, par la voix de sociétés d'immigration, beaucoup d'encouragement, tandis que les colons acadiens ou canadiens de langue française n'en recevaient aucun.

Comme le note notre confrère de Moncton, l'occasion serait bonne de constituer un nouveau gouvernement, pas un seul Acadien ne s'est vu confier un ministère avec portefeuille, ce qui est tout de même plus étrange. De deux Acadiens ministériels, l'un M. Bouchard, député du comté de Madawaska, a été désigné à la présidence du conseil, un autre, M. André Doucet, député de Gloucester, à la présidence de la Commission de régulation de l'électricité ; l'un et l'autre sont du cabinet, mais ensemble, ils ne représentent que deux ministres sans portefeuille seulement. Ce qui ne peut satisfaire le groupe acadien de la province voisine.

L'Évangéline examine les circonstances qui ont entouré la formation du nouveau gouvernement, elle reconnaît que ces circonstances étaient difficiles pour M. Dussart, que celui-ci s'est appliqué, avec sincérité et sans parti pris, à trouver une solution équitable, mais elle ajoute tout de suite : "Seulement, nous le répétons, celle à laquelle il s'est arrêté a désappointé l'élément acadien. Ce mécontentement, ce désappointement, est tout naturel, facile à expliquer."

Pour garder son ancien procureur général, M. McNair, qui avait été défait en novembre, M. Dussart n'a pas hésité à lui assurer un siège à la Législature, en faisant démissionner un député ministériel de langue anglaise. Que ne procédât-il de la même manière pour faire entrer dans son cabinet au moins un Acadien auquel il puisse confier un ministère, par exemple celui de l'Hygiène, qui a déjà appartenu à un Acadien, feu le Dr Laporte, ou encore celui de la Colonisation, ministère nouveau, dont les Acadiens du Nouveau-Brunswick demandent depuis longtemps la création et la mise en oeuvre ?

C'est la proposition que lui fait l'Évangéline, qui a certes toute autorité qu'il faut pour parler au nom des Acadiens.

Un ministère à créer

Un Acadien au ministère de la Colonisation du Nouveau-Brunswick serait de haute convenance. Y a-t-il beaucoup d'autres gens que des Acadiens ou des Canadiens de langue française, qui se soient risqués, depuis de longues années, à faire de la colonisation véritable dans cette province ? Le Nouveau-Brunswick a accueilli, ces derniers temps, un assez bon nombre d'immigrés de Grande-Bretagne, quelques-uns accompagnés de leurs familles. Combien y en a-t-il qui se soient établis sur des terres à défricher et y soient restés ? Ces nouveaux venus ont toutefois reçu, de façon indirecte, par la voix de sociétés d'immigration, beaucoup d'encouragement, tandis que les colons acadiens ou canadiens de langue française n'en recevaient aucun.

Comme le note notre confrère de Moncton, l'occasion serait bonne de constituer un nouveau gouvernement, pas un seul Acadien ne s'est vu confier un ministère avec portefeuille, ce qui est tout de même plus étrange. De deux Acadiens ministériels, l'un M. Bouchard, député du comté de Madawaska, a été désigné à la présidence du conseil, un autre, M. André Doucet, député de Gloucester, à la présidence de la Commission de régulation de l'électricité ; l'un et l'autre sont du cabinet, mais ensemble, ils ne représentent que deux ministres sans portefeuille seulement. Ce qui ne peut satisfaire le groupe acadien de la province voisine.

L'Évangéline examine les circonstances qui ont entouré la formation du nouveau gouvernement, elle reconnaît que ces circonstances étaient difficiles pour M. Dussart, que celui-ci s'est appliqué, avec sincérité et sans parti pris, à trouver une solution équitable, mais elle ajoute tout de suite : "Seulement, nous le répétons, celle à laquelle il s'est arrêté a désappointé l'élément acadien. Ce mécontentement, ce désappointement, est tout naturel, facile à expliquer."

Pour garder son ancien procureur général, M. McNair, qui avait été défait en novembre, M. Dussart n'a pas hésité à lui assurer un siège à la Législature, en faisant démissionner un député ministériel de langue anglaise. Que ne procédât-il de la même manière pour faire entrer dans son cabinet au moins un Acadien auquel il puisse confier un ministère, par exemple celui de l'Hygiène, qui a déjà appartenu à un Acadien, feu le Dr Laporte, ou encore celui de la Colonisation, ministère nouveau, dont les Acadiens du Nouveau-Brunswick demandent depuis longtemps la création et la mise en oeuvre ?

C'est la proposition que lui fait l'Évangéline, qui a certes toute autorité qu'il faut pour parler au nom des Acadiens.

Un ministère à créer

Un Acadien au ministère de la Colonisation du Nouveau-Brunswick serait de haute convenance. Y a-t-il beaucoup d'autres gens que des Acadiens ou des Canadiens de langue française, qui se soient risqués, depuis de longues années, à faire de la colonisation véritable dans cette province ? Le Nouveau-Brunswick a accueilli, ces derniers temps, un assez bon nombre d'immigrés de Grande-Bretagne, quelques-uns accompagnés de leurs familles. Combien y en a-t-il qui se soient établis sur des terres à défricher et y soient restés ? Ces nouveaux venus ont toutefois reçu, de façon indirecte, par la voix de sociétés d'immigration, beaucoup d'encouragement, tandis que les colons acadiens ou canadiens de langue française n'en recevaient aucun.

Comme le note notre confrère de Moncton, l'occasion serait bonne de constituer un nouveau gouvernement, pas un seul Acadien ne s'est vu confier un ministère avec portefeuille, ce qui est tout de même plus étrange. De deux Acadiens ministériels, l'un M. Bouchard, député du comté de Madawaska, a été désigné à la présidence du conseil, un autre, M. André Doucet, député de Gloucester, à la présidence de la Commission de régulation de l'électricité ; l'un et l'autre sont du cabinet, mais ensemble, ils ne représentent que deux ministres sans portefeuille seulement. Ce qui ne peut satisfaire le groupe acadien de la province voisine.

Texte de la déclaration de M. Manion

"Si le parti conservateur remporte la victoire à la prochaine élection, je constituerai un gouvernement national "avec" les meilleures intelligences du Canada"

Ottawa, 27. — (D.N.C.) — En annonçant son intention de constituer un gouvernement national advenant l'élection du parti conservateur, M. R. J. Manion, a fait la déclaration suivante: Il y a un mois M. King a annoncé que le Parlement du Canada se réunirait le 25 janvier. Hier, les membres du Parlement sont arrivés à Ottawa de tous les points du pays; mais, au lieu de se réunir en session pour entendre M. King et ses collègues donner un compte rendu de leur administration, ils ont appris de M. King, dans le discours du Trône, qu'il se proposait de faire un appel immédiat au peuple.

Il n'y a qu'une raison de cette action extraordinaire, sans précédent, du premier ministre: il a peur de rencontrer les représentants du peuple et de soumettre la conduite de son gouvernement à leur jugement. Depuis des années M. King parcourt le pays et proclame sa foi profonde en la suprématie du Parlement. Mais hier, il a fait fi de ses croyances démocratiques d'une façon qui équivalait à un affront non seulement au Parlement mais à tout le système parlementaire britannique; au vrai, à toute la population du Canada. Il n'y a pas de doute que la véritable cause de la décision de M. King se trouve dans le fait qu'il connaît le profond mécontentement qui existe dans toutes les classes de la population, non seulement au sujet du manque déplorable de préparation que la déclaration de guerre a révélé mais encore au sujet de la façon dont son gouvernement a administré l'effort de guerre du pays.

C'est le sentiment du peuple canadien que nous devons prendre une part sincère et ardente au conflit, maintenant que nous nous sommes rangés aux côtés de l'An-

gleterre et de la France contre la barbarie et l'autocratie. Et cependant, en dépit des vanteries du premier ministre à l'effet que depuis trois ou quatre ans sa plus grande inquiétude a été la menace d'une guerre dans laquelle nous aurions été impliqués, et en dépit des vaines promesses d'argent que le gouvernement a dépensées pour la défense nationale, le Canada n'était pas préparé d'une façon adéquate. Il n'y avait pas de vêtements ni d'équipements militaires pour nos soldats, pas de défenses côtières, pas d'organisation destinée à prendre soin des parents de nos soldats. Ce qui est plus grave, il n'existait aucun plan capable de corriger des déficiences évidentes.

Plus de 55,000 mariages au Canada depuis le début de la guerre

Ottawa, 26. — Les mariages enregistrés dans 67 cités et villes canadiennes de 10,000 âmes et plus se chiffrent à 4,967 en décembre, comparativement à 3,158 en décembre 1938. Les quatre mois de guerre en 1939 ces cités et villes ont enregistré 25,267 mariages, à rapprocher de 19,335 les mois correspondants de 1938, soit une augmentation de 9,332 mariages ou de 58 p.c. au cours des quatre mois; en décembre l'augmentation est de 57 p.c.

Il faut remarquer en particulier que ce sont les mariages enregistrés dans 67 cités et villes, et non pas dans l'ensemble du Canada. Par exemple, les quatre derniers mois de 1939 les mariages s'élevaient à 13,935 en ces grandes cités et villes, tandis que les mariages dans tout le Canada au cours de ces mêmes mois, déclarés en bonne et due forme au Bureau fédéral de la Statistique, s'élevaient à 35,167, soit 120,6 p.c. de plus. Le nombre des mariages est important dans les petites villes et les villages. En conséquence, si la proportion est restée la même, plus de 55,000 mariages ont été célébrés dans tout le Dominion pendant les quatre mois de guerre, ce qui veut dire que plus de 110,000 jeunes Canadiens ont contracté mariage.

Il s'écoule cinq mois avant que le Bureau puisse définitivement donner un rapport des naissances, décès et mariages qui ont eu lieu dans tout le Canada au cours d'un mois donné. Ainsi donc, le nombre complet de mariages en septembre ne sera officiellement connu qu'en février. Ils ne comprendront pas les mariages des Canadiens outre-mer, qui seront l'objet d'un enregistrement spécial.

Retraite pour les prêtres

De 28 janvier, à 8 h. p.m., au mercredi, le 21, à 8 h. p.m. l'abbé Henri Sney donnera une petite retraite de consolation pour les prêtres (pain et eau, couteau sur la dure), en l'église St-Henri, 4055 rue St-Jacques.

Au cours de la retraite, visites chez les pauvres et les malades, adoration et chemin de croix avec les fidèles. Aucun dévouement à faire. Chacun s'apporte une couverture de laine, un ami et un purificateur.

Graphologie au "Devoir"

Delfie. — Pour une analyse vous devez envoyer un coupon détaché du Devoir et vingt-cinq sous en timbres-poste. Les analyses personnelles, adressées directement, sont d'un dollar.

Minou. — L'esprit est clair et précis, Minou a plus de bon sens que les chats ordinaires: elles réfléchit et elle raisonne bien.

Bonne, d'une simplicité charmante qui exclut toute pose et toute vanité, elle a un cœur affectueux au fond, mais qui laisse peu deviner ses sentiments et sa sensibilité. Sa grande réserve la fait paraître froide.

Sans être coquette, elle aime à plaire et s'en préoccupe.

La volonté n'est pas très forte et plus faite pour la résistance passive que pour l'initiative. L'obstination muette et douce est habituelle.

Sincère et droite. Assez pratique, elle le deviendra davantage, elle de l'ordre et de la précision dans tout ce qu'elle fait. Besoin d'affection qu'elle se garde bien de laisser voir, cette gentille Minou!

Noël. — Imaginative, très délicatement impressionnable, elle a une humeur variable: un rien l'attriste et l'abat, un rien l'égaie et la relève.

Le cœur est bon, d'une tendresse retenue et d'une sensibilité qui se cache. Capable d'entraîner et d'ardeur, capable aussi de tristesse et d'abattement. Vivacités et impatiences.

La volonté est précise et ferme. Elle discute volontiers et y met un peu d'entêtement naïf. Jolie simplicité et sincérité. Pas pratique et peu soucieuse des détails. Besoin d'affection et de soutien.

Un cœur qui attend. — Il est jeune encore, et il se modifiera avec trois ou quatre années de plus. Très délicat, sensible et tendre, mais timide, manquant de confiance en lui, d'une profonde réserve, il se laisse peu connaître.

Aucune vanité; il ne s'avance guère. La volonté est faible: il manque totalement d'initiative et la résistance est molle. Il se laisse influencer et entraîner trop facilement, c'est un danger, qu'il s'en défie.

Gai, aimable, généreux, il est sympathique, sincère, loyal avec ses amis et il attire une estime qu'il mérite. Qu'il apprenne à vouloir plus fortement. Sa facilité à être influencé peut lui nuire beaucoup.

Je vous salue. — Très intelligent, c'est un homme délicat, impressionnable, nerveux, ardent et d'une grande activité. Simple, toujours semblable à lui-même, extérieurement, il réserve ses complications pour lui-même; il est souvent inquiet, porté à couper les cheveux en quatre.

L'activité est extrême et doit en-

L'automobile

Le fonctionnement d'une automobile

(3e article)

Nous avons vu, dans les articles antérieurs, le frein, le système de refroidissement, les soupapes, pistons et vilebrequin. Nous continuerons à expliquer aussi clairement que possible les autres organes du moteur d'automobile.

La carburation

C'est dans le carburateur que se fait le mélange d'air et d'essence, mélange dans une proportion habituelle de 15 livres d'air pour chaque livre d'essence. Cette proportion varie cependant avec l'emploi de telle ou telle essence, ou encore selon l'altitude où roulera le véhicule. L'essence, généralement composée de 85 pour cent de carbone et de 15 pour cent d'hydrogène, brûlera très bien si elle est bien mélangée avec l'air; mais la vapeur d'essence pure ne pourrait pas brûler dans nos moteurs d'automobiles. Le mélange exact sera donc celui qui contiendra suffisamment d'oxygène (que l'on rencontre dans l'air) pour brûler complètement toutes les parties d'hydrogène et de carbone dont se compose l'essence.

Le monoxyde de carbone (gaz et poison) est le résultat du manque d'air (oxygène) pour brûler complètement le carbone. Répétons donc, après tant d'autres, qu'il ne faut jamais mettre votre moteur en marche alors que les portes de votre garage sont fermées et aussi qu'il vous faut conduire votre voiture en prenant la précaution de laisser une fenêtre ouverte, alors que le tuyau d'échappement de votre moteur n'est pas détaché, vous éviterez l'empoisonnement. Le carburateur est un appareil excessivement sensible et l'on ne doit le régler que si c'est nécessaire.

Si nous constatons que le moteur consomme trop d'essence, le garagiste possède habituellement un appareil qui prouvera si nous avons tort ou raison; nous ne pouvons conseiller à personne de tenter lui-même le réglage du carburateur d'automobile. Il existe cependant des points sur lesquels nous devons attirer l'attention. Disons tout d'abord que l'essence est aspirée au carburateur par une pompe du réservoir situé à l'arrière de la carrosserie. Cette pompe, en tout temps, exerce une pression constante dans le carburateur. L'essence passe dans un filtre, mais avant d'être filtrée elle repose dans un petit bol de verre. Les impuretés dans l'essence se déposent dans ce verre; il est donc prudent de temps à autre d'enlever ce verre pour le nettoyer. Si vous faites ce travail, vérifiez le contenu de ce verre et assurez-vous avant de le remettre en place. Vérifiez soigneusement l'état du joint d'étanchéité. Un tuyau en cuivre conduit l'essence du réservoir au carburateur; mais, à cause de la vibration du moteur, un joint flexible réunit les deux parties rigides de ce tuyau. Ce joint subit toute la vibration du moteur; il doit être remplacé de temps à autre, car il peut occasionner une fuite d'essence à force d'usage. Si vous perdez le bouchon du tuyau de remplissage de votre réservoir à essence, vous devez le remplacer par un bouchon non étanche afin de ne pas nuire à la pression atmosphérique (14,7 lbs) dans le réservoir et nécessaire au bon fonctionnement de ce système. Plusieurs voitures ont maintenant sur-

leur moteur l'étrangleur automatique (automatic choke). Disons que ce bouton tiré vers le conducteur, ferme la prise d'air du carburateur et occasionne ainsi un mélange très riche, nécessaire surtout pendant l'hiver.

Ce surplus d'essence devra cependant brûler aussi rapidement que possible; c'est pourquoi l'étrangleur devra être ouvert (pousser le bouton vers le tablier) aussitôt que le moteur est en mouvement. Si vous omettez cette opération, le manque d'oxygène occasionnera une accumulation de carbone dans la chambre à combustion et sur les soupapes.

L'embrayage

L'embrayage sur le moteur d'automobile sert à transmettre le mouvement du moteur au différentiel, en passant par une boîte à vitesse ou transmission. On peut couper toute relation de la marche du moteur avec les roues arrière, tout en laissant le moteur en mouvement. Si nous enlevons le plancher du compartiment avant d'un véhicule-moteur, nous pourrions voir une grande roue située à l'arrière du moteur. Cette roue s'appelle volant (flywheel). Dans le moteur d'automobile la pression due à la combustion chasse le piston vers le bas de son cylindre, mais c'est à l'aide du volant que ce piston peut remonter. Dès la mise en marche du moteur, le volant tourne et si nous ne pressons pas la pédale d'embrayage, le mouvement de ce volant est transmis à l'arbre (shaft) secondaire de la boîte à vitesse (vitesses étant au neutre). Si par contre nous pressons cette pédale vers le plancher, le volant s'arrête.

Il y a donc avantage durant l'hiver, alors que le froid a épaissi l'huile de la transmission, de presser cette pédale avant de démarrer afin que le moteur tourne plus facilement. Lorsque, après avoir pressé la pédale d'embrayage, nous changeons la position neutre du bras de vitesse, pour le mettre "en vitesse", l'arbre secondaire se trouve alors relié à l'arbre primaire. En laissant remonter la pédale vers nous le mouvement du moteur se trouve relié aux engrenages de cette boîte à vitesses, et de là aux roues arrière.

Pour éviter l'usure rapide de l'embrayage nous devons prendre certaines précautions. Disons d'abord que l'embrayage est habituellement composé d'un plateau recouvert d'un disque en cuir ou autre matériel. Chaque fois que nous démarrons, ce disque glisse un peu sur le volant afin que le mouvement de ce volant ne soit pas transmis trop brusquement aux engrenages et aux roues arrière. Si nous faisons tourner notre moteur à une vitesse de 40 milles à l'heure et désirons démarrer à 5 ou 10 milles à l'heure, il y aura forcément glissement de l'embrayage sur le volant; et de là usure très rapide du disque. De même, ceux qui appuient continuellement leur pied sur cette pédale occasionneront, vu la vibration de la route, certains mouvements ou poussées à cette pédale; il y aura contact non continu entre ces deux disques. Comme dans le cas précédent ce glissement

BOULEURS
MIGRAINES • MAUX de TÊTE • RHUMATISME • NEURALGIES • MAUX de DENTS • LUMBAGO • INSOMNIE

VICHY SUPREME
LIMONADE GAZEUSE
PURGATIVE
LE ROI DES PURGATIFS
Importée de Vichy, France.

KALMINE
Sans effort pour le cœur ni l'estomac
RAPIDITÉ D'ACTION
EFFET PERSISTANT
ECONOMIQUE

ANTIKOR-LAURENCE
Entève
CORR. VERRUES
DURILLONS
EFFICACE
PHARMACIE LAURENCE 25
MONTREAL
114, 7807 COTÉ SUD-EST D'OTTAWA

L'HIVER SANS RHUME



Grâce aux
PASTILLES VALDA

occasionnera l'usure rapide du disque.

Avant de terminer, un conseil. Ne pesez sur la pédale d'embrayage que lorsque vous prévoyez l'arrêt complet de votre voiture; vous éviterez ainsi l'usure rapide de cet embrayage et votre voiture, en roulant sur une chaussée glissante, aura moins de tendance à dérapier.

Raymond HURTUBISE

Doyens des représentants
CHRYSLER-PLYMOUTH
Service de réparations de toutes sortes
Girard Automobile, Inc.
1430, avenue Overdale, Marq. 4228
(Au pied de MacKay)

NOTRE VENTE SE CONTINUE
Grand Assortiment de
PALETOTS D'HIVER
Escompte important sur toute marchandise en magasin
Hâtez-vous car les prix vont monter!



Bonin
901 EST. STE-CATHERINE
3623 EST. ONTARIO

Tél. WEllington 1145 Siège social: 2630 NOTRE-DAME OUEST
La Compagnie d'Assurance Funéraire
URGEL BOURGIE, LIMITEE
Incorporée par Lettres Patentes de la Province de Québec au capital de \$150,000
ASSURANCE FUNÉRAIRE ET DIRECTEURS DE FUNÉRAILLES
Taux en conformité avec la loi des assurances sanctionnée par le Parlement du Québec
Dépôt de \$25,000.00 au Gouvernement — Salons mortuaires à la disposition du public.
SERVICE JOUR ET NUIT

Derniers devoirs...
— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.
SALONS MORTUAIRES SERVICE D'AMBULANCE

GEO. VANDELAC
FONDEE EN 1890 LIMITEE
G. Vandell, Jr. — Alex. Gour
120 EST. RUE RACHEL, MONTREAL — BEloir 1717

Vient de paraître
Ville-Marie
par M. l'abbé GROULX

Nous sommes assurés de faire plaisir à un très grand nombre de gens en annonçant que le texte de la conférence de M. l'abbé Groulx sur Ville-Marie, donnée récemment à Outremont, vient de paraître aux "Editions du Devoir". en une élégante brochure de vingt-quatre pages, qui inaugurerait la Collection du Troisième Centenaire et lui fera un magnifique frontispice.

C'est un texte qui pourra être répandu en abondance, afin de faire connaître l'exacte couleur des premiers temps de notre ville. On peut tout de suite donner ses commandes. Elles seront exécutées dans l'ordre de leur réception.

Prix: 10 sous l'exemplaire, \$1 la douzaine, franc: \$7 le cent, plus les frais de port.

S'adresser au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, à Montréal, Canada.

L'ouvrage sera en vente au "Devoir" et dans les principales librairies.

Les deux Encycliques
"SUMMI PONTIFICATUS" et "SERTUM LAETITIAE"

"Sertum Laetitiae", l'encyclique de Sa Sainteté Pie XII à la hiérarchie américaine, est maintenant en vente dans la collection du "Document". Nous y avons joint la version française du discours radiodiffusé par le Pape à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Université catholique de Washington.

Quant à "Summi Pontificatus", la première encyclique de Sa Sainteté, des milliers d'exemplaires en ont déjà été distribués.

Les deux encycliques se vendent dix sous l'exemplaire, \$1 la douzaine franc. Au cent, \$7 port en plus. On peut commander ensemble les deux textes et bénéficier de réductions.

Les commandes à l'unité et à la douzaine sont strictement payables d'avance.

Adressez les commandes au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, à Montréal, Can.

Coupon graphologique
ESQUISSE GRAPHOLOGIQUE
de JEAN DESHAYES

"LE DEVOIR"

Samedi, 27 janvier 1940. Bon pour 2 semaines
Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi. Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adressez: Jean Deshayes, le "Devoir", Montréal.

NOS PROJECTEURS

LE PAILLARD-BOLEX PARLANT
BIFILM PARLANT TRIFILM SILENCIEUX
Formats 9.5 & 16mm. Formats 8-9.5 & 16mm.
"Cinq projecteurs en un seul"

1. Lampe 750 watts standard.
2. Optique F1.5-2" Berthiot.
3. Marche avant ou arrière.
4. Contrôle des vitesses.
5. Voltmètre et lampe pilote.
6. Réenroulement automatique.
7. 100% engrenage, aucune courroie.
8. Amplificateur puissant et détachable.
9. Boutons de contrôle illuminés.
10. Prises pour phono et micro.
11. Haut-parleur dynamique 12".
12. 50' de fil fourni et monté sur bobine, semi-automatique.

PRIX et renseignements sur demande

L'AMPRO-SOUND "SERIE Y"
CES NOUVEAUX PROJECTEURS PARLANTS sont puissants, silencieux et incomparables.

1. Lampes 750 ou 1000 watts, standard.
2. Optique F1.85 & F1.65 de 2" interchangeable.
3. Marche avant ou arrière.
4. Contrôle des vitesses.
5. Lampe pilote — panneau éclairé.
6. Réenroulement automatique.
7. Arrêt sur image.
8. Amplificateur puissant.
9. Boutons de contrôle groupés.
10. Prises pour micro et phono.
11. Haut-parleur P.M. de 12".
12. 50 pieds de fil.

Modèles: —
X
Y
YD
YS
Y25D
Fournis complets en valises.

LE BOLEX TRIFILM
PROJECTEUR SILENCIEUX pour 8-9.5-16mm.

L'appareil le plus avantageux pour ceux qui désirent utiliser des films silencieux, transformable, au parlant 9.5 et 16mm.

1. Lampe 750 watts.
2. Optique F1.5-2".
3. Bras 400 ou 800 pieds.
4. Marche av. ou arrière.
5. Arrêt sur image.
6. 100% engrenage.
7. Projection 14 pieds.
8. Accessoires fournis.

LE TRIFILM
\$220 éduc. \$295 comm.
LE BIFILM
\$200 éduc. \$260 comm.
LE MONOFILM
\$180 éduc. \$225 comm.

LOCATION DE FILMS SILENCIEUX 8-9.5-16mm ET PARLANTS 9.5-16mm. — Français ou anglais. (Demandez nos listes)

H. de LANAUZE - 1027 Bleury - Montréal

CALENDRIER
 Demain: DIMANCHE, 28 janvier 1940
 Sexagésime. Saint Paulin, évêque et con.
 Lever du soleil, 7 h. 23.
 Coucher du soleil, 4 h. 58.
 Lever de la lune, 10 h.
 Coucher de la lune, 9 h. 21.
 Dernier quart, le 1er, à 11 h. 56 m. du soir.
 Nouvelle lune, le 9, à 8 h. 53 m. du matin.
 Premier quart, le 17, à 1 h. 21 m. du soir.
 Pleine lune, le 24, à 6 h. 22 m. du soir.
 Dernier quart, le 31, à 9 h. 47 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

SAMEDI, 27 JANVIER 1940

TEMPS PROBABLE
 DEMAIN: BEAU ET FROID

Le Canada enverrait une troisième division

Ottawa, 27 (C. P.). — On s'attend que le Canada enverra une troisième division en Angleterre, peu de temps après l'envoi de la seconde division outre-mer, qui ne se fera probablement pas avant les prochaines élections générales fixées, pense-t-on, immédiatement après Pâques, vers le 26 mars.

Le gouvernement aurait l'intention d'entraîner la seconde division au Canada beaucoup plus longtemps que ne le fut la première division actuellement en Angleterre. On s'est procuré de l'équipement additionnel pour les exercices militaires et tout fait prévoir que les soldats seront groupés en plusieurs sections pour l'entraînement.

La division ne sera pas réunie à un seul endroit, mais les unités formées aux quartiers généraux mili-

taires dans diverses régions du pays seront groupées ensemble en nombre suffisant pour permettre les manœuvres.

La milice active non permanente est organisée au pays sur la base de six divisions. La milice du temps de paix était aussi organisée suivant les plans de la Canadian Active Service Force.

La première division, présente en Angleterre, comprend un certain nombre d'unités de l'armée permanente et de plusieurs divisions de la milice. On a procédé de cette façon pour que toutes les parties du pays y soient représentées. Il en est ainsi de la seconde division mobilisée et entraînée au Canada. Elle est composée d'unités de tout le pays.

La troisième division, lorsqu'elle sera mobilisée, sera formée de la même façon.

Deux cargos scandinaves coulés

LONDRES, 27. (C. P.). — On a appris hier que la guerre sur mer avait fait deux nouvelles victimes — deux cargos scandinaves. Le navire norvégien "Senga", de 2,456 tonnes a été torpillé lundi dernier dans l'Atlantique. Onze marins sont arrivés dans une chaloupe à un port irlandais, les 13 autres membres de l'équipage qui avaient pris place à bord d'une autre chaloupe ont été recueillis par un chalutier.

Le navire danois "Gudveig", de 1,300 tonnes a été coulé par un sous-marin dans la mer du Nord avant-hier. Sept survivants ont été débarqués dans un port de l'Ecosse; dix autres membres de l'équipage manquent à l'appel.

La retraite russe en Finlande

Quartier général de l'armée finlandaise en Laponie, 27. (A. P.). — La grande activité que l'on observe sur la grande route à l'est de Markajärvi porte les Finlandais à croire que les Russes s'apprêtent à poursuivre leur retraite, et à se replier sur leur base de Salla. L'artillerie rouge est due sur le front de Markajärvi. A Salla, le corps de Markajärvi pourrait opérer sa jonction avec une division de troupes fraîchement arrivées de Russie.

Les officiers finlandais rapportent que les Russes font un usage de plus en plus fréquent des skis, mais qu'un bon nombre d'entre eux sont encore novices dans cet art et qu'ils abandonnent leurs skis pour courir à pied dans la neige épaisse lorsqu'ils se voient mal pris.

Compromis entre Londres et Tokyo

TOKYO, 27. (C. P.). — On a rapporté hier que le Japon et la Grande-Bretagne seraient sur le point d'en venir à un compromis qui aurait pour effet de clore l'incident de l'"Asama-Maru". La Grande-Bretagne s'engagerait à ne plus arrêter de navires japonais en mer à la condition que le Japon s'engage à ce que ses navires n'acceptent plus comme passagers les Allemands qui peuvent être appelés à faire du service militaire.

Une "pluie" de propagande des Alliés

FRONT FRANÇAIS, 27. (C. P.-Havas). — Les aviateurs français continuent, même si l'on n'accorde plus la même publicité à leurs envolées hasardeuses sur territoire allemand, à disséminer partout des feuillets de propagande où l'on insiste surtout sur le fait que Hitler a manqué à toutes ses promesses envers le peuple allemand. Un correspondant de l'Agence Havas a rencontré hier dans une base aérienne à l'arrière du front trois jeunes aviateurs qui venaient de jeter 500,000 feuillets dans la région de Munich, 420,000 dans la région de Nuremberg et 430,000 dans la région d'Ingolstadt. Ces minces feuillets de papier, imprimés des deux côtés afin d'attirer plus sûrement l'attention, sont réunis en paquets qui se brisent dans leur chute et se répandent en pluie sur la région.

Les conscrits britanniques sont en France

LONDRES, 27. (C. P., par câble). — Les premiers conscrits appelés par la Grande-Bretagne en vue du service militaire dans la présente guerre sont maintenant rendus en France où ils ont rejoint le corps expéditionnaire, apprend-on aujourd'hui.

Ces conscrits sont des soldats du régiment Gloucester qui, il y a quelques mois à peine, occupaient des situations dans la vie civile. Quelques conscrits étaient déjà en France depuis un certain temps pour y occuper des postes de nature technique, mais les soldats qui viennent de traverser la Manche sont les premiers conscrits réguliers à se rendre au front.

L'Australie dépense \$360,000,000 pour la guerre

NEW-YORK, 27. (C. P.). — M. L.-R. MacGregor, commissaire du commerce de l'Australie aux Etats-Unis, a révélé, hier, à New-York, que son pays dépenserait en tout \$360,000,000 pour sa défense nationale durant la présente année fiscale, ce qui fait pratiquement une dépense quotidienne d'un million de dollars. M. MacGregor signale que durant la première année de la guerre de 1914, l'Australie avait dépensé \$98,000,000 pour sa défense et pour sa participation au conflit.

Victoire japonaise

Hongkong, 27 (A. P.). — L'armée japonaise a annoncé aujourd'hui une victoire contre 10,000 soldats chinois sur le plateau d'Ordos à l'extrémité ouest de la Mongolie intérieure et à 500 milles de la côte. Les aviateurs japonais auraient bombardé plusieurs bases chinoises sur le plateau, notamment Hallsi, qui serait le quartier-général du général Ma Chan Shan qui a fort fait parler de lui pendant la campagne japonaise de Mandchourie en 1931.

Un marin du "Président Quezon" emporté par les vagues

Tokyo, 27 (A. P.). — Un membre de l'équipage du paquebot *Président Quezon*, des Philippines, a été emporté par les vagues alors qu'il était dans une barque de sauvetage, par suite du naufrage de ce paquebot de 8,341 tonnes, au large de l'île Tanegashima, dans le sud du Japon. Le navire coulé, construit il y a dix-huit ans, avait coûté \$5,887,111.

Incendie rue Sherbrooke

Un incendie, attribué à une défectuosité de l'installation électrique, s'est déclaré hier soir, dans la cave d'un édifice à trois étages portant le numéro 1806 est, rue Sherbrooke. A l'intérieur des murs, les flammes se propagèrent au premier étage occupé par le propriétaire de la bâtisse, M. Rod. Charbonneau. Après une heure de travail, les pompiers, sous les ordres du chef de district J. Brière, se rendirent maîtres de la situation. Les dommages matériels sont considérables.

M. Menzies et la guerre

Canberra, Australie, 27 (C. P.-Reuters). — Le premier ministre R. G. Menzies, de l'Australie, portant la parole à la radio, hier soir, à l'occasion du 152e anniversaire de la première colonisation des Blancs en Australie, a déclaré qu'il prévoyait, pour le lendemain de la guerre, "un monde d'où serait disparue l'horreur de la guerre et d'où serait abolie la cruauté de l'injustice sociale et industrielle".

M. Menzies a dit qu'il ne doutait pas que les alliés obtinssent la victoire et que l'avenir de l'humanité ne devint enfin assuré. Tout en dénégant la guerre comme une extrémité destructive, M. Menzies a déclaré que l'Australie, tout comme la Grande-Bretagne et la France, préférerait la guerre au chaos.

Italiens et Hongrois en Finlande

Berne, Suisse, 27 (A. P.). — On rapporte de sources alliées en Suisse, que 2,000 volontaires italiens et hongrois, bien entraînés, seraient passés récemment en France pour se rendre en Finlande et combattre les troupes de la Russie rouge. La France et les Etats scandinaves leur auraient garanti le passage en se prévalant de la résolution de la Société des Nations qui les engage à aider de toutes manières la Finlande. On sait que la rumeur veut qu'un premier corps d'Italiens soit déjà rendu en Finlande. Le deuxième contingent comporterait des techniciens, mais surtout des soldats d'infanterie qui ont fait du service en Espagne sous Franco dans la brigade des Flèches noires.

Messe de Pie XII pour les Romains

A Saint-Pierre, le 3 mars — Evêque de Rome

Le Dr Galeazzi nommé médecin officiel du Saint-Siège et de la Cour papale

Cité du Vatican, 27 (P. C.-Havas). — Pie XII célébrera la messe dans la basilique Saint-Pierre, le 3 mars, au lendemain du premier anniversaire de son élection au pontificat, à l'intention du peuple romain. Cette nouvelle, qui fut apprise avec une vive gratitude par les catholiques de Rome, remplit aussi de satisfaction les liturgistes, les historiens et tous les amis de la tradition qui voient dans cette décision du Pape la reprise d'une habitude séculaire des Souverains Pontifes encore en honneur il n'y a pas bien longtemps. On sait, en effet, que le Pape est l'évêque de Rome et a, de ce fait, la population romaine sous sa juridiction spirituelle immédiate laquelle est confiée par procuration au cardinal vicaire qui fait en quelque sorte office d'évêque auxiliaire. Les Papes sont donc tenus en vertu de leur qualité de pasteurs du diocèse de Rome à cultiver des rapports avec les confidés directement à leurs soins. Aussi bien, quand le Pape régnant est lui-même originaire et citoyen de Rome comme c'est le cas pour Pie XII, on conçoit qu'il n'ait aucune peine à manifester par les actes concrets la prédilection qu'il doit témoigner à l'égard du peuple romain.

La décision de Pie XII fut d'autant plus favorablement accueillie qu'elle semble vouloir renouer une longue tradition en vertu de laquelle les Papes de jadis prenaient périodiquement contact avec leurs ouailles. Sans remonter bien loin dans les annales vaticanes, Pie IX, avant la prise de Rome, et Pie X, au début de ce siècle, aimaient eux aussi à célébrer la messe de temps à autre en présence de la population romaine, ou même à recevoir elle-même dans les grandes salles du Vatican pour lui adresser les exhortations adaptées aux nécessités spirituelles du moment.

Le Pape, par ailleurs, comme son médecin habituel archiatre pontifical, c'est-à-dire médecin officiel du Saint-Siège et de la cour papale. Le poste était vacant depuis la mort de Pie XI, qui choisit comme médecin particulier un professeur milanais, Auguste Milani, qui l'assistait jusqu'aux derniers instants. Le nouvel archiatre est le professeur Richard Galeazzi, ancien compagnon de classe d'Eugène Pacelli. En vertu de ses nouvelles attributions, Galeazzi fera partie de la cour pontificale et suivra le Pape dans tous ses déplacements hors de la Cité du Vatican. Il assistera aux cérémonies papales dans une tribune spéciale et revêtira, aux jours de gala, un uniforme à peu près semblable à ceux que portent les gentilhommes attachés à la personne des cardinaux.

Contre la canalisation du Saint-Laurent

Le Board of Trade de Montréal s'est déclaré opposé au projet de canalisation du fleuve Saint-Laurent et demande au gouvernement provincial de combattre ce projet.

Les Finlandais s'emparent de 100 chars d'assaut russes

(Dernière heure)
 Londres, 27 (C. P.). — L'agence Reuters apprend d'Helsingfors que les Finlandais ont capturé 100 chars d'assaut russes, sur le front du lac Ladoga.

La Finlande nous remercie

Ottawa, 27 (C. P.). — Le premier ministre du Canada a rendu public hier soir le texte d'un éblouissant message du premier ministre Rylti, de la Finlande, au gouvernement canadien. Ce dernier remercie notre pays au nom de son gouvernement pour l'aide financière du Canada au peuple de Finlande.

En voici le texte: "Acceptez de notre gouvernement les meilleurs remerciements pour votre splendide cadeau. La sympathie et l'aide financières données à notre peuple dans sa lutte pour la liberté, les droits et la civilisation occidentale, nous font espérer que son issue sera heureuse pour nous".

Le successeur de M. Borah

Boise, Idaho, 27 (A. P.). — Le gouverneur C.-A. Bottolfsen a nommé l'ancien sénateur républicain John W. Thomas au Sénat, en remplacement de M. William E. Borah, décédé.

Evacuation des civils en Suède

Stockholm, 27 (Havas). — Le gouvernement suédois a décidé de nommer une commission pour étudier les moyens propres à évacuer 300,000 personnes des villes et districts exposés aux bombardements.

Accusé d'espionnage pour l'Allemagne

Berne, Suisse, 27 (A. P.). — Le service du contre-espionnage suisse a arrêté un colonel suisse en retraite, A. Fonjallaz, sous l'accusation de faire de l'espionnage pour le compte de l'Allemagne.

Après sa mise à la retraite comme colonel depuis quelques années, Fonjallaz avait enseigné à l'Ecole polytechnique fédérale, puis fut renvoyé pour activités comme chef du mouvement naziste suisse.

L'impôt municipal sur le revenu

Les membres du Board of Trade, de la Chambre de commerce demandant que la ville, lorsqu'elle établira l'impôt municipal sur le revenu pour l'année 1940-41, n'impose pas le 20% sur la nouvelle augmentation de l'impôt fédéral. On sait que Montréal impose une taxe de 20% sur le produit de la taxe fédérale. Le fédéral, lors de la première session de guerre, a augmenté son impôt sur le revenu de 20%, en sorte que la taxe municipale s'appliquera aussi sur ce 20%.

188 victimes à bord de l'"Exmouth"

LONDRES, 27 (C. P.). — L'Amirauté annonce, aujourd'hui, que le naufrage du contre-torpilleur britannique "Exmouth" a fait 188 morts (15 officiers et 173 marins). La nouvelle que l'"Exmouth" avait coulé a été annoncée mercredi dernier. Dès lors l'Amirauté craignait qu'il y eût aucun survivant. On ne sait encore si le navire a été torpillé ou s'il a frappé une mine.

Une session au mois d'avril

(Suite de la 1ère page)

assure qu'il a provoqué, est machiavélique. Sa déclaration de lundi est attendue ici avec la plus vive impatience.

Les libéraux de Québec certains de la victoire

Les libéraux de Québec sont certains que la province restera, dans sa grande majorité, fidèle au gouvernement King-Lapointe. Ceux des autres provinces sont beaucoup moins sûrs de la victoire.

Les stratèges sont à peine à l'œuvre que déjà les prophètes pululent. Ils prédisent la victoire qu'ils espèrent. C'est le cas de dire: *Wish is father to thought*. On ne pourra prévoir le résultat de l'élection que lorsque la campagne sera engagée à fond. D'ailleurs on n'est sûr d'une élection que le soir du scrutin. Pas avant. Des faits récents confirment amplement cette constatation d'expérience. La presse elle-même n'a pas encore pris parti.

Nominations à faire

Le gouvernement a eu une journée bien occupée hier. Dans l'après-midi il y a eu caucus du parti. Dans l'après-midi le conseil des ministres s'est réuni. On n'a pas fait de déclaration. On compte bien que le premier ministre aura quelque chose à dire aux journaux aujourd'hui. M. King a plusieurs nominations importantes à faire. Il ne peut les retarder davantage sans mécontenter ses députés. Plusieurs d'entre eux sont fort indécis au sujet de leurs projets d'avenir. Il y en a qui ne veulent pas se présenter de nouveau. Cela arrive à chaque élection. La politique telle qu'on la fait décourage plutôt qu'elle ne stimule. On perd vite illusions et ambitions à se voir traiter en quantité tout à fait négligeable.

Léopold RICHER

Nouveau ministre australien

Melbourne, Australie, 27 (C. P.-Reuters). — Sir Frederick Stewart, ministre de la marine, a été appelé hier à succéder à M. Richard G. Casey comme ministre de l'Approvisionnement dans le cabinet australien. On sait que M. Casey vient d'être désigné comme ministre d'Australie aux Etats-Unis.

Prix aux apprentis d'Angus

Hier soir a eu lieu aux usines Angus du Pacifique Canadien, la distribution des prix aux apprentis qui se sont les plus distingués dans leurs travaux. La cérémonie à laquelle assistaient un grand nombre de parents et d'amis des élèves dont on récompensait les efforts, était présidée par M. John Burns, gérant des usines. Seize prix furent distribués dont douze à des apprentis en construction de locomotives, et quatre à des apprentis en construction de wagons. Voici la liste de ces heureux gagnants, avec leur rang et l'année de leur apprentissage.

1ère année: premier, C. Schofield, apprenti machiniste, locomotives; deuxième, F. Elder, apprenti rembourleur, wagons; 2ème année: 1er, J. L. Campbell, apprenti machiniste, locomotives; 2ème: E. T. Johnstone, apprenti forgeron, locomotives; 3ème: J. Cleasby, apprenti chaudronnier, locomotives; 4ème: A. Manochie, apprenti machiniste, locomotives; 5ème année: 1er, L. Miller, apprenti machiniste, locomotives; 2ème: F. Pelletier, apprenti chaudronnier, locomotives; 3ème: S. Pally, apprenti en chaudronnerie, locomotives; 4ème: H. Leonard, apprenti en chaudronnerie, wagons; 5ème: H. L. Lambton, apprenti en chaudronnerie, locomotives; 6ème: L. A. Tremblay, apprenti machiniste, wagons; 3e H. Phillips, apprenti machiniste, locomotives.

5e année, premier, A. Baocchioli, apprenti machiniste, locomotives; 2e, A. Dutton, apprenti électricien, wagons.

L'impôt municipal sur le revenu

Les membres du Board of Trade, de la Chambre de commerce demandant que la ville, lorsqu'elle établira l'impôt municipal sur le revenu pour l'année 1940-41, n'impose pas le 20% sur la nouvelle augmentation de l'impôt fédéral. On sait que Montréal impose une taxe de 20% sur le produit de la taxe fédérale. Le fédéral, lors de la première session de guerre, a augmenté son impôt sur le revenu de 20%, en sorte que la taxe municipale s'appliquera aussi sur ce 20%.

Afrique-Sud La motion de paix Hertzog

Les conséquences d'une paix séparée avec l'Allemagne

Le Cap, Afrique-Sud, 27. (C. P.). — Le débat sur la motion de l'ex-premier ministre J.-B.-M. Hertzog, à l'effet que l'Afrique-Sud fasse la paix avec l'Allemagne, tire à sa fin et l'on prévoit que le vote sera pris au cours de la journée. Le général Hertzog défendra sa motion de paix et le premier ministre Jean Smuts lui donnera la réplique pour clore le débat.

Au cours de la journée d'hier, le ministre des mines, M. C. F. Stallard a déclaré qu'une paix séparée avec l'Allemagne aurait des conséquences économiques désastreuses pour l'Union sud-africaine. M. Stallard voit pas comment l'Afrique-Sud pourrait obtenir les capitaux étrangers dont elle a besoin pour développer ses richesses naturelles. Il estime que l'Afrique-Sud constitue un morceau de choix et il se demande ce qu'il adviendrait de l'Afrique du sud-ouest, du Tanganyika et des autres régions de l'Afrique si l'Allemagne allait l'emporter.

M. N.-C. Havenga, qui était ministre des finances dans le cabinet Hertzog, a défendu la résolution de paix en disant que l'Afrique-Sud n'avait pas plus de motifs d'entrer en guerre que tout autre Etat neutre. Pour ce qui est des capitaux étrangers, dit-il, il faut bien se rendre compte que toutes les nations ne songent aujourd'hui avant tout qu'à leurs propres intérêts. Ceux qui prétendent que l'Union devrait rester fidèle à sa déclaration de guerre tout comme la dernière fois, pour des motifs d'honneur et de devoir, ne tiennent pas compte de l'évolution constitutionnelle qui s'est accomplie dans l'intervalle.

Attaquées par un maniaque

Deux jeunes filles: Mlles Cécile Leduc, 16 ans, 5472, 1ère avenue, Rosemont, et Estelle Dubé, 18 ans, 5690, 2ème avenue, toutes deux employées à la Standard Shift Mfg. Co. Ltd., 1643, avenue Delormier, montaient en tramway hier soir, après leur travail, au milieu d'une foule compacte, quand en cours de route, elles sentirent une bizarre chaleur aux jambes. Elles s'aperçurent bientôt que du sang s'était répandu sur leur bas. Elles firent rapport de l'incident à la police du poste numéro 22. Un médecin qui les examina en conclut qu'elles avaient été coupées avec un instrument très mince, probablement une lame de rasoir. La Sûreté s'est chargée de l'affaire.

Secousse sismique

Haifa, Palestine, 27 (C. P.-Reuters). — Un léger tremblement de terre s'est fait sentir dans le nord de la Palestine, vers minuit et 10 minutes, ce matin. C'est la première secousse sismique en Palestine depuis dix ans.

Attaque d'avion contre une colonne motorisée

Paris, 27 (A. P.). — Un avion allemand a attaqué une colonne de camions français en tirant à la mitrailleuse. C'est la première fois que la chose se produit depuis le début de la guerre, suivant les rapports militaires. L'attaque n'a causé aucun dommage. Trois avions de la R.A.F. ont tenté de rejoindre l'Allemand qui s'est réfugié dans les nuages et a échappé.

Au cours de la nuit il y a eu quelques échanges d'artillerie à l'ouest de la Moselle, et le long du Rhin. Le communiqué allié dit simplement: "Rien à signaler".

A Ville Saint-Michel

Le maire Joseph Robin et les échevins Pierre Guinois, Donat Charland et Médéric Siméon, de ville St-Michel, ont été réélus et MM. Hector Monet et Alphonse Bâton et Norman Threafall ont été élus comme nouveaux conseillers de ladite ville, jeudi soir.

Les 81 ans de Guillaume II

Doorn, Hollande, 27 (A. P.). — L'ancien kaiser, Guillaume II, la principale figure de la première grande guerre, fête aujourd'hui son 81e anniversaire de naissance. Plusieurs des lettres de félicitations qui lui ont été adressées du Reich ont été ouvertes par les censeurs nazis. Et ce n'est qu'après avoir obtenu des permissions spéciales du gouvernement de Berlin qu'il a pu téléphoner aux membres de sa famille qui sont encore en Allemagne. Il n'aura pas d'invités de l'extérieur de la Hollande. En excellente santé, toujours, l'exilé de Doorn et sa femme, la princesse Hermine, se proposent de passer une journée paisible. Ils recevront à déjeuner quelques personnages de leur cour et de la ville qui l'a accueilli. Le baron von Nagell, maire de Doorn, sera au nombre des invités.

Comme il lui est interdit, parce qu'il est l'hôte de la Hollande neutre, de faire des déclarations de nature politique, l'ancien kaiser garde soigneusement pour lui toutes les pensées que peut lui inspirer la guerre d'Hitler. C'est un fait connu, cependant, qu'il s'intéresse passionnément à la nouvelle armée allemande, dans laquelle vingt-deux de ses petits-fils ont pris du service. L'un d'eux, le prince Oscar, a perdu la vie dans la campagne de Pologne.

La Politique

Au ministère de la colonisation Pour améliorer le sort du colon

Le nombre des services réduit de 12 à 5 — Les nouveaux chefs

Québec, 27 (D.N.C.). — Les remaniements au ministère de la Colonisation, annoncés à Montréal lundi dernier par M. Adélard Godbout, viennent d'être rendus officiels.

Par cette réorganisation, le nombre des services au ministère de la Colonisation se trouve réduit de 12 à 5, chaque service comprenant un certain nombre de sections nouvellement créées de façon à assurer le maximum d'efficacité dans l'administration.

On nous fait remarquer que les 5 nouveaux chefs de services sont tous des hommes ayant déjà de nombreuses années d'expérience au service du ministère de la Colonisation. En choisissant son état-major parmi le personnel actuel du ministère, M. Godbout reste logique avec ses déclarations antérieures concernant le personnel déjà trop nombreux dans plusieurs ministères.

M. Godbout n'a pas voulu augmenter le personnel par des nominations nouvelles venant de l'extérieur. En choisissant aussi des gens d'expérience, il compte assurer une administration plus parfaite. Les 5 nouveaux chefs de services devront travailler en étroite collaboration avec le sous-ministre et le ministre de la Colonisation et assurer la responsabilité entière d'assurer le bon fonctionnement de leurs services respectifs en collaboration avec les autres services.

Voici la liste des nouveaux services avec leurs titulaires respectifs:

1. Service des Terres de Colonisation, chef: M. Théodore Mercier.
2. Service des travaux de colonisation, chef: M. Henri Bertrand.
3. Service de l'établissement des colons, chef: M. Eugène Gagné.
4. Service de la surveillance et de l'aide aux colons, chef: M. Roméo Label.
5. Service du contrôle du personnel extérieur, chef: M. J.-A. Cloutier.

Le chef du nouveau service des terres de colonisation, M. Théodore Mercier, est un ingénieur forestier qui compte 20 années de service civil. M. Mercier est au ministère de la colonisation depuis 1922.

Le chef du nouveau service des travaux de colonisation, M. Henri Bertrand, est un ingénieur civil, entré au ministère de la colonisation au mois de février 1938. M. Bertrand avait été antérieurement ingénieur pour la ville de Drummondville.

Le chef du nouveau service de l'établissement des colons, M. Eugène Gagné, est de tous les titulaires nouvellement nommés celui qui compte le plus d'années au service de la province, soit 23 ans. M. Gagné, qui est ingénieur forestier, exerce ses activités au ministère de la colonisation de puis 1921.

Le chef du nouveau service de la surveillance et de l'aide aux colons, M. Roméo Label, était jusqu'ici chef de district à La Sarre, en Abitibi. Ingénieur forestier, M. Label était au service du ministère de la colonisation depuis 5 ans.

Le chef du nouveau service du contrôle du personnel extérieur, M. J.-A. Cloutier, est un ingénieur forestier entré au ministère de la colonisation en septembre 1924; il compte donc plus de 15 ans de service à ce ministère.

Berlin réclame des succès en mer

Berlin, 27 (A. P.). — Le communiqué du haut-commandement de l'armée allemande publié ce matin se lit comme suit:

"A l'ouest, on signale l'activité de l'artillerie et des expéditions de reconnaissance, ainsi que des envoies de patrouilles des avions de poursuite, sur la frontière franco-allemande."

"Continuant ses succès constants, la marine allemande a coulé plus de 20,000 tonnes, le seul jour de 25 janvier. Un sous-marin allemand a aussi coulé deux des navires d'une flottille britannique, dans l'océan Atlantique, au large de Porto."

"L'assertion publiée dans la presse britannique à l'effet qu'il y aurait des troupes allemandes dans la Galicie orientale russe est fautive. (On n'a pu savoir de quel "Porto" il s'agit ici, mais l'on pense qu'il s'agit d'un port portugais Oporto)."

Accord économique et financier entre la Grande-Bretagne et la Grèce

LONDRES, 27 (C. P.). — Le ministère de la guerre économique a annoncé hier soir que l'Angleterre et la Grèce ont conclu un accord économique et financier.

Voici le texte du communiqué du ministère:

"Un accord a été conclu entre le gouvernement du Royaume-Uni de Sa Majesté et le gouvernement royal grec à la suite de conversations qui ont eu lieu avec M. Apostolides, ministre des finances de Grèce, et M. Varvareos, gouverneur de la Banque de Grèce, sur des questions économiques et financières qui intéressent les deux pays."

"En même temps des lettres ont été échangées entre le ministre des finances de Grèce et le président du conseil des obligataires étrangers au sujet du règlement du service de la dette extérieure de Grèce pour la durée de la guerre."

Québec, 27 (D.N.C.). — Nous avons parlé brièvement, jeudi, de la réunion des sociétés diocésaines de colonisation au Parlement, sous la présidence de Mgr P.-A. Boulet, P.D. Cette réunion avait pour but de discuter la coordination des différentes plaintes relatives à la colonisation et les modifications à y apporter. M. Adélard Godbout est venu rencontrer les délégués, au nombre d'une trentaine et représentant 15 sociétés diocésaines de colonisation. "Tout l'argent dépensé pour aider le colon", a déclaré le premier ministre, "devrait être donné pour du travail sur un lot et nous allons tendre vers ce but".

M. Léo Brown, sous-ministre de la Colonisation, M. J.-E. Garon, directeur des services, au même ministère, M. Avila Bedard, sous-ministre des Terres et Forêts, et plusieurs officiers du ministère de la Colonisation étaient présents.

La veille, une réunion préliminaire avait eu lieu à l'Action catholique, sous la présidence de Mgr Boulet et on avait préparé un mémoire contenant les principales suggestions des sociétés diocésaines de colonisation. En résumant ce mémoire, en présence du premier ministre, Mgr Boulet avait insisté sur le fait qu'il faut organiser le colon pour qu'il soit en état de vivre par lui-même de son lot, après cinq ou six ans. "Il faut, dit-il, élaborer un plan qui le permette".

C'est en réponse à ces remarques que M. Godbout affirmait abonder dans le même sens et fit alors la déclaration citée plus haut. "Jusqu'ici, ajouta-t-il, le colon semble avoir été entraîné à compter sur l'aide du gouvernement pour du travail en dehors de son lot. Il faut changer cela".

La Vie Musicale

Un intéressant concours — La musique chez les Compagnons de saint Laurent — Encore l'étymologie de Noël — La Pologne ne meurt pas — Les deux Concertos de Chopin et leurs deux interprètes

M. Edmond Archambault a institué une bourse de \$100 à laquelle pourront concourir les pianistes ayant terminé leurs études et prêts à entreprendre une carrière professionnelle, mais n'ayant pas encore donné à Montréal de récital soumis à la critique.

La bourse sera de \$100 et le vainqueur aura de plus droit à une apparition comme soliste aux Matinées Musicales de Montréal. Il sera interdit au gagnant, de la bourse de jouer en public à titre de soliste, du jour où il sera proclamé vainqueur jusqu'à ce qu'il soit appelé à jouer aux Matinées Musicales.

Les concours se feront en séance annuelle et seront jugés par M. Wilfrid Pelletier, Arthur Letondal, Claude Champagne et Georges-Émile Tanguay.

Pour être admis au concours, les candidats devront être nés au Canada et ne pas être âgés de plus de vingt-cinq ans; ils devront en faire la preuve en présentant un extrait du registre de naissance. (Ces extraits peuvent être obtenus des registres de l'état civil, soit dans la paroisse où l'on est né, soit au greffe des Titulaires du Palais de Justice.) Les candidats devront posséder un répertoire comprenant au minimum un Concerto, deux Sonates de Beethoven, deux Sonates de Mozart, trois Études de Chopin, trois Préludes et Fugues du Clavecin bien tempéré, une œuvre au moins des auteurs suivants: César Franck, Gabriel Fauré, Debussy, Ravel, Mendelssohn, Saint-Saëns, Brahms ou Schumann.

Chaque demande d'inscription devra être accompagnée d'une lettre de recommandation d'un professeur, d'une école de musique, ou d'un musicien, de réputation établie. Le comité se réserve le droit de rejeter l'inscription de tout candidat qu'il ne juge pas apte à jouer comme soliste à Montréal.

Il y aura un droit d'inscription de \$2 remboursable le jour de l'examen, ou sur réception d'un avis écrit, reçu au moins vingt-quatre heures avant la journée du concours, que le candidat ne se présentera pas.

Ce concours est très intéressant et il faut complimenter M. Edmond Archambault de l'avoir institué. Sauf les restrictions indiquées, la bourse n'a, comme on dit, aucun fil à la patte. Il peut, avec des études de la valeur de celles qui ont été nommées, révéler des talents inconnus et qui s'ignorent eux-mêmes; et n'oublie pas, pour ceux qui s'y présentent, puisque tout le monde n'y peut être à la fois vainqueur, — que le mérite d'avoir fait travailler par les jeunes pianistes un répertoire de douze pièces importantes, que ce serait tout profit pour eux.

Les Compagnons de saint Laurent ont créé une œuvre qui mérite plus que les communications habituelles et dans cette chronique, quoique je ne sois interdit d'y faire de la réclame pour les entreprises musicales ou autres. C'est qu'en effet, ils ne forment pas une association établie sur une base commerciale; ils sont une œuvre comme, par exemple, les Concerts Symphoniques, ils ne visent qu'à apporter un élément à la vie artistique sans y chercher aucun but lucratif.

Leurs activités théâtrales, sont déjà connues; il n'est pas besoin de rappeler le *Jeu de celle qui a porté l'écrit*, le *Je de saint Laurent du Fleuve*, le *Mistère de la Nativité*, les résurrections classiques. Maintenant, ils désirent ajouter à leur activité théâtrale celle de faire connaître nos musiciens canadiens à ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de les applaudir. C'est ce qui les vont faire avec le violoniste Arthur LeBlanc le 3 février et le pianiste Jean Danseur le 17 février. Ces récitals auront naturellement lieu à l'Auditorium de Saint-Laurent.

Ne peut-on espérer que cela les conduira à mettre à leur programme des œuvres de musiciens canadiens? J'entends par ceci des vraies œuvres et non pas des petites musiques telles que la radio en offre dans ses émissions légères. Nos compositeurs pourraient prendre dans leurs œuvres une association artistique pour les monter, ils ont dû laisser dormir sans grand espoir de

jamais les entendre.

Le chanoine Georges Panneton, des Trois-Rivières, s'accorde, probablement sans le savoir, avec un non moindre musicographe que Monsignore Raffaele Casimiri, le maître de chapelle de Saint-Jean de Latran, sur l'étymologie probable de Noël, nom de fête, de chant de la Nativité et exclamation populaire.

Entre parenthèses, j'annonce à tous ceux qui connaissent au moins de nom Raffaele Casimiri qu'il vient d'être créé chanoine de l'Archidiocèse qu'il gratifie, depuis tant d'années, de ses excellentes exécutions musicales.

Dans un ouvrage publié il y a une quinzaine d'années aux Éditions Pasternum, de Rome: *Cantibus Organist* à l'article intitulé *Le Cantus del Presepio* (Cantiques de la Crèche), j'ai trouvé le passage suivant:

"M. A. Gastoué affirme que, quoique le mot Noël soit français, on n'en connaît pas la vraie origine. (Pour ma part) je ne serais pas étonné que le mot Noël fut une contraction du nom hébreu Emmanuel." Il s'appuie sur deux faits d'une importance indiscutable.

Un manuscrit de Sienna, daté de p.c. d'années après la mort de saint François d'Assise, dit qu'après l'Épiphane est un ange apparaît pour annoncer la fête. De quel mot se sert-il, le manuscrit ne le donne pas, mais l'usage existait, dans la cathédrale de Chieri, Piémont, de faire chanter par le diacre à la messe solennelle de la Nativité seulement à la Messe de Minuit: *He missa est, noël!*

Dans un motet de Giovanni Croce, *Quercamus cum pastoribus*, le refrain est: *Noë, noë, noë, noë, noë*.

Si, comme le pense Mgr Casimiri, l'exclamation Noël vient d'Emmanuel, les deux premières syllabes prononcées par le diacre, Noël, Noël, la mutation de l'N prononcée ou = o dans toutes les langues anciennes et modernes, excepté en français et, quand il porte le tréma, en allemand, se rencontre presque toujours: en portugais le nom Manuel devient Manoel. En roumain, l'u si fréquemment rencontré s'écrit tel, mais se prononce o; les Français écrivent Calinesco, Enesco, parce que cela se prononce ainsi, mais les anglais s'écrivent Calinescu qu'ils prononcent Calinesco. Le musicien Georges Enesco écrivait probablement, dans son pays, Enescu.

La probabilité qu'indiquent Mons. Casimiri et le Chanoine Panneton est plus proche d'une vérité que n'est l'opinion, citée dans la Vie Musicale du 5 janvier, de MM. Dauzat et Clédard.

Quant à Larousse, Bescherelle, Littré et t. d. n. y cherchez pas; vous ne trouverez rien, hors l'hypothèse tirée par les chercheurs, de la transformation de *Natalis* en Noël.

Ignace-Jean Paderewski, le prestigieux pianiste qui a fait frémir notre jeunesse, le Rédempteur de la Pologne en dépit du néfaste quatuor Woodrow Wilson, Clemenceau, Lloyd George et Orlando, l'animateur de sa résurrection, le bâtisseur de sa finance, a reçu la seule récompense que, à son âge et dans la tempête présente, il pouvait espérer: il a fait couler les larmes de tous ceux qui ont entendu son indétrônable foi dans la Pologne immortelle.

Kosciusko, frappé à mort, s'écriait: La Pologne n'est morte pas! Un siècle après lui, Paderewski s'écrie aussi: La Pologne ne meurt pas! Quand l'on a dans les veines le sang d'un des capitaines qui commandaient à côté de Sobieski sous les murs de Vienne, on ne perd jamais l'espoir.

Puisse Ignace-Jean Paderewski vivre encore assez longtemps pour voir la Pologne ressusciter de sous la botte allemande et la patte de l'ours moscovite!

Il y a un contraste assez intéressant à établir entre Alexandre Brailowski jouant le Concerto en mi mineur de Chopin et Jean Danseur jouant le Concerto en fa mineur. Mais ceux qui abhorrent les comparaisons, parce qu'elles sont généralement odieuses, se consolent et que ceux qui les aiment pour élater une connaissance qu'ils n'ont pas s'en dépitent: contraste ne veut pas dire comparaison; au contraire, l'un repousse l'autre.

Le seul lien qui existe entre les deux Concertos, c'est qu'ils sont du même auteur. Mais en les écrivant, Chopin n'était pas dans une identité disposition d'esprit. Nul plus que lui n'était sujet à l'inspiration du moment et, maître comme il était du métier d'écrire, il variait inconsciemment son expression. C'est au point qu'il pouvait écrire sa délicieuse *Berceuse* et les violoncelles de la *Polonaise* en la bémol qui sont aux deux pôles de la pensée musicale.

Les deux Concertos ne se ressemblent pas; les deux pianistes non plus. Ils n'ont en commun que la perfection de leur technique pianistique. Tout le reste, c'est leur cerveau et leur cœur qui le commandent. N'y apportons pas une béotienne appréciation des envieux de leurs talents: tous les deux sont au-dessus de cette mesquinerie.

Aucun communiqué ne doit être envoyé à mon nom, ni au "Devoir" ni ailleurs, sans qu'il ait été traité comme correspondance personnelle et je puis l'avoir trop tard pour le retourner à temps au journal.

Je n'ai rien à voir à la publication ni au rejet des communications et leur envoi à mon nom est la meilleure garantie qu'ils ne seront pas publiés à temps. On devra donc — et ceci ne souffre pas d'exception — les adresser comme ceci: Le "Devoir", pour le chef du service d'information, pour le jeudi midi au plus tard.

On voudra bien aussi prendre note que jamais je ne passe de communications

Gazette artistique

27 janv. MONUMENT NATIONAL. — Les Variétés Lyriques dans *Blossom Time*, avec Charles Goulet dans le rôle de Schubert. (Aussi le 28).

27 janv. AUDITORIUM DU PLATEAU. — En matinée. Récital pour les jeunes, donné par le petit pianiste-compositeur André Mathieu. (Impres. Louis-H. Bourdon).

30 janv. AUDITORIUM DU PLATEAU. — La Société des "Concerts symphoniques de Montréal". Chef d'orchestre, Izler Solomon. Soliste, Jean Danseur, pianiste.

1er fév. ECOLE SUPERIEURE QUERBES. — "Propos de théâtre", conférence par le R. P. Emile Legault, C.S.C., illustrée par les Compagnons de saint Laurent. (Au bénéfice des Noëlites de Saint-Viateur).

3 fév. AUDITORIUM DE ST-LAURENT. — Matinée artistique. Récital de M. Arthur LeBlanc, violoniste-virtuose acadien.

4 fév. MONUMENT NATIONAL. — "Eridolions '40", revue de Fridolin. En mat et en soirée, les 4, 6, 8 et 10 janv. En soirées, les 5 et 9 janv.

5 fév. HIS MAJESTY'S. — Concert par Rose Bampton, soprano du Metropolitan Opera. Impresarios Béique et Payne.

6 fév. AUDITORIUM DU PLATEAU. — Les célèbres pianistes Jacques Fray et Mario Braggiotti.

10 fév. AUDITORIUM DE ST-LAURENT. — Matinée classique. "Le Misanthrope", de Molière, par les Compagnons de Saint-Laurent.

17 fév. AUDITORIUM DE ST-LAURENT. — Matinée artistique. Récital de M. Jean Danseur, "L'aristocrate du piano".

19 fév. FORUM. — Le grand concert-gala organisé par les artistes de Montréal au bénéfice de la Croix-Rouge canadienne.

28 fév. HIGH SCHOOL OF MONTREAL. — Les étudiants et étudiants dans *Cyran de Bergerac*, d'Edmond Rostand, version anglaise de Brian Hooker.

Les débuts d'André Mathieu à New-York

New-York, 27 (Spécial au Devoir). — André Mathieu, le petit pianiste-compositeur prodige canadien-français, débutera à New-York, à la Town Hall, le samedi soir 3 février prochain. Voici le programme qu'il exécutera en cette circonstance:

I. Trois Études, Dans la Nuit, Procession d'Éléphants, Les Abeilles Piquantes, d'André Mathieu;

II. Hommage à Mozart enfant, Danse sauvage, Berceuse, Valse pour enfant, Les Vagues, d'André Mathieu;

III. Suite pour deux pianos, de André Mathieu (Rodolphe Mathieu au second piano).

IV. Le Couteau, de Daquin; Quatre Préludes: Nos. 15, 3, 20 et 22, de Chopin; Clair de Lune, Doctor Gradus ad Parnassum, Danseuses de Delphes, Coltrivog's Cake-Walk, de Debussy;

V. Menuet (de la Sonatine), de Ravel; Le Petit Air Blanc, de Ibert; Les Poulx, de Jacques de la Presle; Les Mouettes, d'André Mathieu.

VI. Concerto pour deux pianos, d'André Mathieu (Rodolphe Mathieu au second piano).

Impresario, Louis-H. Bourdon.

Le succès de Fray et Braggiotti aux E.U.

Pendant les quatre ou cinq années qu'ils ont fait les délices des amateurs de radio, les grands pianistes français Jacques Fray et Mario Braggiotti se sont fait tant d'admirateurs, que, depuis la fin de leur concert avec la National Broadcasting Company, ils donnent un concert sur concert, aux États-Unis et ailleurs, sans jamais lasser leurs auditeurs. Et c'est presque miraculeux, quand on sait combien les instrumentistes étrangers, — surtout les jeunes et les modernes comme Fray et Braggiotti, — sont suspects aux auditoires américains, si enthousiastes parfois d'un violoniste à la chevelure surabondante, ou encore des grands chanteurs.

C'est que Fray et Braggiotti ont admirablement résolu le problème de la réconciliation de la musique progressive (un peu trop, au dire de beaucoup) qui est dans le goût des Américains, et de la musique classique. Ils les ont même si bien mariés que l'on est tenté d'écrire que ces duettistes ont inventé un nouveau moyen d'expression musicale.

On pourra en tout cas tenter de donner un nom à leur invention lorsqu'on les entendra à Montréal même, à l'Auditorium du Plateau, le soir du 6 février, sous les auspices de M. Louis-H. Bourdon.

(Comm.)

Les triomphes européens de Rose Bampton

Mme Rose Bampton, célèbre soprano au Metropolitan, donnera son premier récital à Montréal, lundi 5 février, au théâtre His Majesty's. On se rappelle le succès qu'elle remporta en chantant au Festival de St-Laurent, il y a trois ans.

Rose Bampton fit sa première tournée européenne d'opéra et de concert il y a quatre ans. Acclamée dans toutes les capitales d'Europe comme une des plus grandes chanteuses, elle a dû depuis répéter sa tournée tous les ans.

Elle fut envoyée en Europe pour représenter la musique au congrès

prendre que, signant toujours cette chronique, je ne puis prendre à mon compte ce qu'on m'envoie et que je garde la liberté de ne parler que de ce qui me plaît.

de l'English Speaking Union, et son succès, tant auprès de la cour que du public anglais, fut immédiat.

Rose Bampton remporta ses premiers triomphes comme contralto, mais le registre très étendu de sa voix lui permit de chanter soprano. Son début dans *Léonora de Trovatore*, au célèbre Opéra de Covent Garden, à Londres, fut admiré à l'unanimité par la presse anglaise.

Parmi les appréciations des critiques européens, on lit les suivantes: "une cantatrice de première grandeur", "douce magnifiquement", "technique vocale et sens musical admirables".

Rose Bampton est incontestablement une des ambassadrices les plus compétentes qui aient représenté l'Amérique en Europe. Elle sera accompagnée au piano par M. Wilfrid Pelletier, célèbre chef d'orchestre au Metropolitan Opera et directeur artistique des Concerts Symphoniques de Montréal.

Pour toute information, on est prié de s'adresser à la chambre 217, de l'hôtel Windsor, Lancaster 1398. (Comm.)

Aux Concerts Symphoniques

Les Concerts Symphoniques présenteront mardi prochain, 30 janvier, à l'Auditorium du Plateau, en la personne de M. I. Solomon, chef d'orchestre de l'Illinois Symphony Orchestra, un jeune musicien dont le talent a été acclamé à l'unanimité par la critique américaine.

Il a déjà dirigé les orchestres de Chicago, Détroit, Buffalo, Grand Rapids et plusieurs autres orchestres, l'an dernier après Toscanini, le célèbre orchestre de la NBC.

A ce même concert on entendra également le grand pianiste canadien-français Jean Danseur, qui jouera le Concerto en fa mineur de Chopin. On se rappellera également l'enthousiasme qui accueillit, l'an dernier, ce grand artiste quand il revint en Amérique pour la première fois depuis vingt ans. Établi à New-York depuis, notre compatriote représente aux États-Unis le talent musical canadien comme l'ont fait avant lui Edward Johnson et Wilfrid Pelletier.

Le programme sera le suivant: La Princesse Jaume (ouverture), Saint-Saëns; Concerto en fa mineur, Chopin (soliste: Jean Danseur, pianiste); Suite Capriol, Warlock (pour orchestre à cordes); Symphonie no. 5, Sibelius; Rhapsodie Roumaine no. 1, Enesco.

Pour toute information concernant ce concert: chambre 219, hôtel Windsor, LA. 6037.

Au Gesù dimanche

La Chorale des Indiens de Caughnawaga

Elle chantera aux messes de 9 h. et de 10 h. et à la grand-messe de 11 h.

Demain, le 28 janvier, la Chorale de Caughnawaga chantera au Gesù, aux messes de 9 h. et 10 h. et à la grand-messe de 11 h. Comme on sait, les Indiens jouissent depuis toujours, dans leur mission, du privilège de chanter à toutes les cérémonies liturgiques dans leur propre langue. Une fois par année, avec la bienveillante autorisation de S. Exc. Mgr l'Archevêque, les Indiens viennent chanter à Montréal, et nous procurent ainsi l'avantage de pouvoir apprécier leur sens religieux et artistique. La chorale sera sous la direction de R. P. Alfred Bernier, S.J., professeur de liturgie et de musique sacrée.

Le "Misanthrope" en matinée aujourd'hui

PREMIERE MATINEE CLASSIQUE DES COMPAGNONS DE SAINT LAURENT

M. Victor Doré, surintendant de l'Instruction publique, présidera, cet après-midi, la première matinée classique des Compagnons de saint Laurent, qui inaugurent cette nouvelle initiative destinée à la culture classique et dramatique de la jeunesse étudiante. Les Compagnons ont choisi une comédie de Molière, dans laquelle ils ont rapporté, au cours des six représentations données en décembre, un succès que toute la critique a bien vaillamment souligné: ils répéteront *Le Misanthrope*, en l'accompagnant de commentaires et d'explications.

Le spectacle commencera à 2 h. 30, à l'Auditorium de Saint-Laurent, où une section du parterre a été réservée pour les adultes.

Le samedi, 3 février, les Compagnons présenteront Arthur LeBlanc, violoniste canadien qui a conquis les auditoires de Carnegie Hall, à New-York, en trois concerts, qu'il y a donnés en mai 1939. Les critiques, new-yorkaises s'accordent à dire qu'ils ont "rarement remarqué une perfection aussi constante chez un artiste".

Les billets sont maintenant en vente pour chacune de ces matinées. La location se poursuivra au studio des Compagnons, 530 est, rue Mont-Royal, FR. 2600.

Association des Chanteurs de Saint-Lambert

Le concert annuel de l'Association des Chanteurs de Saint-Lambert aura lieu le jeudi 1er février à l'Académie Saint-Michel, avenue Lorne. La chorale, sous la direction de Jean Goulet, interprétera les œuvres suivantes: *La Nuit* (Renard), *Mille regrets de vous abandonner* (Josquin des Prez), *La Mère Michel* (Ravitz), *Chœur du monde* (Costeley), *Chœur de la Marche* (Costeley), *Chœur de la Marche* (Costeley), *Chœur de la Marche* (Costeley).

Le concert sera donné à 8 h. 30, à l'Académie Saint-Michel, avenue Lorne, sous les auspices de M. J. A. Samson, sous les auspices des Anciens retraités de la maison du Christ-Roi et des Tertiaires de St-François.

Il y aura chant, musique et allocutions par M. J. A. Samson et M. J. A. Samson, ainsi qu'une conférence par M. J. A. Samson sur la vie de M. E.-H. Montpetit et T. Bérubé.

Le public est cordialement invité à y assister. Les dames sont admises. Entrée libre. — (Comm.)

"Deux apôtres laïques de Verdun"

Dimanche soir, le 28 janvier, à 8 h. 15, dans la salle de l'Académie Richard, 200 rue Gal, Verdun, aura lieu une soirée organisée par M. J. A. Samson, sous les auspices des Anciens retraités de la maison du Christ-Roi et des Tertiaires de St-François.

Il y aura chant, musique et allocutions par M. J. A. Samson et M. J. A. Samson, ainsi qu'une conférence par M. J. A. Samson sur la vie de M. E.-H. Montpetit et T. Bérubé.

Le public est cordialement invité à y assister. Les dames sont admises. Entrée libre. — (Comm.)

Du sucre en abondance

Le contrôleur fédéral des approvisionnements et des prix du sucre au Canada, en temps de guerre, M. R. S. Noble, vient de déclarer que le sucre est l'une des denrées dont il n'y a pas à craindre la pénurie. Au contraire, dit-il, il y a un surplus considérable à travers le monde. Même les principaux pays producteurs comme Cuba et Java restreignent artificiellement la production de leurs terres et le rendement de leurs raffineries.

Ces derniers temps, il y a eu une nouvelle course sur le sucre, parce que le bruit courait que le Parlement allait porter d'un à deux sous la taxe sur le sucre. En raison de la dissolution des Chambres hier, cet accroissement de taxe est écarté.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430, rue No-

Le Cinéma

Au Cinéma de Paris

"Trois de Saint-Cyr"

Faisant suite aux retentissants succès de "Trois Valses", le cinéma de Paris présente, à compter d'aujourd'hui, un très beau film intitulé: "Trois de Saint-Cyr". C'est une œuvre mi-documentaire, mi-dramatique, se déroulant dans le milieu de la fameuse école militaire française de Saint-Cyr d'où sont sortis et sortent encore de si beaux types d'officiers d'infanterie. Le film a été tourné avec la permission de l'armée française et sous la surveillance du gouvernement; c'est donc dire que le spectateur, quant à ce qui concerne la partie objective du film, ne sera pas trompé.

À Saint-Cyr, les anciens accueillent les nouveaux. Le major Mercier et Parent s'intéressent particulièrement au jeune Lemoine, pour des raisons différentes. Mais malgré les heurts de leurs caractères, une amitié profonde se lie entre eux, d'autant que Mercier est épris de Françoise, sœur de Lemoine. Cinq ans après, ils se retrouvent aux confins du désert de Syrie. Lemoine, isolé dans un petit poste, est encerclé par les dissidents. Il se défend héroïquement, mais succombe en faisant le coup de feu, tandis que la colonne de dégage-

ment, menée par Mercier et Parent, met l'ennemi en fuite. La prochaine promotion de Saint-Cyr sera celle du lieutenant Jean Lemoine.

La photo est surtout très soignée et l'interprétation est confiée à un groupe de bons acteurs tels que: Roland Toutain, Jean Chevrier, Jean Mercanton, Léon Belières, Jean Worms, Colette Régis, Hélène Perdrière, Paul Amyot, Léon Belières, Colette Régis. Pour tous.

SCÉNARIO. — C'est là une très simple histoire de trois camarades de Saint-Cyr, deux sortis de la même promotion: Mercier et Parent, l'autre: Le Moine, plus jeune, plus fragile, mais aussi ardent à servir la France. Mercier aime la sœur de Lemoine, belle, riche, tendre. Il est pauvre, il s'efface. Cinq ans plus tard, les trois amis se retrouvent en Syrie où Mercier, officier de renseignements, dirige la surveillance et la défense des postes frontaliers. Un tortin du Moine résiste avec quelques hommes est attaqué, pris, mais la colonne mobile le reprend aux pillards. Le Moine est mort au champ d'honneur. L'année suivante, la promotion de Saint-Cyr sera baptisée du nom de ce jeune héros de l'unité. Lemoine, sa sœur, son père, Mercier, que l'on devine fiancé à celle qui aime, assisteront à la glorification de cet enfant héroïque.

"Saint-Denis". — Opéra comique d'après Gustave Charpentier. Réalisateur: Abel Gance. Interprètes: Grace Moore, Georges Thill, Pauline Carton, Ginevra Leclerc, Le Vigan, Jacqueline Préval. Pour public averti.

SCÉNARIO. — 1900. Montmartre, cœur de Paris, est devenu une véritable colonie. Louise, une jeune fille de 17 ans, est amoureuse de Julien, un compositeur d'opéra inconnu; cependant, jamais les parents ne consentiront à ce mariage avec un bohème incapable de faire vivre une femme. Louise travaille sans gâche, son esprit est ailleurs. Un jour, l'atelier est envahi des rapins qui entraînent les ouvrières dans une ronde enlaidie; Louise disparaît à la faveur du brouhaha. Les parents, qui ne comprennent rien à ce qui se passe, attendent le retour de l'enfant prodigue; le désespoir est venu. Le père s'est allié sans doute pour ne plus se relever. Va-t-il mourir? La pauvre mère se précipite, court derrière ce char où, transformée en "Mère de Paris", Louise envoie des baisers à chaque rue, à chaque coin de rue, à chaque maison.

La vie a repris ses droits. Le père est sauvé. Louise travaille sans gâche, son esprit est ailleurs. Un jour, l'atelier est envahi des rapins qui entraînent les ouvrières dans une ronde enlaidie; Louise disparaît à la faveur du brouhaha. Les parents, qui ne comprennent rien à ce qui se passe, attendent le retour de l'enfant prodigue; le désespoir est venu. Le père s'est allié sans doute pour ne plus se relever. Va-t-il mourir? La pauvre mère se précipite, court derrière ce char où, transformée en "Mère de Paris", Louise envoie des baisers à chaque rue, à chaque coin de rue, à chaque maison.

LOUISE. — Opéra comique d'après Gustave Charpentier. Réalisateur: Abel Gance. Interprètes: Grace Moore, Georges Thill, Pauline Carton, Ginevra Leclerc, Le Vigan, Jacqueline Préval. Pour public averti.

SCÉNARIO. — 1900. Montmartre, cœur de Paris, est devenu une véritable colonie. Louise, une jeune fille de 17 ans, est amoureuse de Julien, un compositeur d'opéra inconnu; cependant, jamais les parents ne consentiront à ce mariage avec un bohème incapable de faire vivre une femme. Louise travaille sans gâche, son esprit est ailleurs. Un jour, l'atelier est envahi des rapins qui entraînent les ouvrières dans une ronde enlaidie; Louise disparaît à la faveur du brouhaha. Les parents, qui ne comprennent rien à ce qui se passe, attendent le retour de l'enfant prodigue; le désespoir est venu. Le père s'est allié sans doute pour ne plus se relever. Va-t-il mourir? La pauvre mère se précipite, court derrière ce char où, transformée en "Mère de Paris", Louise envoie des baisers à chaque rue, à chaque coin de rue, à chaque maison.

LOUISE. — Opéra comique d'après Gustave Charpentier. Réalisateur: Abel Gance. Interprètes: Grace Moore, Georges Thill, Pauline Carton, Ginevra Leclerc, Le Vigan, Jacqueline Préval. Pour public averti.

SCÉNARIO. — 1900. Montmartre, cœur de Paris, est devenu une véritable colonie. Louise, une jeune fille de 17 ans, est amoureuse de Julien, un compositeur d'opéra inconnu; cependant, jamais les parents ne consentiront à ce mariage avec un bohème incapable de faire vivre une femme. Louise travaille sans gâche, son esprit est ailleurs. Un jour, l'atelier est envahi des rapins qui entraînent les ouvrières dans une ronde enlaidie; Louise disparaît à la faveur du brouhaha. Les parents, qui ne comprennent rien à ce qui se passe, attendent le retour de l'enfant prodigue; le désespoir est venu. Le père s'est allié sans doute pour ne plus se relever. Va-t-il mourir? La pauvre mère se précipite, court derrière ce char où, transformée en "Mère de Paris", Louise envoie des baisers à chaque rue, à chaque coin de rue, à chaque maison.

LOUISE. — Opéra comique d'après Gustave Charpentier. Réalisateur: Abel Gance. Interprètes: Grace Moore, Georges Thill, Pauline Carton, Ginevra Leclerc, Le Vigan, Jacqueline Préval. Pour public averti.

SCÉNARIO. — 1900. Montmartre, cœur de Paris, est devenu une véritable colonie. Louise, une jeune fille de 17 ans, est amoureuse de Julien, un compositeur d'opéra inconnu; cependant, jamais les parents ne consentiront à ce mariage avec un bohème incapable de faire vivre une femme. Louise travaille sans gâche, son esprit est ailleurs. Un jour, l'atelier est envahi des rapins qui entraînent les ouvrières dans une ronde enlaidie; Louise disparaît à la faveur du brouhaha. Les parents, qui ne comprennent rien à ce qui se passe, attendent le retour de l'enfant prodigue; le désespoir est venu. Le père s'est allié sans doute pour ne plus se relever. Va-t-il mourir? La pauvre mère se précipite, court derrière ce char où, transformée en "Mère de Paris", Louise envoie des baisers à chaque rue, à chaque coin de rue, à chaque maison.

LOUISE. — Opéra comique d'après Gustave Charpentier. Réalisateur: Abel Gance. Interprètes: Grace Moore, Georges Thill, Pauline Carton, Ginevra Leclerc, Le Vigan, Jacqueline Préval. Pour public averti.

SCÉNARIO. — 1900. Montmartre, cœur de Paris, est devenu une véritable colonie. Louise, une jeune fille de 17 ans, est amoureuse de Julien, un compositeur d'opéra inconnu; cependant, jamais les parents ne consentiront à ce mariage avec un bohème incapable de faire vivre une femme. Louise travaille sans gâche, son esprit est ailleurs. Un jour, l'atelier est envahi des rapins qui entraînent les ouvrières dans une ronde enlaidie; Louise disparaît à la faveur du brouhaha. Les parents, qui ne comprennent rien à ce qui se passe, attendent le retour de l'enfant prodigue; le désespoir est venu. Le père s'est allié sans doute pour ne plus se relever. Va-t-il mourir? La pauvre mère se précipite, court derrière ce char où, transformée en "Mère de Paris", Louise envoie des baisers à chaque rue, à chaque coin de rue, à chaque maison.

LOUISE. — Opéra comique d'après Gustave Charpentier. Réalisateur: Abel Gance. Interprètes: Grace Moore, Georges Thill, Pauline Carton, Ginevra Leclerc, Le Vigan, Jacqueline Préval. Pour public averti.

SCÉNARIO. — 1900. Montmartre, cœur de Paris, est devenu une véritable colonie. Louise, une jeune fille de 17 ans, est amoureuse de Julien, un compositeur d'opéra inconnu; cependant, jamais les parents ne consentiront à ce mariage avec un bohème incapable de faire vivre une femme. Louise travaille sans gâche, son esprit est ailleurs. Un jour, l'atelier est envahi des rapins qui entraînent les ouvrières dans une ronde enlaidie; Louise disparaît à la faveur du brouhaha. Les parents, qui ne comprennent rien à ce qui se passe, attendent le retour de l'enfant prodigue; le désespoir est venu. Le père s'est allié sans doute pour ne plus se relever. Va-t-il mour

LA PAGE FÉMININE

"Vivre en aimant"

Directrice : Germaine BERNIER

Les livres

"L'Oncle des Jumeaux Pomponnelle"⁽¹⁾

Si notre littérature ne s'enrichit pas, ou si peu, ce n'est pas que nos auteurs soient stériles. Les éditeurs doivent être les premiers à s'en rendre compte au cours de la présente saison, et ce n'est pas le ou la journaliste, pris par la besogne quotidienne, qui peut trouver le temps de parcourir tous ces essais à mesure qu'ils lui parviennent.

Néanmoins avec le temps on finit par en connaître quelques-uns et c'est ce qui me permet de vous entretenir aujourd'hui du dernier roman d'Adrienne Maillet: "L'Oncle des Jumeaux Pomponnelle". Disons tout de suite que ce titre qui fait si jeune et trompeur et que ce livre n'est pas spécialement destiné aux jeunes lecteurs, comme "L'oncle et les jumeaux" pourraient le faire croire.

Dans son premier roman: "Peuvent-elles garder un secret", l'auteur avait baptisé tous ses personnages de noms historiques ou géographiques: Laval, Verchères, Charlevoix, Joliette, des Deux-Montagnes, Malane, Nicolet, des Trois-Rivières, Chambly, Bonaventure, etc. On aurait dit la géographie personnifiée, pour faire plus couleur locale sans doute, quoique tous ces noms aujourd'hui soient bien plus dans l'histoire que dans... le carnet social et que ce roman soit situé, non au XVIIe mais au XXe siècle.

Pourquoi, dans ce deuxième ouvrage, les noms des personnages se sont-ils allégés au point que quatre des héros du livre s'appellent Pomponnelle? Ça, c'est le secret, non des dieux, mais de Mlle Maillet.

"L'Oncle des Jumeaux Pomponnelle" est donc un roman destiné aux adultes, quoique sa lecture ne puisse être interdite aux jeunes, cette histoire étant parfaitement édifiante: deux conversions, une intervention céleste et un... miracle, ni plus ni moins.

Voici l'intrigue en quelques mots. Deux jumeaux, dont l'un a perdu la foi sous l'influence de son oncle Pomponnelle, remarquant la même jeune fille. Celle-ci, ne pouvant reconnaître plus facilement les jumeaux dans son cœur que sous ses yeux, fait une neuvaine à S-Jude pour qu'il la guide dans son choix. Cette jeune personne, malgré un vœu fait en laissant le couvent de ne jamais épouser "un homme qui ne serait pas fidèle à ses pratiques religieuses", décide cependant, dans un but d'apostolat, de choisir justement Pierre Pomponnelle qui n'a plus la foi. Elle obtient du jeune homme la promesse formelle qu'il l'accompagnera toujours, sans faute, à la messe d'obligation. Ainsi, selon les apparences, elle est fidèle à son vœu, puisque son fiancé reprendra au moins une partie des pratiques religieuses. Mais le jumeau conduit, fou de désespoir, est en réalité menacé de folie (du moins la famille a cette crainte) et c'est la supplication de son frère incroyant, qui promet de revenir à la foi (?) ou tout simplement à sa religion, qui obtient le miracle du désenchantement de son frère, si l'on peut se permettre cette expression.

Après ce miracle et cette conversion pour le moins intéressée, le livre finirait mal si le député Pomponnelle ne retournait pas lui aussi à sa religion en retrouvant l'objet d'un ancien amour.

"L'Oncle des Jumeaux Pomponnelle" est le second ouvrage de Mlle Maillet. Le lecteur a-t-il droit d'être plus exigeant et plus sévère? Je le crois.

Ce deuxième roman marque-t-il un progrès sur le premier? Je ne le crois pas. Mlle Maillet nous fait côtoyer le drame, elle ne nous y plonge pas.

La complication ou le genre d'intrigue n'est pas tout dans un roman. Il y a aussi le plus ou moins de vie que l'auteur communique, doit savoir communiquer à ses personnages, le plus ou moins de vérité, de logique, de vraisemblance dans les faits du récit, dans les actes des héros. Et il y a encore l'écriture, le style autrement dit, avec ses défauts et ses qualités.

Gabrielle Chedville est une petite fille très raisonnable et raisonneuse, très pondérée, doublée d'une âme d'apôtre et dont le cœur suit docilement la raison et le désir d'apostolat. Comme héroïne de roman, ce n'est pas embarrassant pour la romancière.

Les jumeaux sont d'excellents garçons qui s'expriment, non comme des gens épris que l'émotion trouble, qui tremblent et osent en même temps, mais en hommes sûrs d'eux-mêmes et... du texte qu'ils veulent débiter.

L'oncle Pomponnelle est le portrait du député idéal tel que l'on pourrait en rêver dans la plus parfaite démocratie. C'est une perfection d'homme, tant qu'il n'a pas évidemment à donner son idée sur les questions religieuses. Disons en passant que le chapitre sur la politique et l'esprit de parti est bourré d'idées justes et paraît être le mieux réussi du volume.

Ce n'est pas tout d'inventer une intrigue très compliquée, il faut la dénouer. Et pour la dénouer selon le plan choisi, il faut parfois avoir recours aux services du ciel... parce que pour conduire le monde psychologique et sentimental à la façon de l'auteur, il ne faut rien moins qu'un miracle. Les détails secondaires sont disséqués, passés à la loupe, voire au microscope et longuement énumérés, mais les mouvements d'âme et de cœur sont réglés presque magiquement.

Et de quelle plume est écrit ce roman? Quelques lignes relevées ici et là peuvent nous renseigner.

La désertion de nos campagnes le révoltait. Il ne manquait jamais de tâcher à faire comprendre aux jeunes ruraux tout ce qu'ils ont à gagner à cette vie saine, libre et vivifiante, plutôt qu'à celle des cités, où ils ne peuvent qu'à grand'peine gagner le pain quotidien. (p. 23).

...salon, meublé style art moderne. (p. 7).

Il avait raison le député Jean Pomponnelle. Il était encore apte à plaire aux femmes. Les années qui avaient argenté ses tempes ne pouvaient qu'ajouter à ses agréments, aux yeux de plus d'une. (p. 93).

— Ah! père, si tu savais comme il est délicieux d'avoir enfin pris décision, après des semaines de tergiversations. (p. 95).

— Sans doute, mais il faudrait, d'abord, que je résignasse mon mandat. (p. 179).

Il était frappé de voir combien sa dulcinée paraissait convaincue des mystères qui se déroulaient à l'autel et avec quelle dévotion elle en

suivait chaque mouvement, les yeux rivés à son missel. (p. 117).

De constater que son jumeau n'avait pas encore, après plus d'un mois, réussi à éliminer en lui le souvenir de celle qu'il avait irrévocablement perdue, troublait la quiétude de Pierre. (p. 127).

— Vous êtes muet par les meilleures intentions, je le sais, chère Gaby... (p. 133).

— Je sais avec quelle anxiété vous attendrez ma réponse; pourtant, dans notre intérêt à tous trois, il me faut la bien considérer. Pardonnez-moi la douleur de la suspension. Je vous prie de ne pas venir ici avant que je vous y appelle. (p. 82).

Durant une heure, debout devant son miroir, elle dressa ses batteries les plus sérieusement du monde. Dans le but de gagner Pierre, le ton, le geste, les différentes intonations furent étudiés avec soin. (p. 97).

Enfin! huit heures. Il pouvait donc se présenter chez la bien-aimée. Il en tremblait d'émotion de la tête aux pieds. Il crut défaillir en poussant le bouton électrique. (p. 99).

Il serait trop long de disséquer à notre tour ces lignes dont quelques-unes défilent l'analyse logique, voire grammaticale et dont les autres sont, pour le moins, inélegantes et de mauvais goût.

Mlle Maillet n'abuse-t-elle pas aussi de certaines expressions comme "l'êlu de son cœur, l'êlu de votre cœur, l'êlu de mon cœur, il était l'êlu!" Les mots "conquête, échec, victoire, défaite, vainqueur, triomphe" répétés à satiété ne font-ils pas trop sport ou trop militaire dans un récit d'amour? C'est cette tendance au style "épique" qui a sans doute conduit l'auteur à employer le mot batteries à la place du mot arguments quand elle nous fait voir Gabrielle Chedville devant son miroir étudiant l'attitude à prendre et les paroles à dire au moment d'accueillir celui qu'elle a choisi. C'est la même chose pour le mot suspension de la page 82. L'auteur a-t-elle dû penser à la suspension des hostilités... terme qui devrait être en vogue.

On dira peut-être que ce sont là des négligences. Mais une romancière à son deuxième roman peut-elle se permettre de telles insouciances et pourra-t-elle en vouloir aux lecteurs et aux lectrices qui ne les goûteront pas?

27-40

PRISCA

(1) En vente au Service de Librairie du "Devoir", au comptoir ou par la poste, \$1.00.

Archiconfrérie N.-D.-des-Malades

Donner au Christ
Toutes mes souffrances.

Chers malades,

Retraite: "Attention".

C'est donc entendu: je dois

répondre pleinement et vite à la

grâce de la retraite. Si j'y étais infidèle, je m'enfoncerais davantage et

au lieu de suivre ma vocation de

malade, je m'en détournerais immédiatement chaque jour.

Notre-Seigneur me dit à chaque

instant: Ecoute. Il connaît mon irrégularité, ma dissipation et ma dureté

peut-être. J'écouterai donc la grâce

sous toutes ses formes: paroles de

reproche et d'encouragement. Et

pendant la retraite, je fuirai toute

conversation inutile, toute dissipation

volontaire.

Crainte et humilité:

Jusqu'ici, j'ai été un arbre digne

du feu; une vierge folle à la lampe

sans huile, un convive dépourvu de

la robe nuptiale, un lépreux guéri

mais resté ingrat, un serviteur pa-

reux qui a enfoui ses talents. Que

ferai-je à l'avenir?

Seigneur, je ne puis plus abuser

de ta grâce nouvelle. Je suis un

être impur de tout bien, un mala-

de capable de tout mal. Jusqu'à

convertir en mal le plus excellent bien,

celui de la maladie. Et puis, est-ce

que par là je ne compromettrais pas

la retraite de mes compagnons d'hô-

pital? Et sans la retraite, ma vie

resterait, comme par le passé, un

mensonge, une trahison, une ingrati-

tude.

Soin et patience:

Cette grâce de la retraite opère

lentement et progressivement, com-

me le mal que fait la même goutte

d'eau qui tombe toujours à la même

place. Si je fais bien la retraite, cette

même goutte, qui tombera goutte à

goutte dans mon âme, y laissera des

bénédictions nombreuses et mon

cœur sera pénétré comme par infil-

tration et amollissement pour qu'il

reçoive plus facilement l'empreinte

des choses divines. La retraite finira

par opérer en moi ses effets mer-

veilleux, détruira mon insensibilité

et dirigera ma volonté vers les choses

qui viennent de Dieu. C'est comme

cela que je me reformerai.

Confiance:

Nous sommes faibles, c'est vrai,

mais les saints du ciel étaient faibles,

eux aussi, et après plusieurs

retraites, ils sont devenus forts com-

me des lions. La grâce les a forti-

fiés. Pourquoi ne ferions-nous pas

ce qu'ils ont fait eux-mêmes? Nous

demanderons, pendant les quelques

jours qui nous séparent de cet exer-

cice annuel, la grâce de la force, et de cette parole confiance nous nous emparons comme d'un trésor que nul ne nous dérobera.

Vivacité et générosité:

Nous avons été timides, ce fut notre malheur. Nous serons plus énergiques, dès cet instant. Nous ne nous servirons plus de demi-mesures et nous nous redonnons, chaque jour, cette semaine: Vainqueurs, nous serons.

Mot d'ordre:

C'est décidé, je me mets à l'œuvre. Ma retraite, je la ferai.

Zoël FRECHETTE, prêtre,

aumônier diocésain, Sherbrooke.

N. B. — La conférence mensuelle

vous sera donnée, vendredi, de C. H. L. T. à 2 h. 30. Elle constituera la

préparation de la retraite.

Pèlerinage historique et religieux à Rome

Tel est le titre de la causerie que fera mademoiselle Exilda Lévesque, conférencière distinguée et de grand talent, à l'Hôtel Mont-Royal, Salon "D", à 8 h. 30 p.m., sous les auspices du "Centro Canadese di Studi Italiani". Mademoiselle Lévesque parlera en français et en italien.

On peut obtenir des invitations en téléphonant au Secrétariat: Lancaster 5350.

Nouveautés canadiennes

Les Cahiers des Dir. — Vol. IV. Volume de plus de 300 pages. Au comptoir \$1.50, par la poste, \$1.65.

La pénétration du continent américain par les Canadiens français, par M. Benoit Brouillette. Volume de 235 pages. Au comptoir ou par la poste \$1.00.

Un homme sortit pour semer. (Le Frère Joseph Maffei, O.M.I.), par R. P. Eugène Nadeau, O.M.I. Volume de plus de 200 pages. Au comptoir ou par la poste \$1.00.

Romans canadiens: La mer qui meurt, par M. l'abbé Lionel Boisseau. Volume de plus de 200 pages. Au comptoir ou par la poste \$1.00.

L'oncle des jumeaux Pomponnelle, par Mlle Adrienne Maillet. Volume de 250 pages. Au comptoir ou par la poste \$1.00.

Amour moderne, par Mlle Laetitia Filion. Volume de 140 pages. Au comptoir ou par la poste \$1.00.

Monseigneur Jacques B. de Srepen, 1790-1872, par Gilles. Volume de 157 pages. Au comptoir ou par la poste \$1.00.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR

— Il ne saurait être question pour nous d'y paraître cette année, fût-ce avec effort, toutefois je regretterais de vous priver de cette fête, Mathilde; vous trouverez sans peine d'autres compagnons, j'imagine.

Une expression chagrine obscurcit soudain le visage gracieux de Mlle Berville.

— Oh! je ne m'en soucie guère, je vous assure, et vous me manquez cruellement tous les trois... Combien je déplore d'avoir promis à Marie des Noyers de lui aider à préparer le bal qui suivra. Elle est si délicate qu'elle ne saurait s'en

tirer seule, mais ce sera pour moi un gros crève-cœur de vous quitter plus tôt que je ne pensais.

— Alors vous ne finirez pas le mois d'août aux Ombrelles, comme c'était convenu?

— Cela me paraît impossible, chère Madame, jugez vous-même. Si cette pauvre Marie n'avait une santé si précieuse, j'aurais moins de remords de lui faire faux bond, mais son mari ne me pardonnerait pas de l'abandonner en cette circonstance. Je reviendrai plus tard, si vous voulez bien m'y autoriser...

— Comment donc!

M. Castau échangea un regard avec sa fille et ce regard signifiait clairement:

— Encore un mauvais son de cloche... Mathilde ne nous quittera pas si elle ne se doutait de nos embarras.

Mais il se ressaisit le premier et trouva dans son amour-propre la force de discourir comme de coutume abondamment sur cent sujets divers.

Il y avait certes un contraste poignant, bien que dissimulé, entre les

tracas aigus des châtelains et cette table élégante, ces mets délicats, cette argenterie luxueuse; les rires accoutumés se déroulaient cependant avec le même cérémonial.

Claude, en petite livrée, servait d'une manière impeccable; M. Castau découpa les perdreaux avec sa maestria accoutumée... Habitués de longue date à dominer leurs impressions et dans leur désir de sauver la face, comme disent les Chinois, les deux époux remplassaient au mieux leur rôle d'amphitryons.

Mathilde, contente d'avoir trouvé à son prompt départ une excuse plausible, leur donnait galement la réplique. Seule Annie demeurait silencieuse, plaignant ses parents de tout son cœur et attendant, avec une pénible anxiété, que l'étendue de leur désastre lui fût révélée.

Elle s'apercevait tout à coup n'avoir jamais fait grand fond sur l'amitié de Mlle Berville et souhaitait de se retrouver seule avec les siens pour les consoler et les encourager.

— Un bridge, Mathilde? proposa M. Castau quand on eut regagné le

Les activités féminines

Journée morale

Le 4 février prochain, chez les Filles de la Sagesse, à Dorval, aura lieu une journée de récollection pour dames et demoiselles.

Départ de la Place d'Armes, à 7 h. 45 du matin par autobus et retour le soir à 8 h. 15.

Les inscriptions doivent se faire avant le 1er février chez Mlle M.-A. Faillie, 3658 Verdun, Verdun, W.E. 2690.

A l'hospice St-Henri

Jeudi, le 1er février à 8 h. 30 du soir à la salle de l'Hospice St-Henri, rue du Collège, un "BINGO SURPRISE" aura lieu au profit des orphelins de l'Hospice sous le haut patronage de M. J.-C. Primeau, président, et de M. l'abbé Albert Moisan, aumônier. Cordiale invitation à tous.

Partie de cartes

Lundi le 29 courant à 2 h., aura lieu une partie de cartes organisée par les dames patronesses de la section de Mlle A. Bonin au profit de l'œuvre de la réparation à la T. Ste-Face Inc. au numéro 4312 Papineau. Pour informations appeler Mlle A. 4930.

Retraite pour les institutrices

Une retraite fermée sera prêchée pour les institutrices, du 16 au 18 février, à la Villa Saint-Joseph, 4122, avenue de Lorimier, AM. 2944. Prière aux retraitantes de s'inscrire et de retenir leur place à l'avance.

Réunion intercerclée des cercles d'étude

La réunion intercerclée annuelle de la Fédération des Cercles d'Étude des Canadiennes-françaises, sous la présidence de Mgr Conrad Chaumont, directeur de l'Action Catholique, aura lieu le lundi 29 janvier, à l'Institut de N.-D. du Bon-Conseil, 1215, boulevard St-Joseph, à 8 h. du soir. "La jeune fille et les sports", tel sera la question traitée au cours du débat.

Les membres des cercles et leurs amis sont cordialement invités.

Retraite à Béthanie

M. l'abbé W. Ethier, S.S., prêchera une retraite à Béthanie, 80, rue Laurier Est, (tél. DOLLARD 8026), du 2 au 5 février. Cette retraite commencera le vendredi soir à 8 h. 30 pour se terminer le lundi soir à 8 h. Prière de se faire inscrire au plus tôt.

LA FED. NAT. S.-JEAN-BAPTISTE

Chez les Employées de bureau

Dimanche, à 4 h., assemblée générale de l'Association des Employées de bureau, à la Fédération, 853, rue Sherbrooke. Cette réunion aura un cachet particulier: elle sera consacrée à la langue française. Un programme de musique, chant et diction, sera exécuté par des artistes.

Toutes les associées sont priées d'être présentes.

Pensionnat Marie-Rose

Jeudi, le 22 février à 2 h. 30, aura lieu une grande partie de cartes organisée par l'Association des Anciennes élèves du Pensionnat Marie-Rose, au profit des pauvres et des missions. Toutes les anciennes élèves et les amies de l'institution sont cordialement invitées.

A l'Artisanat Féminin

L'Artisanat Féminin de Montréal annonce une partie de cartes présidée par Mme Alfred Thibault, organisée par Mme Adémar Raynault, vice-présidente de l'association, dans les salons de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853, rue Sherbrooke, jeudi, le 1er février à 2 h. Une soirée sera servi.

Retraites fermées

Voici les dates des prochaines retraites fermées qui seront prêchées au Couvent de Marie Réparatrice, 1025, Mont-Royal ouest, Outremont. Du 28 au 31 janv., pour dames; du 16 au 19 fév., pour infirmières; du 20 au 23 pour jeunes filles; du 28 au 31 mars, pour les dames Adoratrices de l'Immaculée Conception. On est prié de retenir sa place d'avance.

Aux Trois-Rivières

Au Couvent de Marie Réparatrice, 855 St-Charles, Trois-Rivières, du 1er au 4 février, pour jeunes filles; du 5 au 8, pour dames; du 13 au 16 et du 19 au 22, pour dames; du 23 au 26 et du 28 au 2 mars, pour jeunes filles. Prière de s'inscrire d'avance.

Programmes artistiques

et partie de cartes

Jeudi après-midi le 1er février, la section féminine de l'Association des Voyages Historiques, recevra, à une partie de cartes au "Victoria Hall", 4626 ouest, rue Sherbrooke, Westmount.

Les dames sont conviées pour 2 h. 30 et sont priées d'apporter marqueurs et cartes à jouer.

Il y aura un joli prix pour table et plusieurs prix de présence. Un succulent goûter sera servi et un programme musical exécuté par des artistes, de la radio et de la scène, ajoutera une note de gaieté.

Pour renseignements supplémentaires, on est prié de communiquer avec la secrétaire à CA. 0795.

"Agenda 1940"

INDISPENSABLE AUX JEUNES

Un carnet très précieux pour les jeunes vient de paraître aux Editions de la J.E.C. L'Agenda 1940 constitue un instrument on ne peut plus utile pour les élèves des cou-

Seule l'essence Jonas peut donner cette saveur délicieuse!

DANS TOUTES LES ÉPICERIES

ESSENCE JONAS

Seule l'essence Jonas peut donner cette saveur délicieuse!

Seule l'essence Jonas peut donner cette saveur délicieuse!

Seule l'essence Jonas peut donner cette saveur délicieuse!

Seule l'essence Jonas peut donner cette saveur délicieuse!

Seule l'essence Jonas peut donner cette saveur délicieuse!

Seule l'essence Jonas peut donner cette saveur délicieuse!

Seule l'essence Jonas peut donner cette saveur délicieuse!

Seule l'essence Jonas peut donner cette saveur délicieuse!

Seule l'essence Jonas peut donner cette saveur délicieuse!

Seule l'essence Jonas peut donner cette saveur délicieuse!

Seule l'essence Jonas peut donner cette saveur délicieuse!

Seule l'essence Jonas peut donner cette saveur délicieuse!

Seule l'essence Jonas peut donner cette saveur délicieuse!

Seule l'essence Jonas peut donner cette saveur délicieuse!

vents, collèges, écoles; même pour jeunes gens et jeunes filles de l'Université, des professions et du commerce.

Il comporte un calendrier complet de l'année, avec, chaque jour, un blanc pour mémentos personnels. On y trouve des notes et extraits d'auteurs; et toute une foule de renseignements pour la vie courante et les vacances: calcul, physique, photographie, affranchissement postal, secourisme, etc., etc. Seize hors-texte s'épient sur "Le Travail" inspirent le goût d'un labeur soutenu, en rappelant que, depuis l'activité créatrice de Dieu, tout est en action dans la nature: l'air, l'eau, la terre, les insectes, les animaux domestiques, nos machines. Dans l

Ainsi va le monde...

L'ambassadeur de France François-Poncet chez Hitler

Où le reçut le Führer — Le ton et la substance de la conversation — L'impression que produisit sur l'ambassadeur le chef du gouvernement allemand

Extrait du recueil de pièces officielles qui vient d'être publié en France

Berlin, 20 octobre 1938.

En m'invitant, dans la soirée du 17 octobre, à aller le voir le plus tôt possible, le chancelier Hitler avait mis à ma disposition l'un de ses avions personnels. Je suis donc parti, le lendemain, par la voie des airs, accompagné du capitaine Stiehl, pour Berchtesgaden. J'y suis arrivé vers trois heures de l'après-midi. De là, une automobile m'a conduit non pas à la villa de l'Obersalzberg où habite le Führer et où il m'a déjà reçu, mais en un lieu extraordinaire où il aime à passer ses journées, quand le temps est beau.

De loin, ce lieu apparaît comme une sorte d'observatoire ou de petit ermitage, perché à 1900 mètres d'altitude au sommet d'une arête de rochers. On y accède par une route en lacets d'une quinzaine de kilomètres, hardiment taillée dans la pierre et dont le tracé adoucissant fait autant d'honneur au talent de l'ingénieur Todt qu'au labeur acharné des ouvriers qui ont, en trois ans, achevé ce travail gigantesque. La route aboutit à l'entrée d'un long souterrain qui s'enfonce dans le sol et que ferme une lourde et double porte de bronze. A l'extrémité de ce souterrain, au large ascenseur, dont les parois sont revêtues de plaques de cuivre, attend l'étranger. Par un puits vertical de 110 mètres creusé dans le roc, il monte jusqu'au niveau de la demeure du chancelier. Ici, la surprise atteint son comble. Le visiteur a devant lui, en effet, une construction trapue et massive, qui comporte une galerie à piliers romains, une immense salle vitrée en rotation, garnie d'une cheminée où flambe d'énormes bûches et d'une table entourée d'une trentaine de chaises, et plusieurs salons latéraux, meublés avec élégance de confortables fauteuils. De tous côtés, à travers les baies, le regard plonge, comme du haut d'un avion en plein vol, sur un immense panorama de montagnes. Au fond du cirque, il aperçoit Salzbourg et les villages environnants, dominés, à perte de vue, par un horizon de chaînes et de pics, de prairies et de forêts qui s'accrochent aux pentes. A proximité de la maison, qui paraît suspendue dans le vide, se dresse, presque en surplomb, une muraille abrupte de rochers nus. L'ensemble, baigné dans la pénombre d'une fin de journée d'automne, est grandiose, sauvage, presque hallucinant. Le visiteur se demande s'il est éveillé ou s'il rêve. Il voudrait savoir où il se trouve. Est-ce le château de Monsalvat qu'habitaient les chevaliers du Graal, un Mont-Alban aux chevaliers méditations d'un cénobite, le palais d'Antinea, dressé au cœur de l'Atlas? Est-ce la réalisation d'un de ces dessins fantastiques dont Victor Hugo ornait les marges du manuscrit des Burgraves, une fantaisie de millieraire, ou seulement un repaire où les brigands prennent leur repos et accumulent des trésors? Est-ce l'œuvre d'un esprit normal, ou celle d'un homme tourmenté par la folie des grandeurs, par une hantise de domination et de solitude, ou, simplement en proie à la peur?

Un détail attire l'attention, et pour qui cherche à fixer la psychologie d'Adolf Hitler, il n'a pas moins de prix que les autres: les rampes d'escalier, les débouchés des souterrains, les abords de la maison sont organisés militairement et protégés par des nids de mitrailleuses.

Le chancelier m'accueille avec amabilité et courtoisie. Il a le visage blême et fatigué. Il n'est pas dans un jour d'excitation; il est plutôt dans une phase de détente. Tout de suite, il m'entraîne vers les baies de la grande salle; il me montre le paysage; il jouit d'un étonnement et d'une admiration que je ne songe pas à cacher. Puis il m'exprime son regret de mon prochain départ. Nous échangeons quelques compliments de courtoisie et quelques phrases de politesse. Sur son ordre, on sert le thé dans un des salons latéraux, où il me conduit avec M. de Ribbentrop, tandis que les nazis de son entourage restent à l'écart dans les pièces voisines. Les domestiques partis, les portes fermées, la conversation s'engage aussitôt à trois. M. de Ribbentrop n'y intervient d'ailleurs que rarement, et toujours pour reprendre et accentuer les remarques du Führer.

Adolf Hitler est déçu par les lendemains de l'accord de Munich. Il pensait que la rencontre des Quatre, en éloignant le spectre de la guerre, marquerait le début d'une ère de rapprochement et de meilleures relations entre les peuples. Il ne constate rien de pareil. La crise n'a pas pris fin; elle risque, si la situation ne se modifie pas, d'éclater de nouveau, à brève échéance. L'Angleterre retient de paroles menaçantes et d'appels aux armes. C'est pour le chancelier l'occasion de prononcer, contre elle, contre son égoïsme et la naïve idée qu'elle a de ses droits supérieurs à ceux des autres, un de ces réquisitoires qu'il a déjà fait entendre à plusieurs reprises en public.

Au surplus, l'irritation du chancelier tombe assez vite. Je lui représente qu'après la joie de la paix

sauvegardée, une réaction était inévitable; le spectacle des sacrifices imposés à la Tchéco-Slovaquie, la dureté du traitement infligé à ce pays ne pouvaient manquer d'émouvoir les consciences, et surtout, le discours de Sarrebrück a répandu l'impression que les sacrifices consentis avaient été vains, qu'ils n'avaient eu pour effet que d'accroître les appétits du Troisième Reich, en quoi il a considérablement renforcé les thèses des adversaires de l'accord de Munich.

Le Führer se récrie: ce n'est pas lui qui a commencé; ce sont les Anglais; il n'a pas prononcé un seul mot contre la France; et quant à la Tchéco-Slovaquie, il n'est pas vrai qu'il l'ait maltraitée; il n'a revendiqué que les droits du peuple allemand, qui avaient été foulés aux pieds!

Je l'interromps par ses protestations; il ne faut pas s'attarder sur le passé; l'avenir importe davantage; après la joie de la paix sauvée, après l'émotion éprouvée en face des sacrifices que cette paix a coûtés, se présente un troisième moment, celui où, avec plus de sang-froid, les hommes d'Etat ont à se demander si vraiment l'accord de Munich ne doit être qu'un épisode sans lendemain, ou si, au contraire, l'expérience ayant prouvé que les démocraties et les régimes autoritaires pouvaient collaborer à une œuvre de paix générale, ils tentent de développer cette expérience et d'en tirer quelque chose de plus, pour ramener peu à peu l'Europe vers des conditions de vie normales et durables.

M. Hitler n'insiste pas. Il déclare qu'il y est pour sa part tout disposé et que, s'il m'a prié de lui rendre visite, c'est autant pour s'en entretenir avec moi que pour me permettre de prendre congé de lui. J'ai indiqué, d'une manière suffisamment explicite, dans mon télégramme d'hier, le cours que suit alors la conversation. Sur les trois chapitres successivement évoqués, et dont l'ensemble constitue un programme qui, partant des relations proprement franco-allemandes, s'étend, de là, à des questions qui intéressent toutes les Puissances, le chancelier discute, objecte, suggère, comme quelqu'un qui a déjà réfléchi et qui n'est pas pris au dépourvu.

En ce qui concerne l'hypothèse d'une reconnaissance écrite par la France et l'Allemagne de leurs frontières mutuelles et d'un engagement de consultation réciproque dans tous les cas pouvant affecter les relations des deux pays, il se déclare prêt à s'y rallier immédiatement; et c'est au fond ce qui le séduit le plus. Il souligne les difficultés que peut faire surgir une formule de non-agression, si elle doit être accompagnée de réserves relatives au Covenant et de la Société des Nations ou à l'existence de pactes conclus avec des tiers. Il souhaite que ces difficultés soient levées ou tournées, et ne demande à aucun instant que la France renonce à son pacte avec la Russie des Soviets.

A l'égard du problème de la limitation des armements, il est perplexe; il n'est pas opposé au principe d'une telle limitation; mais il n'aperçoit pas les moyens de la réaliser dans la pratique; il esquisse, sans s'y arrêter, la théorie d'après laquelle l'Allemagne, située au centre de l'Europe et exposée à des attaques simultanées sur plusieurs fronts, n'a l'égalité véritable que si elle a une supériorité par rapport à chacun des Etats qui peuvent l'attaquer; il craint aussi que, s'il parle de limitation des armements, l'opposition anglaise ne prétende qu'il recule devant l'énergie britannique; sa pensée demeure flottante. En revanche, il est disposé à aborder sans hésitation le problème de l'humanisation de la guerre et à s'avancer assez loin sur ce terrain. Il y voit un bon préambule, une heureuse préface, d'où pourrait naître une atmosphère plus favorable à l'examen ultérieur de la question des armements.

Quant aux problèmes d'ordre monétaire et économique, il s'en remet visiblement à d'autres du soin de s'en occuper. Ce n'est pas sa partie. Il conçoit cependant qu'il y ait intérêt à ne pas laisser cette matière en friche et à inviter des experts à reprendre les travaux déjà commencés et à examiner les possibilités que pourrait offrir la conjoncture actuelle.

En conclusion de l'entretien, il donne l'ordre à M. de Ribbentrop, ainsi que je l'ai indiqué, de mettre ses services à l'ouvrage, de leur faire creuser les suggestions formulées par notre échange de vues pour en tirer des formules concrètes. Paris étudiera ces ébauches et dira ce qu'il en pense. Je promets de notre part un accueil sympathique et une étude sérieuse, inspirée des mêmes préoccupations pacifiques que celles dont le Führer a paru animé. L'Allemagne entre temps approchera l'Italie. La France pourrait de son côté sonder l'Angleterre. De part et d'autre, aucun engagement n'existe que celui de procéder en toute bonne foi à une investigation.

Aussi devra-on vis-à-vis du public observer jusqu'à nouvel ordre,

la plus entière discrétion; l'opinion ne devra pas être informée, avant qu'ait été obtenue la certitude d'un résultat positif.

Sur deux autres sujets, l'essai encore d'inciter le Führer à me faire connaître sa pensée: les revendications de la Hongrie et la guerre d'Espagne.

Il convient sans détour que les Hongrois ont des prétentions qu'il juge excessives. Il ajoute, il est vrai, que les concessions et les concessions des Slovaques sont trop maigres. Pour lui, le seul critérium est l'ethnographie, la race; c'est le seul dont il se soit réclamé vis-à-vis des Tchèques pour le tracé des nouvelles frontières; les Hongrois, les Polonais n'ont qu'à s'y tenir, eux aussi; visiblement, l'effort de ceux-ci pour se doter d'une frontière commune ne lui est pas sympathique. Le chancelier se vante d'avoir fait échouer le recours, proposé par la Hongrie, aux quatre Puissances de Munich. Il croit avoir de la sorte, écarté un péril certain. Une telle conférence, dit-il, nous aurait placés devant deux thèses éloignées l'une de l'autre. J'aurais été obligé, quelle que fût mon opinion intime, de me prononcer pour les Hongrois et les Polonais, à cause des liens politiques qui nous unissent à eux; Mussolini aurait agi de la même façon. Vous, cependant, et les Anglais, pour des raisons analogues, vous auriez défendu les Tchèques. Ainsi, trois semaines après l'accord de Munich, nous aurions eu de nouveau un conflit, qui, cette fois, ne se fût pas arrangé. J'ai préféré exercer une pression sur les Hongrois et les Tchèques et les persuader de renouer les pourparlers interrompus, en se montrant, les uns et les autres, moins intransigeants. Mussolini m'a aidé. J'espère qu'une transaction interviendra. Mais toute l'affaire est dangereuse. On voit à cette occasion combien la France et l'Angleterre ont eu tort d'accorder à la Tchéco-Slovaquie la garantie de ses frontières, avant même que celles-ci fussent clairement définies. Il en peut sortir encore les plus fâcheuses complications.

En ce qui concerne l'Espagne, le chancelier me répète qu'il n'a jamais eu l'intention de s'y procurer un établissement durable. Il s'y est assuré quelques avantages économiques; mais il les aurait obtenus de toute manière. Il ne songe nullement, déclare-t-il, à se servir de l'Espagne comme d'une menace permanente contre la France. L'Espagne elle-même a besoin d'avoir avec la France de bonnes relations. L'attitude du général Franco pendant la crise de septembre l'a clairement démontré. Qu'on laisse face à face les deux partis espagnols, Franco finira, dans ces conditions, par l'emporter, et la France n'aura pas à s'en plaindre.

Depuis près de deux heures, M. Hitler se prête ainsi de bonne grâce à mes questions; il y répond sans la moindre gêne, avec simplicité, et, du moins en apparence, avec franchise. Mais le moment est arrivé de lui rendre sa liberté. Le château d'Antinea est maintenant noyé dans l'ombre qui recouvre la vallée et les montagnes. Je prends congé. Le Führer exprime le souhait que je puisse par la suite revenir en Allemagne et lui faire visite à titre privé. Il me secoue les mains à plusieurs reprises. A la sortie de l'ascenseur et du souterrain, je retrouve l'automobile qui m'attendait; elle me reconduit — en passant par Berchtesgaden — à l'aérodrome, d'où l'avion m'emporte aussitôt vers Berlin à travers la nuit.

Pendant toute notre conversation, et sauf quelques bouffées de violence, le Führer a été calme, mesuré, conciliant. On eût été en droit d'imaginer qu'on avait devant soi un homme bien équilibré, plein d'expérience et de sagesse et qui ne désirait rien tant que de faire régner la paix parmi les peuples. M. Hitler, à certains moments, a parlé de l'Europe, de ses sentiments d'Européen, plus réels que ceux que beaucoup d'autres étalent bruyamment. Il a parlé de la «civilisation blanche» comme d'un bien commun et précieux, qu'il faut défendre. Il a paru sincèrement frappé de l'antagonisme persistant qui survivait à l'accord de Munich et qui révélait à ses yeux avec une netteté particulière l'attitude britannique. Manifestement, la perspective d'une crise prochaine, l'éventualité d'une guerre générale sont présentes à son esprit. Peut-être est-il au fond de lui-même sceptique sur les chances qu'il peut y avoir de prévenir par le dialogue? Il semble en tout cas désireux de le tenter, ou de l'avoir tenté, pour mettre en repos sinon sa conscience, du moins celle de son peuple. Et c'est par la France et au moyen de la France qu'il pense que l'opération doit être abordée.

Je n'ai certes, aucune illusion sur le caractère d'Adolf Hitler. Je sais qu'il est changeant, dissimulé, contradictoire, incertain. Le même homme d'aspect débonnaire, sensible aux beautés de la nature et qui m'a exposé, autour d'une table à thé, des idées raisonnables sur la politique européenne, est capable des pires fureurs, des exaltations les plus sauvages, des plus déconcertantes ambitions. Il est des jours où, devant une mappemonde, il bouleverse les nations, les continents, la géographie et l'histoire comme un démiurge en folie. A d'autres instants, il rêve d'être le héros d'une paix éternelle, au sein de laquelle il édifierait des monuments grandioses. Les jours où il est disposé à faire à la France lui sont dictées par un sentiment qu'il partage, au moins par intermittence, avec la majorité des Allemands, à savoir la lassitude d'un duel séculaire et le désir d'y mettre fin; ce sentiment se trouve aujourd'hui renforcé par le souvenir de la rencontre de Munich, par la sympathie que le président Daladier a éveillée en lui et également par l'idée que

notre pays est en train d'évoluer dans un sens qui lui permettra de mieux comprendre le Troisième Reich. Mais on peut être sûr que, en même temps, le Führer reste fidèle à sa préoccupation de disjoindre le bloc franco-anglais et de stabiliser la paix à l'ouest, pour avoir les mains libres à l'est. Quels projets roule-t-il déjà dans sa tête? Est-ce la Pologne, la Russie, les Pays baltes, qui sont appelés, dans sa pensée, à en faire les frais? Le sait-il déjà?

Quoi qu'il en soit, Hitler est de ces hommes vis-à-vis desquels on ne doit pas se départir d'une extrême vigilance et auquel on ne saurait accorder qu'une confiance sous réserve. Je n'en déduis pas, pour ma part, qu'il faille se dérober à ses suggestions. En cette circonstance comme en beaucoup d'autres occasions antérieures, l'essentiel est de savoir exactement à quoi s'en tenir et à qui l'on a affaire. Mais il ne s'ensuit pas qu'une attitude d'abstention et de négation soit la voie. Le Dr Goebbels a rappelé récemment, et non sans raison, qu'on ne gagne pas à la loterie si l'on ne veut pas courir le risque d'acheter au moins un billet. C'est un strict devoir que de ne négliger aucune des voies qui conduisent à la paix. S'il arrive que M. Hitler, par feinte ou par calcul, pénétre assez avant sur ce chemin, il est possible qu'il n'ait plus par la suite, et même s'il le voulait, le moyen de revenir sur ses pas.

Qui pourrait dire, au surplus, de quels étonnants revirements ce dictateur impressionnable, mobile, malade, est capable et ce que seront

Le Nippon, profiteur de guerre

Avant même que des combats sérieux se soient engagés sur le front occidental, l'un des grands vainqueurs de la présente guerre est désigné: le Japon. Dans toutes les hypothèses, l'Empire du Soleil Levant sortira renforcé du conflit qui met aux prises les peuples blancs. Cette conséquence fatale d'une nouvelle guerre continentale était d'ailleurs prévue par toutes les puissances et n'a causé de surprise à personne.

Il y a toujours eu dans la presse britannique et française un clan nipponophile qui ni la conquête du Mandchoukouo, ni l'invasion de la Chine, ni le pacte antikomintern n'ont réussi à démonter. Ce clan se possédait plus de joie à la nouvelle du pacte germano-russe conclu le 24 août. Il était sûr que le gouvernement de Tokio, indigné de la trahison allemande, tournerait casaque sur-le-champ et abandonnerait l'axe des coalitions pour se joindre à l'autre, franco-britannique. Avec un manque de psychologie au moins égal, les milieux officiels berlinois estimaient que le Japon s'accommoderait à merveille du nouvel arrangement, et que le Reich se trouverait bientôt à la tête d'une formidable et irrésistible coalition Berlin-Rome-Moscou-Tokio.

Dans les deux camps, il fallut bientôt déchanter, mais la déception la plus grande régna certainement chez les Allemands. Car la réaction initiale des Nippons fut extrêmement vive. Rien de plus sincère que l'antibolchévisme des classes dirigeantes japonaises; la cour, l'aristocratie, les sphères militaires, «fascistes» et navales conservatrices, les deux grands partis politiques et les sociétés secrètes, les milieux industriels et commerciaux, ont une égale horreur du régime soviétique.

Les partisans les plus chaleureux de l'alliance militaire avec l'axe Berlin-Rome eurent donc la sensation d'avoir été roulés dans l'accore, négocié à leur insu, qui signèrent MM. von Ribbentrop et Molotov. L'épisode pro-nippon de la diplomatie germanique n'aurait-il été entrepris que pour rendre Moscou plus malléable vis-à-vis des propositions allemandes?

C'est ce qu'on se demanda à Tokio et, selon des rapports très sûrs, l'empereur en personne se montra fort mécontent du procédé. Le cabinet Hiranuma dut aussitôt démissionner; les ambassadeurs à Rome et Berlin, MM. Shiratori et Oshima, qui venaient seulement d'élaborer à Côme un projet d'étroite alliance tripartite, furent rappelés sans forme de procès et remplacés par des hommes plus modérés.

Sauf une minorité d'incorrigibles, semblables à l'entourage de M. Farinacci ou aux phalangistes extrêmes, l'opinion tokioite fut unanime pour estimer que cela n'avait aucun sens de lier à une puissance blanche, quelle qu'elle soit, le sort de l'Empire. Tous les «diables rouges» sont pareillement faux, égoïstes, intéressés et ne méritent point que les sujets du divin Ténno tirent pour eux les marrons du feu.

Si le plateau de la balance pencha dès lors en faveur des démocraties occidentales, ce ne fut donc que par l'effet des lois physiques, parce que le poids de l'Allemagne avait diminué. Mais la sympathie avait diminué. Mais la sympathie avait diminué. Mais la sympathie avait diminué.

Les porte-parole du nouveau ministère, formé par le général Abé, avec l'amiral Nomura aux affaires étrangères, s'empresèrent de faire comprendre que le Japon ne renoncera à aucun de ses buts en Chine. Officiellement, les Nippons affirment respecter le principe de la «porte ouverte», mais on sait que, en réalité, ils désirent chasser les Blancs d'Extrême-Orient. On est donc fixé sur l'avenir... Les Alliés n'ont gagné que peu de chose au revirement nippon. D'abord, une légère amélioration de l'atmosphère, laquelle permit de liquider à l'amiable certains incidents, toutes les concessions étant faites, bien entendu, par l'Angleterre et la France. Puis, le Japon

demain son destin personnel et celui de l'Allemagne?

Après la conférence de Munich, il était normal, il était nécessaire que l'on songeât à élucider les résultats d'un accord auquel l'opinion publique avait attaché de si grandes espérances.

Telles qu'aujourd'hui les choses se présentent, c'est l'Allemagne qui exprime le vœu d'en prendre l'initiative; c'est elle qui cherche à élaborer des formules et à dresser un plan.

En lui fermant nos oreilles, nous lui procurerions à notre détriment l'alibi qu'elle souhaite peut-être pour couvrir ses entreprises futures.

Les engagements qu'elle semble disposée à contracter n'ont d'ailleurs qu'une portée limitée. Si ces engagements sont tenus, ils contribueront grandement à détendre l'atmosphère européenne.

S'ils ne sont pas tenus, ils chargeront le coupable d'une responsabilité morale qui pèsera lourdement sur son action.

La France doit donc en aborder l'examen sans crainte. Peut-être n'est-il pas téméraire au surplus de penser que les événements qu'elle vient de vivre auront achevé de la convaincre de la nécessité d'un ordre et d'une cohésion nationale, d'une certaine réforme morale et d'un perfectionnement rapide et rigoureux de son appareil militaire.

La Suède peut mettre en ligne 620,000 hommes

Du Figaro, de Paris, numéro du 12 décembre 1939:

Les mesures prises par la Suède pour parer à l'éventualité d'une attaque pouvant être dirigée contre son territoire, soit sur sa frontière terrestre du nord-est, soit par une tentative de débarquement sur les côtes de la Baltique, attirent l'attention sur les moyens militaires dont pourrait disposer le gouvernement de Stockholm.

L'armée placée sous le commandement du général Thorneel peut mettre en ligne 620,000 hommes de troupes de campagne; sans compter les services de D. C. A. dont la parfaite organisation n'a rien à envier à celle des grandes puissances militaires.

C'est en 1901 que fut introduit le service obligatoire et crée une véritable armée moderne disposant d'un armement entièrement neuf et instituant une organisation militaire dont les descendants des glorieux soldats de Gustave-Adolphe et de Charles XII assimileront rapidement les méthodes.

L'armée est composée d'un certain nombre de divisions comprenant chacune trois régiments d'infanterie complets, dotés d'armes automatiques et de groupes d'artillerie lourde et légère dont le matériel, analogue à celui du Creusot, est entièrement fabriqué dans les manufactures suédoises.

La topographie du pays, entrecoupé de nombreuses forêts et de lacs, et la nature même des routes dont le nombre est assez restreint, se prêtent assez défavorablement à l'emploi intensif de grandes unités motorisées. Aussi est-il prévu de faire un large appel aux voitures hippomobiles ainsi qu'aux traîneaux pour accélérer le transport des troupes, couvertes par de fortes unités de skieurs.

Le recrutement des régiments, basé sur le principe régional, n'est pas sans présenter une certaine analogie avec le système appliqué dans l'armée helvétique; officiers et hommes de troupe se connaissent et ont été appelés à manoeuvrer ensemble, au cours des périodes d'entraînement, accomplissant pendant la durée des obligations militaires auxquels sont astreints tous les hommes valides de 20 à 42 ans.

Une autre analogie s'impose également à l'esprit: en Suède comme en Suisse, la grande majorité du contingent se trouve composée de paysans, grands chasseurs, et aussi habitués aux dures randonnées hivernales que remarquablement entraînés au tir.

Les importantes mines de fer situées dans le nord du royaume constituent, ainsi que les détroits scandinaves, les deux points névralgiques de la défense de la Suède, et ne permettent pas à ce pays d'envisager sans appréhension l'approche de troupes hostiles à travers le sol de la Finlande. La mise en état de défense des îles d'Åland ne représente de ce fait qu'une partie du programme de protection actuellement en cours d'exécution et permettant, le cas échéant, à l'armée suédoise de dresser une rude barrière face aux velléités d'invasion.

G. de GUILHERMY

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 28 JANVIER

Sexagésime, semi-double (violet). Messe: *Esurage*, sans *Glaude* ou *Cr.*; 2e or, de saint Pierre Nolasque C. 3e de sainte Agnès, V. M., seulement; préface de la Trinité. Aux Vêpres du dim. de la Sexagésime, mém. de saint François de Sales E. D. (I Vp.) et de saint Pierre Nolasque C. (II Vp.)

AU PRONE

On annonce: Vendredi prochain, Purification: dont solennité dim. prochain B. 47; le vendredi d'aujourd'hui: communion réparatrice, heure sainte.

Dim. prochain, bénédiction des cierges et procession (dans les cathédrales et les églises paroissiales); cierges à vendre au profit de la Charité.

OU L'ON S'HABILLE BIEN

ERNEST MEUNIER, MARCHAND-TAILLEUR

994, rue Rachel (est) FR. 9343-9850

1473, rue AMHERST

Tél.: CH. 3181

RCID

Collection des "Studio"

Etudes de Sciences ecclésiastiques publiées par les Pères Jésuites de Montréal. Cadeaux pour prêtres, religieux, intellectuels...

L. BOUVIER, S.J.: Le précepte de l'aumône chez saint Thomas, XVII, 199 pp., 1935.

L. PELLAND, S.J., S. Prosperi Aquilani doctrina de praedestinatione, VII, 193 pp., 1936.

L.-C. de LERY, S.J.: Le privilège de la foi, XIV, 171 pp., 1933.

A. BERNIER, S.J., S. Robert Beltrami et la musique liturgique, XXV, 307 pp., 1939.

Grand in-8, \$1.50 chacun. Service de Librairie du Devoir.

84% DES HOMMES, AGES DE 65 ANS, SONT A LA CHARGE D'AUTRUI
SOYEZ PREVOYANTS et gardez des aujourd'hui votre indépendance

Si votre âge actuel est de	Un versement annuel de	Vous garantirez un capital de
20 ans	\$ 9.00	\$10,000.00
25 "	12.00	"
30 "	16.00	"
35 "	22.00	"
40 "	310.00	60 ANS

CORPORATION DE PRET ET REVENU
934, EST, RUE STE-CATHERINE, Montréal - P.L. 1510
Edmundston, N.B.

Nous retraçons vos ancêtres

Institut Généalogique DROUIN

Correcteurs et continuateurs du dictionnaire Tanguay.

Directeur: GABRIEL DROUIN

4184, rue ST-DENIS, Montréal

Tél. Lancaster 8151

Vingt-quatre ans de recherches patientes. Au delà de trois millions d'actes de mariage. — Généalogie complète de toute famille canadienne-française, franco-américaine, acadienne, de 1608 à nos jours.

ECRIEZ-NOUS POUR RENSEIGNEMENTS

Comment rendre l'argent au peuple?

Par le R. P. Thomas-M. LAMARCHE, O.P. 3 volumes, (près de 700 pages) PRIS \$1.50; PAR LA POSTE, \$1.65

...Nul lecteur impartial qui aura assimilé la démonstration lo-

que de cette étude, ne pourra échapper à la force probante de ses triomphantes conclusions...

George-Herman DERRY, S.T.B., Ph.D., L.L.D., K.C.S.G. En vente au Service de Librairie du Devoir, 430 est, rue Notre-Dame, Montréal.

Rhumes — Asthme Toux — Bronchites

Sirop Villars

— Efficace dans les affections des voies respiratoires — 2 formats: 50 et \$1.00

Voyez votre pharmacien CANADA DRUG CO. Maison essentiellement canadienne-française

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 28 JANVIER

Sexagésime, semi-double (violet). Messe: *Esurage*, sans *Glaude* ou *Cr.*; 2e or, de saint Pierre Nolasque C. 3e de sainte Agnès, V. M., seulement; préface de la Trinité. Aux Vêpres du dim. de la Sexagésime, mém. de saint François de Sales E. D. (I Vp.) et de saint Pierre Nolasque C. (II Vp.)

AU PRONE

On annonce: Vendredi prochain, Purification: dont solennité dim. prochain B. 47; le vendredi d'aujourd'hui: communion réparatrice, heure sainte.

Dim. prochain, bénédiction des cierges et procession (dans les cathédrales et les églises paroissiales); cierges à vendre au profit de la Charité.

OU L'ON S'HABILLE BIEN

ERNEST MEUNIER, MARCHAND-TAILLEUR

994, rue Rachel (est) FR. 9343-9850

1473, rue AMHERST

Tél.: CH. 3181

RCID

Collection des "Studio"

Etudes de Sciences ecclésiastiques publiées par les Pères Jésuites de Montréal. Cadeaux pour prêtres, religieux, intellectuels...

L. BOUVIER, S.J.: Le précepte de l'aumône chez saint Thomas, XVII, 199 pp., 1935.

L. PELLAND, S.J., S. Prosperi Aquilani doctrina de praedestinatione, VII, 193 pp., 1936.

L.-C. de LERY, S.J.: Le privilège de la foi, XIV, 171 pp., 1933.

A. BERNIER, S.J., S. Robert Beltrami et la musique liturgique, XXV, 307 pp., 1939.

Grand in-8, \$1.50 chacun. Service de Librairie du Devoir.

BEURRE-ŒUFS-PROVISIONS

LOUIGNANT

FRÈRES

Crémère Première Qualité 29c

Crémère Deuxième Qualité 28c

Avec les Prêtres des Missions Etrangères

La fête patronale à Baganga

Baganga, 20 novembre 1939. Chers bienfaiteurs du Canada.

Tous vous avez vécu les joies spirituelles d'une fête religieuse dans votre paroisse. Pour la plupart vous avez participé avec ferveur aux grandes manifestations de Sainte-Anne de Beauré ou de l'Oratoire Saint-Joseph. Pour ma part j'aimais beaucoup ces lieux saints et j'en garde un souvenir toujours vivace. Mais, voici que, transporté à 10,000 milles du Canada, dans les Iles Philippines, où les gens ont parfois à nos yeux des coutumes aussi exotiques que la flore qui nous entoure, j'ai eu la faveur de vivre dernièrement l'une de ces fêtes religieuses de mon pays d'adoption.

Elle avait lieu le samedi 8 septembre, fête de la Nativité de la Sainte-Vierge, à Baganga, petite ville située à l'est de notre territoire de Davao, sur la côte de l'Océan Pacifique. J'y ai même pris une part active. Je vais vous raconter cela, sûr de vous intéresser et de vous suggérer maintes comparaisons.

L'Immaculée-Conception fête deux mois à l'avance

Baganga a comme patronne l'Immaculée Conception et, il va sans dire, nos gens, comme du reste tous nos Philippines catholiques, ont une vive dévotion en la patronne de leur paroisse, d'autant plus que dans le cas présent elle s'identifie avec la Mère de Jésus, invoquée sous l'un de ses plus glorieux titres. La fête de l'Immaculée-Conception arrive le 8 décembre, n'est-ce pas? Mais voici: à Baganga il pleut beaucoup et pressé toujours, en décembre, impossible la plupart du temps de faire des processions et les autres manifestations extérieures voulues par la tradition. C'est pourquoi, à la requête pressante de nos paroissiens, il a été réglé que la fête patronale serait célébrée deux mois à l'avance, le 8 septembre, en la fête de la Nativité de la Sainte-Vierge.

Les préparatifs

Aux Philippines une fête sans présentation de cadeau est une fête manquée. Tous se feront donc un devoir de conscience et un point d'honneur d'offrir une amulette à la patronne bien-aimée. Afin d'éviter toute jalousie entre les gens nous confions aux religieuses indigènes le soin de la recueillir. Elles envelopperont des enveloppes aux 400 familles de la paroisse centrale, pour leur permettre d'y déposer leur offrande. Pour plusieurs elle sera le fruit d'une économie accumulée depuis un an, pour d'autres elle est l'accomplissement d'une promesse faite à l'occasion d'une guérison ou d'une autre faveur obtenue.

Mon curé et votre serviteur, nous portons notre attention surtout à la préparation spirituelle par une neuvaine faite chaque jour à la messe du matin, où malheureusement quelques personnes seules assistent. C'est en effet la saison de la cueillette des cocotiers, les familles en entier doivent passer la semaine dans les plantations. Il ne reste au village que les enfants qui fréquentent les écoles et la grande sœur qui tient maison.

Mais la veille de la fête tous les villageois reviennent et grand nombre de paroissiens des barrios éloignés se joignent à eux. Si bien qu'aux Vénérables qui se chantaient dans la soirée, 50 hommes et 350 femmes environ remplissent l'église.

Cette église, elle a repris pour la circonstance une apparence de jeunesse et de vie. Près de la balustrade se dressent les statues ornées de l'Immaculée-Conception, du Sacré-Coeur et de saint Joseph. Des chandeliers en abondance brûlent à leur pied. Les fleurs artificielles palissent devant les gerbes de roses et d'œillettes. Les soirées, à l'effigie de Marie, qui tapissent les murs du temple, voudraient bien se mettre au diapason, mais, ces pauvres d'elles, elles ont perdu leur fraîcheur d'il y a cinquante ans, alors qu'elles arrivaient d'Espagne.

Le grand jour est arrivé

Ce matin les cloches fendent l'air de leur chant joyeux et tous les cœurs donnent le même son. Dès 4 h. et demie je suis au confessionnal. Le Père Curé, Père Guérin et moi nous disons successivement nos messes et prêchons sur Marie, modèle des chrétiens. A 8 h. 30, messe solennelle avec diacre et sous-diacre, chantée par le curé, qui donne aux paroissiens un magnifique sermon sur le pouvoir de Marie-Médiatrice.

Quinze cents assistants bien attentifs l'écourent avec piété. Allées et venues, tout est rempli à craquer. C'est un contraste frappant avec l'assistance des dimanches ordinaires où les deux messes réunies ne sont suivies que par environ 500 personnes. Cela fait mal au cœur de penser qu'au moins 1000 personnes n'entendent la messe qu'une fois par année. Que de prières et de sacrifices nous devons semer pour que la cloche de la messe dominicale trouve dociles à sa voix souvent, même les rochers voisins et pour que la parole de l'Evangile touche les cœurs de ces baptisés habitués trop longtemps à vivre sans prière.

Entr'actes

Après la messe nous faisons quelques baptêmes et recevons les visiteurs. Divers groupes de fillettes viennent, tour à tour chanter un compliment aux Pères et recevoir un petit cadeau qui fait tant plaisir. Elles sont gentilles, ces petites, avec leurs cheveux bouclés, leur costume de fête et leurs souliers ornés de pierreries de mer.

La plupart de ces brunettes ont communiqué à l'instant, mais pas toutes. Pourquoi? C'est que le professeur de l'école publique ne leur parle jamais du bon Dieu. Le Père curé et les religieuses vont bien, trois fois par semaine, enseigner un brin de catéchisme, mais ces enfants arrivent toujours en retard au cours religieux. Du reste à l'école des Soeurs elles préfèrent de beaucoup l'école publique bien qu'on n'y parle pas de Jésus, car c'est bien plus beau: il y a des jeux et un grand terrain pour la promenade. Papa et maman ne s'inquiètent guère de la formation morale de la petite: pourvu qu'elle leur présente un certificat à la fin de l'année et qu'elle monte de classe.

Le clou de la fête

Mais la fête n'est pas finie. Loin de là. Pour messieurs les hommes surtout c'est le point principal qui s'en vient: la procession! Pour une fois ils seront plus nombreux que les femmes à une cérémonie religieuse.

Après le chapelet et le Salut du très Saint Sacrement les jeux cessent au dehors, et les groupes qui y prennent part se rangent par ordre en face de l'église. Au son de la cloche la procession se met en marche. S'avance en tête la statue de la Sainte Vierge autour de laquelle se groupent les enfants de Marie. Le Sacré-Coeur suit, escorté par les dames de l'Apostolat de la prière. Vient ensuite saint Joseph à qui les Chevaliers de Saint-Joseph font une garde d'honneur.

Les chapelets sont entrecoupés de cantiques qu'accompagnent les guitares indigènes. Tous les participants manifestent un grand recueillement et prient leur Mère du Ciel de les protéger contre les épidémies et la famine. Une heure de marche et l'on se retrouve à l'église pour clôturer la fête patronale par la récitation de l'Angelus.

Le travail qui presse

La fête est terminée, mais les fidèles attendent au lendemain, dimanche, pour se séparer. Les plus fervents ont profité de ces jours pour accomplir leurs devoirs religieux; les autres ont tâché de vendre leurs marchandises. Les uns ont fait battre leurs coqs; les autres ont gagné sur les meilleurs coursiers. Quant aux jeunes gens ils ont applaudi leur favori au ballon-volant.

Pour les Pères du convento, il y a eu surcroît de travail, mais ils n'en sont que plus contents. Ils ont eu une rare occasion d'orienter un peu plus les âmes vers Jésus et sa bien-aimée Marie.

Bien chers compatriotes, priez beaucoup pour les catholiques philippins; ils en ont tant besoin pour devenir plus éclairés, plus fidèles aux devoirs qu'impose la profession de la foi catholique. Ayez aussi une pensée charitable pour votre missionnaire afin qu'il trouve le moyen de visiter plus souvent les divers villages de sa paroisse et d'enseigner davantage, les vérités qu'il faut croire et pratiquer pour opérer son salut.

Nouvelles personnalités

Je commence à croire que les communications avec le Canada sont aussi rapides que celles que nous avons avec Davao ou Manille. Une lettre de Baganga prend six jours pour se rendre à Davao; si la réponse revient par le même bateau, nous recevons une réponse au bout de onze jours. Une lettre pour Manille attend sa réponse pendant cinq semaines.

... Dans le poste de Baganga il n'y a que moi de neuf: le Père curé a 62 ans, le presbytre 55, l'église 50. Pour aller à Cateel, où travaillent les Pères Leblanc et Lahaye, il faut traverser cinq petites rivières. Notre cheval les traverse à la nage, vous, sur un arbre d'outre-jeté d'une rive à l'autre, à moins qu'il n'y ait une petite embarcation. Dernièrement j'ai fait une tournée apostolique chez les Mandayas. Voyage très intéressant: pour l'aller 5 heures au soleil sur le dos d'un buffle, pour le retour, 5 heures à la pluie sur le dos d'une vache. Dieu aidant je n'ai rien senti des quatre milles que, sur ce trajet, j'ai marché à mi-jambes dans la boue gluante et de la nuit passée dans la forêt à entendre les singes et les oiseaux nocturnes. Quand on pense à offrir cela au bon Dieu, c'est en réalité moins difficile que ça ne paraît dans les lettres.

Ma petite santé est assez bonne, même le riz me fait engraisser. Tous disent que le riz donne toutes sortes de maladies; mais, chose singulière, ça me développe l'appétit. Sans riz, du pain seul, je suis quasi malade. Le climat est idéal depuis octobre. Cela ira de plus en plus frais et humide jusqu'en février. Cette température est très appréciée: car en juillet et août nous avons sué à la sueur de tout imagination, et encore...

Grosse surprise! Je viens d'apprendre que le quitterai bientôt Baganga pour aller prêcher main-forte, à Caraga, au Père Yvon Guérin, qui s'y trouve seul, et ainsi nous mettrons en règle avec nos constitutions qui nous veulent toujours deux par poste. Il paraît que le revendeur local d'un nouveau missionnaire canadien pourra venir rejoindre mon compagnon.

Votre bien dévoué,
Joseph DUPUIS, P.M.E.
Catholic Rectory,
Baganga, Davao, Philippines.

La Bonne chanson

"Un foyer où l'on chante est un foyer heureux"

Personne n'est obligé d'acheter un album de "LA BONNE CHANSON", mais ceux qui aiment à chanter peuvent difficilement s'en passer.

ALBUM 1 à 50: Broché... \$1.00
Relié simili-cuir... \$2.00
ALBUM 51 à 100: Broché... \$1.00
Relié simili-cuir... \$2.00
ALBUM "Série des Jeunes":
Broché... \$0.35
Ajouter 10c pour frais de port dans chaque cas.

La collection de La Bonne Chanson comprend actuellement 100 chansons différentes et la "Série des Jeunes" (paroles et mélodies). Toutes ces chansons sont choisies avec soin parmi les plus belles du répertoire canadien-français.

Un artiste de cœur nous a illustré le titre de chaque chanson.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR".

Plaques historiques sur la maison natale de grands Canadiens

Liste des inscriptions préparées par la Commission des sites et monuments historiques, pour la province de Québec

La Commission des sites et monuments historiques du Canada apposea bon nombre de plaques dans la province de Québec au cours des mois prochains sur la maison natale de grands Canadiens.

Le représentant de la province de Québec dans cette commission, M. le juge Edouard Fabre-Survery, a préparé des projets d'inscriptions pour ces diverses plaques. Ces inscriptions, qui fournissent des détails brefs et précis sur nos gloires nationales, suivent:

Augustin-Norbert Morin
Né à Saint-Michel de Bellechasse le 12 octobre 1803. Homme d'Etat et législateur, décédé à Saint-Hyacinthe, le 27 juillet 1865.

Louis-Victor Sicotte
Né à Boucherville le 6 novembre 1812. Procureur général du Bas-Canada, 1862-63, juge de la Cour Supérieure, 1863-1887, décédé à Saint-Hyacinthe, le 5 septembre 1889.

Sir Henri-Elzéar Taschereau
Kt. D. P.C.
Né à Sainte-Marie de la Beauce, le 7 octobre 1836. Juge en chef du Canada 1902-1906. Décédé à Ottawa le 14 avril 1919.

Robert Christie
Politicien et historien. Born at Windsor (Nova Scotia) in 1788. Died at Quebec October 13, 1856.

Sir Joseph-Adolphe Chapleau
K.C.M.G., LL.D. (Laval)
officier de la Légion d'Honneur

Né à Sainte-Thérèse de Blainville, le 9 novembre 1840. Premier ministre de Québec (1879-1882), secrétaire d'Etat du Canada (1882-1892). Lieutenant-gouverneur de Québec (1892-1898). Homme d'Etat, orateur et financier. Décédé à Montréal, le 13 juin 1898.

Jean-Baptiste-Antoine Ferland
prêtre, professeur et historien

Né à Montréal le 26 décembre 1805. Décédé à Québec le 11 janvier 1865.

Sir Hector-Louis Langevin
C.B., K.C.M.G., LL. D. (Laval)
Homme d'Etat et législateur, né à Québec, le 25 août 1826, décédé à Québec le 11 juin 1906.

Louis-François Rodrigue Masson
LL.D. (Laval), D.C.L. (Bishop's)
Historien et homme d'Etat. Ministre de la milice 1878-1880. Lieutenant-gouverneur de Québec 1884-1887. Né à Terrebonne, le 7 novembre 1833, décédé à Montréal le 8 novembre 1903.

Henry-Marc Ami
M.A. D. Sc., F.R.S.C.
Géologue et paléontologue. Né à Belle Rivière (P.Q.) le 23 novembre 1858. Décédé à Ottawa.

Son Excellence sir Edouard Percy Cranwell Girouard
Né à Montréal le 26 janvier 1867. Brillant officier, administrateur qui s'est distingué en Afrique.

Sir James McPherson Lemoine
Historien et ornithologiste. Né à Québec le 24 janvier 1825. Mort à Spencer Grange le 5 février 1912.

Les disques

Abondante production chez Victor — L'artiste William Primrose exécute le 24ème Caprice de Paganini — Les pianistes José et Ampro Iurbi font duo dans la 2ème Danse Andalous de Manuel Infante — Orchestre de Philadelphie, du NBC et de Boston dans des œuvres remarquables — Chant par Martinelli, Helen Jepson et Lawrence Tibbett — Quatre chansons par le Petit Scepteur de la Bonne Chanson

Nous nous empressons de signaler tout d'abord aux lecteurs de cette chronique un disque enregistré par l'éminent artiste anglais William Primrose, qui est venu dernièrement donner un récital à Montréal, sous les auspices du Ladies' Morning Musical Club. M. Primrose a inscrit sur la cire le célèbre Ave Maria de Schubert et, pour ceux que les éblouissements de la technique intéressent, le 24ème Caprice de Paganini. Inutile de dire que c'est un disque que chacun voudra posséder. Joseph Kahn exécute admirablement bien les accompagnements au piano.

Le violoniste Toscha Seidel, qui se range d'embellie parmi ceux qui savent le mieux tenir l'archet, tels les Heifetz, les Elman, les Thibaud, les Franceschelli et, chez nous, les Brunet, les Leblanc, les Martin, fait braver son instrument sous la belle musique de Heine Prosser intitulée Intermezzo, extrait du film du même nom actuellement à l'affiche dans nos cinémas montréalais. Cette musique est fort jolie et se prête énormément bien aux sonorités violonistiques. Au verso, M. Seidel a gravé la Danse hongroise no 1 de Brahms. Eugène Kusniak, pianiste, dresse un impressionnant rideau sonore à l'arrière-plan.

La matière est abondante dans le domaine du chant pour ce qui concerne les récentes tournées des disques Victor. Dorothy Maynor, rayonnante soprano, chante l'Ave Maria de Schubert et, au verso, Fille au Rouet du même auteur.

De l'opéra Otello de Verdi, nous signalons à l'attention des amateurs de nombreux extraits chantés par des voix comme celles de Martinelli, Lawrence Tibbett et Helen Jepson, tous membres de la Metropolitan Opera Co. L'orchestre est sous la direction du sympathique Wilfrid Pelletier.

Ne manquons pas de souligner le magnifique effort entrepris ces derniers temps par le Petit Scepteur de la Bonne Chanson que dirige un de

Jean-Charles Chapais
Né à Rivière-Ouelle le 2 décembre 1811, décédé à Ottawa le 17 juillet 1885. Ministre, sénateur, l'un des Pères de la Confédération.

Thomas d'Arcy McGee
Né à Carlingford (Irlande) le 13 avril 1825. Assassiné à Ottawa le 7 avril 1868. Homme d'Etat, journaliste et poète: l'un des Pères de la Confédération.

Louis-Joseph Papineau
Tribun canadien-français et chef politique. Né à Montréal le 7 octobre 1786. Il fit construire le Manoir de Montebello et y mourut le 23 septembre 1871.

Louis-Philippe Hébert, C.M.C.
Chevalier de la Légion d'Honneur et de Saint-Grégoire-le-Grand. Artiste sculpteur, né à Sainte-Sophie d'Halifax, le 27 janvier 1850, décédé à Montréal le 13 juin 1917.

Sir Antoine-Aimé Dorion, C.R., M.C.
Ministre de la justice 1873-4. Juge en chef de Québec 1874-91. Né à Sainte-Anne de la Pêrade le 19 janvier 1818, décédé à Montréal le 31 mai 1891.

Sir Etienne-Pascal Taché
Chevalier; commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand; premier ministre du Canada 1855-57; 1864-65. Né le 5 septembre 1795 et décédé le 30 juillet 1865 à Saint-Thomas de Montmagmy.

Sir John Joseph Caldwell Abbott
avocat et législateur
Né à Saint-André d'Argenteuil le 12 mars 1821. Premier ministre du Canada, (1891-92), le premier né au pays. Mort à Montréal le 30 octobre 1893.

Alfred Duclos-Decelles
La Commission des sites et monuments historiques projette aussi d'ériger une plaque à la mémoire d'Alfred Duclos-Decelles, historien et bibliothécaire du Parlement, né à Saint-Laurent, près de Montréal, le 8 août 1843, mort à Ottawa le 5 octobre 1925.

Laurier
Enfin, il y a aussi au programme l'apposition d'une plaque sur la maison natale de sir Wilfrid Laurier, à Saint-Lin. Cette inscription préparée depuis longtemps par les membres du soixantième de la Confédération, est de style fleuri et se lit comme suit:

1841-1919
Sir Wilfrid Laurier
est né dans ce décor paisible et familial, où il a fait l'apprentissage des hautes qualités de sagesse et de patriotisme, de désintéressement et de clairvoyance avec lesquelles il servit infatigablement son pays, aux heures les plus critiques de son histoire.

(Dans la liste ci-haut on remarquera qu'il y a plusieurs "plaques" destinées à commémorer la naissance de plusieurs Pères de la Confédération, tels Cartier, Chapais, McGee...)

nos compatriotes, M. Arthur Blaquière. Ce dernier vient d'entregistrer sur disques Bluebird, un sous-produit de Victor, quatre pièces:

La charmante petite Flûte, musique de Michel Emel; Tirez fort, piquez fin, une pièce de folklore; Le petit train départemental, de Richépin et Pingault, et, finalement, l'homme s'escaulait, autre pièce de folklore. La réputation de cet ensemble vocal acquiert chaque jour de l'ampleur. On fera bien d'aller entendre les œuvres qu'il a enregistrées. Ce sont non seulement de bonnes chansons dans le sens moral du mot, mais ce sont des chansons bien chantées qu'il a ainsi tirées à la gravure.

Dans le domaine orchestral, il faut dire un mot du travail superbe fourni par Léopold Stokowski dans l'exécution de la musique nostalgique et impressionniste de Debussy intitulée Nocturnes.

De son côté l'orchestre du NBC n'est pas demeuré inactif puisqu'il nous livre un traitement fort au point de la Symphonie numéro 49 en sol mineur de Mozart, sous la direction d'Arturo Toscanini.

La Symphonie des concerts populaires de Boston a joué, pour sa part, une ouverture du Barbier de Séville, de G. Pasiello.

Pour les pianistes, nous signalons finalement la Deuxième danse andalouse de Manuel Infante, jouée en duo par José et Ampro Iurbi. Cette œuvre devrait constituer un régal pour les connaisseurs.

M. H.

André Mathieu et après-midi, au Plateau

Cet après-midi, à 2 h. 30, au Plateau, aura lieu le récital du petit pianiste-prodiges André Mathieu, pour les jeunes écoliers et les jeunes écolières.

M. Hepburn et l'élection

Toronto, 27. (C.P.) — M. Mitchell Hepburn, premier ministre d'Ontario, a déclaré hier qu'il aura probablement une déclaration à faire lundi, au sujet des élections fédérales. Il étudiera la situation d'ici là.

M. Hepburn dit que la vacance projetée de la session, qui devait commencer la semaine prochaine, pourrait bien être supprimée et que la Chambre terminera la tâche commencée.

Infraction aux mesures de guerre

Le juge Guérin rejette une motion de non-lieu où l'on attaquait la validité du règlement de censure adopté par le cabinet fédéral

M. le juge Guérin a rejeté la motion de non-lieu présentée au procès d'un groupe de gens accusés d'avoir conspiré contre la sécurité de l'Etat en distribuant des pamphlets de nature à semer la discorde et le mécontentement dans le peuple et à nuire à la conduite efficace de la guerre.

Dans cette motion de non-lieu, présentée par Me R.-L. Calder, procureur des accusés, on attaquait pour la première fois la constitutionnalité des mesures de guerre. Me Gerald Fautoux représente la Couronne dans cette cause.

Les accusés sont: Henry Satov, 4469, avenue de l'Esplanade; Steve Hasuk, 1454, rue Clarke; Dan Yarchewski, 2090, rue Saint-Urbain; Walter Mazurkiewicz, 2090, rue Saint-Urbain; Bessie Schecter, dite Beatrice Jacob, 451, rue Edouard-Charles; James Smith, 73 ouest, boulevard Saint-Joseph; la femme Evariste Dubé, 1436, rue Fullum; et Dmytre Bendas, 1143, rue Shearer.

Le jugement ne décide que pour le cas d'Henry Satov, mais il affecte les autres causes; tous ces accusés devront donc maintenant présenter une défense à leur procès. Toute l'affaire a été ajournée au 1er février.

La plainte, dit le juge, dans son jugement, reproche au prévenu d'avoir dans la cité et district de Montréal, le 10e jour de novembre 1939, imprimé, mis en circulation et distribué des livres, des publications, des périodiques, des pamphlets, des gravures, des papiers, des circulaires, des cartes, des lettres, des écrits, des publications ou des documents quelconques contenant de la matière, des rapports ou des énoncés, visant à ou de nature à causer du mécontentement à Sa Majesté ou à nuire au succès des forces de Sa Majesté ou d'une puissance alliée de Sa Majesté ou aux relations de Sa Majesté avec les pouvoirs étrangers, visant à nuire ou à entraver la poursuite efficace de la guerre.

"Cette dénonciation est basée sur un arrêté en conseil, P.C. 2851, en date du 27 septembre 1939. Après avoir cité cet arrêté en conseil et les articles de la Loi des mesures de guerre qui lui servent de base, le juge poursuit:

"L'enquête révèle que le prévenu distribuait des circulaires dans la cité de Montréal et qu'il avait spécialement distribué ces circulaires au No 4097 de la rue Saint-Urbain. L'enquête révèle que deux circulaires ont été trouvées au No 4097, St-Urbain, et qu'elles avaient été distribuées par l'accusé. Ces deux circulaires sont produites comme exhibit P-1 et ont pour titre: "The People want Peace" (Le peuple canadien veut la paix)".

"La Couronne a complété sa preuve et la défense a fait une motion de non-lieu soulevant plusieurs oppositions en fait et en droit pour faire maintenir sa motion."

Le juge examine ensuite les griefs soulevés dans la motion de non-lieu.

"La défense prétend que la teneur du pamphlet distribué par l'accusé ne tombe pas sous le coup de l'infraction édictée par l'arrêté en conseil édictant 39A. (Le juge cite le pamphlet).

"Nous devons conclure que ce pamphlet tombe sous le coup de l'arrêté en conseil de 1939, qui interdit de causer du mécontentement à Sa Majesté, soit en nuisant au recrutement, soit en entravant la conduite efficace de la guerre, soit en nuisant à la sécurité de l'Etat."

"Une personne qui suivrait les énoncés de cette circulaire ne pourrait vouloir le recrutement, la conduite efficace de la guerre et la sécurité de l'Etat."

L'accusé soumet que la plainte, contrairement à l'article 710, paragraphe 3, du Code criminel, contient plus d'une infraction. Le juge cite de la jurisprudence sur ce point; il rejette l'objection en disant:

"La plainte est portée dans les termes de l'arrêté en conseil édictant 39A. Cet arrêté en conseil édictant 39A spécifie: "qu'il est interdit de causer du mécontentement à Sa Majesté, au moyen d'un document contenant des énoncés faux ou autrement."

"Ce mécontentement peut consister soit en nuisant au succès des forces de Sa Majesté ou d'une puissance alliée de Sa Majesté ou aux relations de Sa Majesté avec des pouvoirs étrangers, soit en nuisant au recrutement, à l'entraînement, à la discipline ou à l'administration d'une quelconque des forces de Sa Majesté, soit en nuisant à la sécurité de l'Etat ou en entravant la poursuite efficace de la guerre."

"Le document peut être imprimé, mis en circulation, ou distribué et ce document peut être un pamphlet, une gravure ou un papier quelconque."

"Il n'y a donc qu'une seule infraction mentionnée dans l'article 39: "causer du mécontentement à Sa Majesté au moyen d'un document".

"Les modes sont indiqués et l'infraction peut être commise de diverses manières, mais il n'y a quand même qu'une seule infraction de mentionnée dans cet article 39A."

"La défense prétend que l'arrêté en conseil édictant 39A, bien que public dans la Gazette Officielle du 7 octobre 1939, n'a pas force de loi. Elle prétend que cet arrêté en conseil n'est qu'un amendement à l'arrêté en conseil édictant le règlement 39, parce que cet arrêté en conseil édictant le règlement 39 n'a pas été publié dans la Gazette Officielle."

"Elle prétend qu'un arrêté en conseil pour être valide, doit être publié."

"Cette objection ne nous paraît pas sérieuse. Car l'arrêté en conseil édictant le règlement 39A est complet par lui-même et a été publié dans la Gazette Officielle."

"Pour cette raison seule, l'objection est renvoyée."

GRAND FILM AU CINEMA DE PARIS



Hélène Perdrière, Jean Chevrier et Léon Bélières, dans "Trois de Saint-Cyr" qui prend l'affiche aujourd'hui au Cinéma de Paris.

"La défense prétend également que l'arrêté en conseil édictant 39A est "ultra vires", parce que le gouverneur en conseil n'avait pas les pouvoirs nécessaires, en vertu de la "loi des mesures de guerre", pour amender des lois existantes, savoir les articles 134 et 74 du Code criminel et la loi de la milice de 1927."

"Cette objection a été discutée devant la Cour suprême dans la cause de Gray, 1918, S.C.R. page 150, et l'objection a été renvoyée par ce tribunal."

"Nous basant sur ce jugement, l'objection est donc renvoyée. "L'arrêté en conseil édictant le règlement 39A est "ultra vires", (prétend l'accusé) parce qu'il abolit ou restreint la liberté de paro-

le, droit qui fait partie de notre constitution. "Le Conseil privé, dans la cause de Fort vs Park et Manitoba Free Press (Appeal Cases 1923, page 695), a établi les droits du parlement du Canada, dans les cas de nécessité (emergency) et, nous basant sur ce jugement, nous rejetons cette objection."

M. l'abbé Saey à Saint-Pierre

Dimanche, le 28, de 2h. à 4h. p.m., M. l'abbé Saey expliquera la Sainte Bible, en l'église Saint-Pierre, rue Visitation, coin de la rue Dorchester.

LE COMPOSÉ

AIRIX

CONTRE
RHUMATISMES

Le NOUVEAU CHAUFFEUR automatique VOLCANO pour ANTHRACITE AMERICAIN



— vous donne confort, élimine travail et soucis, tout en réduisant le coût du chauffage. Il est spécialement adapté au chauffage à l'anthracite américain peu coûteux. Il n'offre aucun danger, n'est point sujet à se détraquer et son fonctionnement est sûr. Ne requiert que 5 minutes d'attention par jour. Pourquoi vous en priver plus longtemps?

CHALIFOUX & FILS, LIMITEE

(Travaux mécaniques, Saint-Hyacinthe)
1106, Côte du Beaver Hall PL. 8531 Montréal



VERS LE Sud?
Prenez le **WASHINGTONIAN**
Le populaire rapide à destination de

LES LIVRES ET LEURS AUTEURS

"Les mots historiques qui n'ont pas été prononcés" Dans les eaux troubles du Deutschtum

Par Henri Gaubert

Voilà un petit livre qui pulvérisera beaucoup d'illusions. J'en entreprends la lecture convaincu qu'il ne pourrait faire grand mal aux miennes qui, en matière historique, ont dû se faire à peu de choses. Mais il est resté un ou deux bons "mots" historiques qu'il me plaisait de croire vrais.

Il écrivait dans mon esprit, avec une miraculeuse précision, tout un petit fabliau très satisfaisant, très "genre". Je ne puis me défendre d'une légère mélancolie devant ces preuves ajoutées à tant d'autres que tout n'est qu'illusion et que vanité. Ils étaient si utiles, ces bons mots! Ils m'épargneraient de longues dissertations, ils réussiraient si bien, à si peu de frais, toute une situation. Or je viens de terminer le livre de M. Gaubert... Ce jeune homme — la préface dit que part qu'il est jeune — montre des dispositions pour le scepticisme systématique. Il fera sans doute un excellent historien, de ceux qui mettent des points sur les "i" et qui suturent avec une sinistère exactitude l'heure du jour où le cheval favori de l'empereur Alexandre mourut d'indigestion et fut enterré avec les honneurs dus à son rang.

Ma rancune est injuste. Je le sais et je ne puis m'en défendre. M. Gaubert nous rend un grand service. Il ne démontre pas seulement dans son livre les dangers d'une foi trop vive aux légendes historiques; il nous met en garde, par quelques exemples bien choisis, contre tous les mots historiques. L'écrit seul reste; cela ressort tout net de son travail. Et si nous devons accorder créance à quelque rapport d'historien, il est bon de nous assurer de ses titres à cette confiance. En nos jours de propagande furieuse, enragée, constante, omniprésente, cette leçon de scepticisme nous sera d'un grand confort. Nul doute que l'auteur, avec science comme M. Gaubert, faire le départ entre les élucubrations de nos bureaux officiels d'information et la substance réelle des faits. Comme nous n'avons rien inventé, nous pouvons présenter l'homme d'Etat, le nautique, le général, les "Grands hommes" du passé, savants aussi bien que les nôtres assurant leur publicité. La vérité a fini par se faire jour en dépit de leurs efforts pour la tenir éternellement cachée sous le boisseau. Du conflit même des mensonges que répandent les presses officielles de toutes les nations de l'univers sortira, triomphante, la vérité profonde des grands événements qui donnent à notre histoire contemporaine un si bel aspect de tornade en voyage de destruction.

Le livre, au demeurant, est bien fait; honnêtement écrit. Le conseil-lai-je aux professeurs de collège? Plus d'un beau cours d'histoire y perdrait son "clou". La vérité avait tout. Même si, dans le cas des "bons mots" historiques, un soupçon de mensonge ou d'exagération ne nous faisait vraiment pas grand mal.

(1) Editions "Spes", Paris. En vente au Devoir, 50 sous l'unité.

Byzance

Par AUGUSTE BAILLY (1)

Auguste Bailly s'est établi dans l'estime durable de tous les amateurs d'histoire bien faite par ses livres sur Richelieu, Mazarin et Louis XI. Il appartient à cette classe de Français qui font plus pour les lettres de leur pays et le prestige de la France que leur modestie devant la publicité ne le laisserait croire. C'est un travailleur régulier et tenace qui sait mettre ses dons de romancier au service d'un esprit critique averti, d'une science accumulée et classée avec diligence.

(1) Collection "Sequana", Librairie Arthème Fayard, Paris.

Les Missions des Pères Blancs en Afrique

Faune équatoriale

L'Uganda, sis sur les hauteurs au centre du Continent noir, présente des conditions physiques exceptionnelles qui en font un pays remarquable par la richesse de sa faune. Savanes, plaines, brousse, forêts, verdure perpétuelle, climat varié: tout concourt à l'expansion facile de la vie animale dans ses manifestations génériques et spécifiques les plus diverses.

Les fauves

Les fauves sont remarquablement représentés par le lion, le léopard, la hyène, le chacal, par l'antilope et la gazelle de tout peage, de toute corne et de toute taille; les pachydermes par l'éléphant, l'hippopotame, le rhinocéros blanc et noir, le buffle, le zèbre, le cochen sauvage de toute espèce; les primates par le chimpanzé, le singe (noir, gris, rouge et bleu); les félins par le serval, la civette et la genetrix; les rongeurs par le porc-épic, le gros rat comestible et le rat ordinaire; les insectivores par la taupe, la musaraigne, la chauve-souris, le vampire à tête de cheval dont les ailes atteignent jusqu'à trois pieds d'envergure; les éden-tés par le tamia et le pangolin. Cette énumération vise, comme celles qui suivront d'ailleurs, non à

éprouver mais simplement à illustrer la faune équatoriale.

Les oiseaux

Si nous passons à la gent volatile, nous rencontrons là encore une population immense et très variée. On compte plus de mille espèces d'oiseaux, en reconnaissant pourtant qu'il n'a pas toujours été possible de différencier les indigènes des migrants. Si le gibier à plume possède un plumage coloré et brillant, son ramage par contre est à peu près nul. A l'équateur en effet les oiseaux rient, piaillent, sifflent, roucoulent, croassent, mais ne chantent pas. Les spécimens les plus intéressants comprennent l'aigle, le vautour, la mouette, le cormoran, le héron, la cigogne, la grue huppée, le hibou, la pintade, la perdrix, puis le martin-pêcheur, le perroquet, le pigeon, l'hirondelle, le tisserin, le vulgaire moineau, et enfin l'autruche (le plus gros des oiseaux connus).

Il existe dans l'Uganda un contraste frappant entre la profusion des mammifères et des oiseaux et la pauvreté de la faune rampante et batracienne. On ne sait trop à quoi attribuer cette différence bizarre. Sans en chercher la cause, signalons simplement parmi les

Lectures de guerre

Dans les eaux troubles du Deutschtum

Que se passe-t-il en Allemagne? Cette question que nous nous posons depuis des mois, et que nous n'avons pas fini de nous poser, nous sépare des Allemands de façon plus profonde et plus durable que les lignes Siegfried et Maginot. Car il est presque toujours impossible d'y répondre vraiment.

Où réside la difficulté dans une discussion, ou seulement dans un entretien, est de se mettre à la place de l'interlocuteur? Cette difficulté est presque insoluble quand les façons d'être, de vivre, de penser et même de parler sont si différentes que les échanges entre elles risquent d'être autant de malentendus. C'est ce qui fait, sans nul doute, que la France et l'Allemagne ont eu surtout des échanges passionnels, dans l'enthousiasme ou dans l'hostilité à travers Wagner et Nietzsche quand ce n'est pas à travers Ludendorff et Hitler.

Ce perpétuel mystère de l'Allemagne, si souvent étudié chez nous, a été mis de nouveau en évidence dans le récent *Portrait de l'Allemagne* (1) de M. Maurice Betz. L'Allemagne, énigme éternelle! Elle nous attire par ce que nous croyons découvrir en elle de complémentaires à notre nature: son activité insaisissable, la spontanéité de sa jeunesse, sa puissance de rêve, sa mystérieuse ingénuité... Elle nous repousse... N'insistons pas: ceci était écrit avant que les bombes ruinent Varsovie et que le canon tonne sur la Sarre. M. Maurice Betz était tout à fait qualifié pour proposer au lecteur français quelques lumières sur ce mystère allemand. Il est Alsacien, et il a commencé ses études au lycée de Colmar au temps de la domination allemande. Sa double culture lui a donné de telles ouvertures sur la langue et la poésie germaniques que nous lui devons un

(1) *Portrait de l'Allemagne*, volume de 280 pages. Au comptoir ou par la poste \$1. Service de Librairie du Devoir.

âge, pas d'histoire moderne. Il n'y a qu'une humanité, éternellement semblable sous la forme diverse de ses vêtements, de ses maisons, de ses monuments, de ses institutions. On ne peut même affirmer que cette humanité soit réellement en progression véritable sur celle que raconte Bailly dans son histoire de Byzance. Dans cette peinture largement brossée — et d'un pinceau sûr et ferme — d'un empire riche, civilisé, agile, en perpétuel travail de dissolution ou de reconstitution, en lutte à tout les convulsions des Barbares, nous trouvons de puissantes analogies avec nombre d'autres situations plus récentes.

L'effort français pour maintenir son prestige et sa sécurité contre la vague montante de la barbarie germanique, celui de Londres, qui se saigne à blanc pour se conserver le titre de reine de l'univers, nous en fournissent des exemples. Le même raffinement de la civilisation, les mêmes beautés, les mêmes grandeurs, qui nous émeuvent dans la *Byzance* de Bailly correspondent aux mêmes cruautés, à la même quence politique. La même posture dissimulée d'intérêts contraires qui nous révoltent dans l'organisme politique byzantin. Les mêmes causes produisent les mêmes effets. Voilà la leçon du livre.

Son autre intérêt vient de la mise au point qu'il effectue: Byzance fut le grand foyer de civilisation et de culture du moyen âge et continue, aidée par sa position géographique, le rayonnement hellénique assez longtemps et assez loin pour assurer la transmission au reste de l'Europe.

Auguste Bailly montre d'ailleurs fort bien que cet effort pour s'imposer à l'Occident est au fond de la ruine de Byzance. Byzance meurt de tout ce qu'elle donne. Elle reçoit si peu, elle donne tant qu'elle finit par s'éteindre, épuisée par son perpétuel effort. L'auteur a senti ce drame. Il nous fait assister au corps-à-corps d'un empire avec sa Némésis avec un sens de la fatalité des événements qui donne à tout son livre l'allure d'un roman, d'une tragédie grecque.

Maurice d'AUTHEUIL

trésor sans prix: la traduction française des œuvres de Rilke. Pour bien parler de l'Allemagne, il n'a pas seulement une parfaite connaissance de son sujet. Il a le sens de l'Allemagne, de son génie propre et indicible en français, de ce qu'il y a souvent d'impénétrable dans son climat intellectuel et moral. Et je le vois montrer notamment ce que l'Allemagne dérobie d'insaisissable, quant à des notions essentielles, sous des mots dont nous n'avons pas l'équivalent.

Quels mots? *Deutschland*, par exemple, pour commencer. Nous traduisons en disant *Allemagne*. C'est un faux sens. Notre mot *Allemagne* tend à définir une réalité géographique qui est contestée par les géographes. Car c'est un géographe allemand, Bernhard Cotta, qui a écrit: "Géographiquement, il y a une Espagne, une Angleterre, une Norvège, une Suède, une Russie, une France, mais il n'y a point d'Allemagne." Il y a le pays des Allemands, ce qui est assez différent; et c'est ce que dit le mot *Deutschland*. M. Maurice Betz suggère une observation qui va loin, quand il note: "Cette terre, qui doit son nom à ses habitants..." On voit ce que cela a de vague et d'élastique. C'est aussi vague que le mot *Reich*, évocateur de l'idée complexe d'empire, de règne, de domaine. Et quelles idées — je ne dis pas quels mots — faudrait-il évoquer pour répondre à des mots comme *Volksart* ou *Deutschum* qu'on ne saurait sans être dur, traduire par la notion précise de nationalité?

La philologie, que les Allemands aiment tant, est une belle science. La connaissance des mots nous avance beaucoup dans la connaissance des choses. J'apprécie, entre tant de pages pénétrantes de M. Maurice Betz, celles où il s'efforce d'éclaircir certains mots allemands qui recouvrent des choses étrangères à l'esprit français. Car on ne sort pas beaucoup d'un lieu commun assez sommaire et approximatif, si l'on dit que l'Allemand est vague là où le français est précis. La vérité est que souvent, l'une et l'autre langue parlent de choses qui ne sont pas les mêmes. Elles ouvrent l'esprit sur deux mondes différents.

Par exemple, quand un Français parle de voyage, il a l'idée de se rendre à certains endroits, Venise ou Florence, Vienne ou Salzbourg, pour y voir, y entendre, y apprendre, y goûter un certain nombre de choses, ou encore pour faire des affaires, ou du sport, ou rencontrer quelqu'un. Pour dire la même chose, l'Allemand a le mot *reisen*. Mais pour dire une autre chose, que le Français ne connaît guère, il a le mot *wandern*. *Wandern*, c'est cheminer, c'est errer, à pied de préférence, souvent en chantant, et au sein de la nature. C'est se déplacer par une sorte d'instinct du vagabondage. *Wandern*, dit M. Maurice Betz, c'est le *migrare* latin, ce qui fait curieux — la langue française n'a conservé que sous les formes: émigrer, immigrer ou migration, considérant ainsi non pas tant le déplacement en soi que son but ou sa direction. Tandis qu'on peut rapprocher *wandern* de *wandeln*, se promener, et de *sich verwandeln*, se métamorphoser. Il n'y aurait pas grand effort à faire pour passer de la philologie à la philosophie, et pour retrouver, entre l'esprit français et l'âme allemande, la vieille antinomie bien connue de l'Etre et du Devenir. Cela aussi est un lieu commun, mais qui rend compte de toutes les choses allemandes qui échappent à notre effort de définition.

M. Maurice Betz, qui n'examine pas seulement l'Allemagne d'après son langage, mais d'après tous les aspects révélateurs qu'elle offre à une intelligence compréhensive, montre très bien qu'entre le monde français et le monde allemand s'ouvre toute la différence qui sépare le monde des réalités et le monde des mythes. Laissons les développements faciles à faire sur le réalisme de l'esprit français. Laissons aussi ce qu'on peut dire de non moins facile sur la rêverie germanique. Il est d'une vérité plus subtile et plus forte de reconnaître, avec M. Mau-

rice Betz, le pouvoir du mythe, chez les Allemands, pour suppléer à des réalités qui leur échappent. Comment se fait-il, par exemple, que ce peuple qui se plaint de manquer d'espace n'ait jamais peuplé ses colonies quand il en avait? Parce qu'il est incapable d'émigration réaliste et positive. Il ne sait que *wandern* à l'étranger, répandre son trop plein hors de ses frontières, après quoi il se plaint que des minorités ethniques subissent un sort douloureux. Là où d'autres peuples font des colons, le peuple allemand produit des heimatlos (encore un mot intraduisible) qu'il nourrit de nostalgie. Là où d'autres nations créent un empire, l'Allemand rêve d'une grande Allemagne, qui n'est à la vérité qu'une image. Mais cette image rend plus insupportable à l'Allemand une réalité trop inégale à son rêve détendue et de mouvement.

Quand on est entré dans cette conception, on comprend mieux, sinon la mystérieuse Allemagne lui-même, au moins son ressort intérieur. La force de l'image à atteindre du mythe à créer, supplée pour l'Allemand à la vérité des choses. Le racisme est une mythologie, qui ne résiste pas à un examen des réalités ethniques. Mais il trouve sa force dans la violence qu'il met à soutenir sa propre imposture. D'où la nécessité du "dynamisme" dans toutes les choses allemandes. Sans le dynamisme, elles ne seraient rien.

Tous les bons connaisseurs de l'Allemagne sont entrés dans cette explication. M. Maurice Betz la renouvelle par le sentiment très juste et très nuancé qu'il a du monde germanique.

"Réminiscences... et actualités" (1)

par Blanche GAGNON

Depuis quelques années — c'est là un heureux signe — nos gens semblent s'intéresser de plus en plus à la petite histoire. On n'a pas oublié la généreuse floraison de monographies paroissiales et d'ouvrages de toute sorte qu'on fait surgir comme par enchantement le troisième centenaire des Trois-Rivières, le centième anniversaire de la colonisation du Saguenay, le centenaire de Sherbrooke, etc.

Et voilà qu'approchent les trois cents ans de Montréal. Déjà l'on a l'assurance que ce mémorable événement suscitera de nombreuses œuvres nouvelles — ne seraient-ce que les travaux qui seront soumis au concours historique organisé par le comité du troisième centenaire.

Nous voulons signaler, dès maintenant, un recueil de souvenirs qui, sans avoir été écrit spécialement pour nos fêtes de 1942, peut quand même être considéré comme une intéressante contribution à la petite histoire de notre ville bientôt trois fois centenaire.

Il s'agit de *Réminiscences... et actualités*, de mademoiselle Blanche Gagnon, publiée à Québec il y a quelques mois. Ce livre, écrit sans prétention et avec le plus charmant naturel, donne, entre autres, quelques aperçus d'un vieil intérêt sur la vie intellectuelle et artistique de la métropole durant le premier quart du présent siècle. L'auteur, qui possède un don d'observation exercée et un grand souci de l'exactitude, nous fait faire une promenade — rétrospective en quelque sorte — à travers le monde intellectuel contemporain à Québec et à Montréal, s'attardant plus volontiers aux grandes manifestations de l'esprit dont la salle Loyola, à Québec, et la salle du Gesù, à Montréal, ont été le théâtre de leurs fondations.

Cette promenade permet à l'auteur de faire revivre certaines grandes figures du passé disparues à jamais, et aussi de rendre hommage à certains autres de nos compatriotes qui sont encore sur la brèche et continuent à faire honneur aux lettres ou aux arts canadiens.

Ceux qui, comme moi, n'ont pas connu le premier grand congrès de l'Association canadienne-française en 1908, donneront l'excellent écho qu'on donne mademoiselle Blanche Gagnon et qui en exprime de façon vivante l'atmosphère, faisant défilier tour à tour les conférenciers, qui avaient contribué à faire de ce grand rassemblement "une inoubliable préface aux fêtes du troisième centenaire de Québec", comme l'écrit alors notre rédacteur en chef. C'est justement à l'occasion de ce congrès — l'auteur nous le rappelle que le Canada français avait l'honneur de recevoir ce jeune et brillant avocat français, qui devait plus tard devenir le cardinal Pierre Gerlier, archevêque de Lyon et Primat des Gaules.

Au fil de ses souvenirs — demeurés bien vivaces, comme on peut le constater à la lecture de son livre — mademoiselle Blanche Gagnon nous fait pénétrer dans l'histoire monastique des Ursulines à Québec, nous en fait admirer les incomparables trésors, puis elle nous conduit dans d'autres maisons d'éducation au passé non moins couvert de gloire, tel que le "vieux séminaire" de Mgr de La Vallée, berceau de l'enseignement secondaire et de la formation sacerdotale en Nouvelle-France, au collège Sainte-Marie, à Montréal, qui, lui aussi, a joué un rôle exceptionnel dans l'éducation de la jeunesse canadienne.

En partageant ainsi ses souvenirs entre les deux principaux foyers intellectuels et artistiques du Canada français, mademoiselle Gagnon ne pouvait manquer d'évoquer non seulement les Montréalais et les Québécois, mais toute l'innombrable famille de ceux et celles qui ont reçu leur formation dans l'une ou l'autre de ces deux villes. Son livre a donc plus qu'un attrait local. Par son intérêt historique, par son charme parfois un peu sentimental, il est susceptible d'intéresser tous ceux qui ne traitent pas la petite histoire en parente pauvre, mais en parente comblée et généreuse qui ne demande pas mieux que de dispenser ses trésors.

L'auteur nous prévient que son livre est sorti sans chapeau. C'est justement cette familiarité, ce laisser-aller, qui plaît surtout chez lui. A cet ami sans chapeau, qui nous

(1) En vente à la librairie du Devoir (au comptoir ou par la poste), 50 cents.

arrive un peu échevelé mais portant encore dans sa toison les parfums persistants des brises de jadis, il faut ouvrir cordialement, sans cérémonie, la porte, comme on le fait pour un vieux camarade retrouvé après des années d'absence et avec qui l'on ressasse à qui mieux mieux les souvenirs d'enfance et de jeunesse.

Lucien DESBIENS

(1) Publié aux éditions de la Librairie Garneau, Québec.

"Tempérance"

Etude médico-psychologique, par le Dr Jean-Charles Miller

Les victimes de l'alcool croissent au lieu de diminuer. Il faut à tout prix lui opposer la saine éducation des masses, faire connaître à notre peuple l'action nocive de l'alcool et l'aider à s'en préserver. Les médecins ont ici un rôle important à jouer. Quelques-uns l'ont compris. Le docteur Jean-Charles Miller, professeur agrégé à la Faculté de Médecine de l'Université Laval, est de ceux-là. Il a déjà porté à l'alcoolisme de rudes coups. L'étude médico-psychologique qu'il vient d'écrire, de lecture facile, tout en ayant un caractère scientifique, est à la portée de tous. L'auteur ne se contente pas de dénoncer le mal, il propose d'excellents remèdes, il trace tout un plan de campagne éducative. Cette brochure se vend 15 sous l'exemplaire dans toutes les bonnes librairies. (Comm.)

"Le Canada Français" de janvier

Voici le sommaire: Georges Bugnet, *La forêt*. Le R. P. T. Hudon, *Le Père Jules Jetté*. Abbé A. Maheux, *La Société Canadienne d'Histoire de l'Eglise*. Omer Caron, *Saint François de Sales était-il naturaliste?* Abbé Desrosiers, *Le corporatisme*. René des Ormes, *Le Saint-Elme*, légende Jacques Rousseau, *Nouvelles additions au Glossaire*. De Craon Poussy, *La nouvelle migration des peuples en Europe Centrale*. J. Malabard, *Ormesson, une belle famille française*. G. Claude, *Réflexions sur la science*. Notes bibliographiques.

On s'abonne à l'Université Laval, Québec, \$4 par an.

"La Révèle"

Sommaire du 10e cahier de la 4e série, janvier 1940: Claude Hurtubise, *Conditions de l'unité canadienne*. Marcel Raymond, *Charles Du Bos*. J. de la Rochelle, *Un grand humaniste*. saint Thomas d'Aquin. Jean Le Moyné, *Réflexions sur Dante*. Guy Frezault, *Du côté des chefs*. Chroniques: Gustave Flaubert — L'idée de la vie religieuse — Théâtre: "Général", de G.-B. Shaw — Les revues et les événements: Les Carnets victoriens: Commonwealth et la guerre — La misère en Chine — Note aux amis de "La Révèle".

La France veut la liberté

par

Paul Valéry — Marcel Déat — Edouard Krakowski — Léon Archimbaud — H. de Kerillis — Le Comte Grandmoison — F. Delais — E. Giscard d'Estaing — Pierre Forest — Thierry Maulnier — Robert Lacoste — Maurice Schumann — Daniel Rops.

TABLE DES MATIERES

Fluctuations sur la liberté
Le sentiment français de la liberté
Démocratie et liberté — Témoignages
Règle de la démocratie
La démocratie contre la liberté
L'argent, pour ou contre la liberté
De l'argent à la liberté
La liberté par le syndicalisme
Le syndicalisme, défense ou menace de la liberté
L'intention de ce cahier.

Volume de 250 pages, en vente au prix de 75s.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

reptiles le crocodile, le monitor, le serpent python, le serpent dont tout court avec ses dix variétés dont une vingtaine sont venimeuses, le lézard, le caméléon et la tortue; parmi les batraciens: la grenouille et le crapaud.

Poissons

La gent poissonnière des lacs et des rivières est à son tour superbement représentée par près de 200 espèces. Il est curieux de remarquer que les eaux du lac Victoria (qui donnent naissance au Nil) ne contiennent sur leur parcours, dans l'Uganda seul, trois barrières appelées chutes Ripon, Murchison et Semliki. Or, d'une chute à l'autre, on trouve des poissons absolument particuliers à cette région, qu'on ne rencontre pas ailleurs. Parmi les poissons le plus recherché est sans contredit la carpe, qui existe en abondance dans le lac Victoria. Sa chair excellente fait les délices des gourmets et, à certaines époques de l'année, figure au menu de la table de tous les riverains du lac, blancs et noirs.

Insectes

Arrivons-en aux insectes, qui pullulent sur nos hauts plateaux. On en a collectionné 12.000 espèces environ dont 6.000 ont déjà reçu leur nom scientifique, tandis que les autres attendent patiemment en Angleterre leur tour de baptême. Parmi ces insectes les uns sont utiles, d'autres sont nuisibles, d'autres enfin sont inoffensifs; utiles parce que comestibles ou destructeurs de leurs congénères malfaisants; nuisibles parce que ravageant les cultures, ou atteignant les hommes et les animaux et dépeu-

plant des régions entières; inoffensifs enfin parce que ne faisant de court avec ses dix variétés dont une vingtaine sont venimeuses, le lézard, le caméléon et la tortue; parmi les batraciens: la grenouille et le crapaud.

Le lion

Le Frère S... était à préparer la fondation du poste de Bikira. En attendant mieux, il logeait dans une hutte d'occasion ouverte à tous les vents. La porte, qui fermait mal, n'était que poussée dans la soirée sans être assujettie.

Une nuit que le bon Frère dormait profondément, il fut brusquement tiré de son sommeil par un bruit venant de la fenêtre sans carreaux. Jetant un regard de ce côté il aperçut avec horreur dans la croisée un lion qui, debout sur ses pattes d'arrière, regardait dans la hutte avec deux yeux flamboyants. Le fauve, s'il l'eût voulu, d'un bond, eût été maître de la place. De sa couche, le Frère sentait la respiration de l'animal. Que faire? Le parti le plus sage était de ne pas remuer.

Longtemps la bête hésitante inspecta les lieux. Retirant la tête elle posa les pattes par terre et se dirigea vers la porte entre-bâillée. Ah! que le drame eût été vite terminé, si elle l'eût commencé par là! Sans perdre un instant, le Frère, prestement et sans bruit, sauta du lit, saisit sa caisse-cantine, et la poussa derrière la porte; puis il reprit sa

position première. Le lion, s'approchant de la porte, y posa la patte, cherchant à l'ouvrir; mais, sentant de la résistance, il craignit un piège. Revenant donc à la fenêtre, il s'y installa de nouveau, humain l'air et cherchant à percevoir les ténèbres. Ne voyant rien, n'entendant rien, il conclut que la hutte était vide et, enfin, s'éloigna, au grand soulagement du pauvre Frère qui, plus mort que vif, sautait à grosses gouttes, réclant *Ave sur Ave*. Il était sauvé.

Un autre exemple de protection providentielle. Les Soeurs de Viri ka étaient, un soir, à la chapelle, faisant pieusement leur visite au Saint-Sacrement, quand tout à coup un lourd animal monta sur la verrière, se mit à circuler de-ci de-là et enfin s'arrêta à la fenêtre de la chapelle, reniflant et respirant fortement et faisant entendre des grognements menaçants. De toutes les poitrines sortit la même exclamation étouffée: "Mon Dieu!" et les pauvres Soeurs restèrent là figées, presque sans souffle.

Le lion, car c'était lui, n'avait qu'à donner un coup de griffe pour arracher la toile de simple calicot faisant office de carreaux, sauter à l'intérieur et... se servir à volonté. Mais décidément, messire Lion, ce soir-là, était de bonne humeur et voulait rester galant jusqu'au bout. Ayant donc salué la compagnie à sa façon, il se retira doucement, se relevant par le même chemin d'où il était venu et disparaissant dans la bananeraie sans faire de mal à personne.

Serpents

De Virika descendent à Rubaga. C'était aux temps héroïques. Les missionnaires logeaient alors dans

une case en pisé dont les murs les zardés faisaient jour de toutes parts, laissant librement passer air et vermine. Pour faire les réparations nécessaires il eût fallu distraire les ouvriers d'autres travaux plus urgents; il n'y avait pas à y songer. Quelques boîtes d'herbe, jetées dans les coins, servaient de literie où les hôtes de céans reposaient comme des princes.

Un matin le Frère V... se plaignait d'avoir été dérangé dans son sommeil par les rats rôdant dans l'herbe de sa couche. La chose s'était répétée, le Supérieur dit: "Allons donc voir un peu ce qu'il pourrait bien y avoir là-dessous!" La boîte d'herbe était à peine basculée que, d'un coup, on aperçut la patte d'un serpent, et des créatures se mirent à se débattre. Les serpents se débattaient déjà pour chercher son venin quand un bon coup de bâton la mit à la raison. En un clin d'oeil toute cette engeance venimeuse était écrabouillée et passait de vie à trépas. Sur-le-champ le Supérieur donna des ordres. Deux jours après la maison n'avait plus une seule crevasse; et désormais on pouvait y dormir tranquille sans avoir à redouter de nouvelles incursions de reptiles ou d'autres bestioles importunes.

Fournis

Bestioles importantes!!! S'il existe des insectes contre lesquels on se défend aisément, il y en a d'autres dont il n'est pas facile de se débarrasser. De ce nombre sont les "fournis blanches", nom vulgaire donné aux termites.

Quand on creuse une termitière, on trouve dans une alcôve spéciale la reine-pondeuse (qui pond en moyenne un oeuf par seconde pen-

dant plusieurs années). Dans le voisinage se trouve le prince-consort. Quant aux termites ils sont répandus partout: ouvriers, policiers, termites ailes comestibles qui prennent leur envolée à certains saisons de l'année. Ces insectes vivent sous terre et, comme des sapeurs, pratiquent des galeries souterraines où ils voyagent pour aller chercher leur nourriture, quelquefois assez loin. Quand ils pénètrent dans une maison, c'est un beau dégât. Ils dévorent tout, ne respectant ni meubles, ni étoffes, ni livres, ni souliers. Dernièrement ils vinrent fonder une colonie dans un de nos murs. Ce n'est qu'après plusieurs jours de travail que le Père économe parvint à les en déloger. Encore un peu et ce mur de la maison missionnaire épiscopale dégringolait lamentablement.

Plus redoutables encore sont les terribles "nsanfu", fournis voyageurs aux puissantes tenailles mandibulaires. Il y a quelque temps toute une famille de ces insectes envahissait notre enclos. Malheur à l'intrus qui eût tenté de couper la colonne!

A peine installées, ces vilaines bêtes se répandaient partout en quête de victuailles. Peu s'en fallut qu'elles ne pénétrassent dans la maison et ne nous fissent passer un mauvais quart d'heure comme cela arriva une nuit à un missionnaire d'un poste voisin. Tiré soudainement de son sommeil par cent morsures à la fois, il abandonna la ses frusques et s'enfuit en geignant, gesticulant et voyant à la gênerie ces malencontreuses visiteuses nocturnes.

Amédée GOULET, P.B.
La Procure des Pères Blancs est à 1626, rue St-Hubert, Montréal.



J.-R. Pelletier, gérant, Division Laurentienne
O. Meloche, gérant, Division de Montréal
L. Bouvier, gérant, Division DeJorimier

b. Warner, Gerald, Division 2500000.

COMMERCE ET FINANCE

Pour l'agriculture et l'agriculteur

Quelques observations en marge du congrès des pomiculteurs — Malhonnêteté ou incurie — La classification des produits de la ferme

En consultant la cote sur le marché des denrées on réalise notamment que les prix des produits agricoles de l'Ontario sont presque toujours plus intéressants pour le fermier de cette province que pour celui du Québec. On donne plusieurs raisons pour expliquer comment il se fait que le cultivateur du Québec se trouve dans un état d'infériorité: climat, nature du sol, méthodes de production, de distribution, de vente, etc.

Il nous semble bien que le grand handicap résulte du fait que les fermiers de chez nous ne veulent pas se soumettre à une loi de classification de leurs produits. Cette loi est en vigueur dans les autres provinces et donne des résultats excellents. Cette même loi existe ici (on peut tenir compte de la loi fédérale de classification ou d'un embryon de loi provinciale), mais elle n'est pas obligatoire. A cause de la tournure d'esprit de nos gens, nos gouvernements provinciaux, tous très démocratiques dans le sens qu'ils tiennent tous absolument à être réélus, ne veulent pas imposer la majorité des électeurs et n'imposent pas la classification des produits de la ferme. De ce fait nos produits trouvent difficilement preneurs sur les marchés et notre production agricole est d'autant retardée; car la classification implique des méthodes modernes qui font le succès des autres.

Il ne faut pas nous formaliser outre mesure du fait que nos fermiers sont hostiles à cette idée. Nous en avons eu la preuve éclatante au congrès des pomiculteurs, congrès tenu récemment à Québec. Les pomiculteurs, comme on le sait, forment une catégorie très spéciale de producteurs chez nous. Or les pomiculteurs, sauf quelques exceptions, ne tiennent pas plus compte de la classification de leurs produits que le cultivateur ordinaire des produits qu'il cultive sur sa terre.

Nous nous étions souvent demandé pourquoi nos gens ne se conformaient pas à la loi de classification de leurs produits. Un agronome, attaché au ministère provincial de l'Agriculture, a fourni une explication à cet état de choses en parlant du peu d'honnêteté de certains, qui parvenaient à vendre à bon prix des pommes de qualité inférieure. Il a expliqué que les pomiculteurs souffrent dans l'ensemble préjudice de ces méthodes condamnables. Il a cité le cas typique suivant:

Au lendemain de la déclaration de la guerre, les pomiculteurs, ne pouvant plus exporter leurs produits, se sont trouvés en face d'une surproduction énorme. Le gouvernement est venu à leur secours. Après entente entre pomiculteurs des différentes provinces, les pommes de catégorie no 3 devaient être vendues sur place pour laisser libre un marché où l'on devait écouler les pommes de qualité supérieure. Certains producteurs, chez nous, n'ont pas tenu compte de ces clauses de cette entente et ils ont inondé le marché de pommes de qualité inférieure. Résultat: les pomiculteurs de l'Ontario et de la Colombie canadienne surtout ont crié qu'ils s'étaient fait passer un "quèque" et ont juré qu'on ne les y reprendrait plus. Aujourd'hui des pomiculteurs consciencieux et des agronomes avertis tentent de faire comprendre aux pomiculteurs des autres provinces qu'il y a moins de malhonnêteté que d'incurie; car dans le Québec on ne tient pas compte de la classification des pommes. Echaudés cette fois-ci, les pomiculteurs des autres provinces se montreront prudents la prochaine fois, exigeant même. Pour notre part, nous sommes sceptiques quant aux résultats d'une prochaine entente, si entente il y a.

Voici un exemple, entre tant d'autres, illustrant où nous conduit cette habitude qui nous caractérise d'être lents à nous mettre à la page, d'embêter le pas dans la voie du progrès, de la rationalisation de nos procédés, de nos méthodes.

Ce n'est pas suffisant, au point de vue pratique, de parler de l'importance de l'agriculture chez nous, du rôle qu'elle peut et doit jouer ici. Il faut imposer une législation adéquate, si on veut réellement sauver l'agriculture et l'agriculteur. Il vient une heure où les demi-mesures ne sont plus de mise, où la meilleure campagne d'éducation est encore l'amende chaque fois qu'on enfreint une loi d'intérêt général bien comprise sans se soucier plus qu'il ne le faut de certaines récriminations inévitables.

Le relèvement de l'agriculture est conditionné au relèvement de l'agriculteur, qu'il faut aujourd'hui aider même malgré lui, pour ne pas perdre les quelques marchés qui restent. Moins d'électoralisme et plus de fermeté.

Alvarez VAILLANCOURT

AVIS LEGAL

Province de Québec,
District de Montréal,
No 93

In re: Succession vacante:
WILLIAM P. BROPHY

AVIS est, par les présentes, DONNE que l'ai été nommé curateur à la succession vacante de WILLIAM P. BROPHY, en son vivant des cités et districts de Montréal, en vertu d'un jugement rendu par l'honorable juge Ed. Fabre Surveylle, le 22e jour de janvier 1940.

Toutes personnes ayant des réclamations contre la Succession devront les produire dans les QUINZE (15) jours d'aujourd'hui entre les mains du soussigné, ou toutes personnes entendues envers la dite succession devront acquiescer leur dette dans les QUINZE (15) jours d'aujourd'hui entre les mains du soussigné.

Pour toutes informations, s'adresser à:
J.-A. ARCHAMBAULT,
Curateur, D.P.C.S.M.,
44, rue St-Jacques,
Montréal.
Montréal, le 25 janvier, 1940.

Les dépôts d'épargne ont augmenté

Ottawa. — En décembre les dépôts d'épargne confiés aux banques à charte ont augmenté de près de \$7,000,000 pour se totaliser à \$1,741,058,768; à la même date en 1938 ils s'élevaient à \$1,659,646,208.

Le portefeuille-titres des banques à charte a diminué de quelque \$20,000,000 le mois dernier pour se chiffrer à \$1,645,965,313; il est cependant d'environ \$180,000,000 de plus qu'à la fin de décembre 1938.

Les prêts à vue au Canada ont diminué de \$2,000,000 en décembre; ils sont aussi de \$12,000,000 de moins qu'en décembre 1938.

Renseignons-nous

Le cultivateur peut de nos jours puiser une foule de renseignements dont il a besoin pour accomplir son travail, soit des techniciens agricoles, des fermes ou stations expérimentales ou bien par la lecture des bulletins, circulaires et revues agricoles. Ces renseignements sont donnés gratuitement. Nous savons tous que l'agriculture est de première importance dans notre province et qu'elle est la base de nos industries alimentaires. Autrefois on attachait moins d'importance sur la qualité et la disposition des produits pour le marché, aujourd'hui le consommateur exige un produit de bonne qualité et de belle apparence.

Les fermes et stations expérimentales font, chaque année, les expériences sur les opérations de la ferme, les fertilisants, la grande culture, l'horticulture, l'industrie animale, le rationnement des animaux, l'apiculture, le contrôle des maladies des plantes, enfin sur tout ce qui intéresse le cultivateur. Ces résultats sont publiés sous forme de bulletins et circulaires afin de mettre le cultivateur au courant des meilleures méthodes à suivre sur sa ferme. Il faut lire ces bulletins et circulaires, ils sont très importants, on y trouve une foule de renseignements pratiques. Le personnel de ces fermes et stations peut donner en tout temps les renseignements sur les différentes cultures de toute région.

Comme source de renseignements, il y a l'agronome pour renseigner sur la marche à suivre concernant l'établissement de la comptabilité de la ferme, la formation d'un bon troupeau laitier, en sélectionnant les mauvais sujets et par le bon rationnement, la préparation des sujets d'exposition, les opérations de la ferme, système de drainage, rotation, fertilisants, etc.

Comme dernière source de renseignements, il y a la bibliothèque agricole, qu'on peut en tout temps, à n'importe quelle heure du jour, consulter. Souvent, il est impossible d'avoir certains renseignements, vu l'impossibilité de se rendre à un bureau d'agronome ou à la station expérimentale la plus proche. Celui qui a une bibliothèque agricole peut en quelques minutes y trouver les renseignements désirés. Les bulletins nécessaires à la formation d'une bibliothèque sont fournis gratuitement sur demande, par les deux ministères de l'Agriculture, si l'on s'adresse à la section des publications, ministère de l'Agriculture, Ottawa, ou bien, à Québec, on peut encore se procurer ces bulletins sur demande, à la station expérimentale la plus proche, laquelle possède une certaine quantité de ces bulletins.

Voici les divisions les plus importantes qui pourraient servir de base dans la formation d'une bibliothèque. Ceux qui désirent quelque chose de plus élaboré pourraient s'adresser à la station expérimentale la plus proche, où leur seront donnés des détails supplémentaires. Économie rurale, Industrie animale, Grande culture, Fertilisants, Maladies des plantes et des animaux, Culture spéciale, Horticulture, Apiculture, Floriculture.

J. LAFRANCE,
Station Expérimentale Fédérale,
Farnham, Qué.

Le blé

Mouvement primaire — Expéditions outre-mer — Stocks en magasin

Les arrivages de blé dans les Provinces des Prairies la semaine terminée le 19 janvier s'élevaient à 82,764 boisseaux, à rapprocher de 129,205 la semaine précédente et 121,384 la semaine correspondante l'an dernier. Par province, les arrivages de 1939 entre parenthèses: Manitoba, 49,508 (84,954) boisseaux; Saskatchewan, 388,314 (391,307); Alberta, 454,942 (765,123).

Les arrivages dans les trois provinces les vingt-cinq semaines terminées le 19 janvier forment un total de 365,995,279 boisseaux en regard de la campagne précédente. Par province, les totaux sont les suivants: Manitoba, 50,639,533 (40,444,231) boisseaux; Saskatchewan, 203,839,325 (102,832,478); Alberta, 111,516,371 (114,149,479).

La semaine terminée le 19 janvier les expéditions de blé outre-mer et les importations aux États-Unis pour la consommation et la mouture en régie s'élevaient à 5,222,617 boisseaux, comparativement à 2,455,610 la semaine correspondante l'an dernier. Le total cumulé pour la période du 1er août au 19 janvier est de 68,600,457 boisseaux, contre 78,700,321 la période correspondante de la campagne précédente.

Le blé canadien en magasin le 19 janvier s'élevait à 341,644,260 boisseaux, en regard de 346,158,391 il y a une semaine et 161,610,348 la date correspondante l'an dernier. La quantité en magasin aux États-Unis est de 36,038,092 boisseaux, contre 37,516,042 la semaine précédente et 6,845,000 il y a un an.

Le sel canadien

En 1938, d'après les dernières données compilées, la production commerciale de sel ordinaire (chlorure de sodium) au Canada a été de 140,045 tonnes, évaluées à \$1,012,913. L'année précédente la production s'était élevée à 158,957 tonnes, évaluées à \$1,788,465. En 1938, tout le sel produit venait des provinces de la Nouvelle-Écosse, de l'Ontario, du Manitoba et de l'Alberta, et 88 pour cent de la production totale venait de l'Ontario. La statistique de la production de sel au Canada représente le sel tiré des puits de saumure, à l'exception de la Nouvelle-Écosse où la production vient entièrement de l'exploitation souterraine de gisements de sel.

Bilan de l'économie canadienne au début de 1940

Le rendement du sol — Les mines — Opérations forestières — La sidérurgie — L'industrie du bâtiment — Les papeteries — Le commerce extérieur

Au début de cette nouvelle année, au cours de laquelle l'état de guerre et les difficultés qu'il suscite impèneront à notre pays une lourde tâche, il est peut-être à propos de dresser à grands traits le bilan de l'économie canadienne.

Bien que toutes les données qui s'y rapportent ne soient pas encore établies, il est dès maintenant permis de considérer 1939 comme l'année la plus satisfaisante de la dernière décennie.

Le rendement du sol a été très abondant. Un relevé préliminaire estime à 1,133 millions de dollars la valeur brute de la production agricole. Cette somme, révélant une augmentation de 97 millions par rapport à l'année précédente, est la plus élevée que la statistique ait constatée depuis 1930. La moisson de blé atteint presque 479 millions de boisseaux, chiffre qui n'a été dépassé qu'une fois (en 1928). Le progrès est à peu près général dans la grande culture et la petite culture, dans l'élevage et dans les autres branches de l'économie rurale.

Le rendement des mines est évalué à 470 millions de dollars, chiffre record. Il était d'environ 442 millions en 1938. La production d'or — 5,045,766 onces valant plus de 181 millions de dollars — de cuivre, de nickel, de zinc, d'antimoine, de cadmium, de pétrole, de gypse, de soufre et de chaux est plus considérable que jamais. L'extraction de l'argent et du plomb a eu un léger recul, mais la production de charbon est en progression de 8%. Il y a lieu de noter que, pour la première fois depuis 1923, on a extrait l'an dernier du sous-sol canadien du minerai de fer en quantité industrielle. Le ministère des Mines signale la découverte, à Steep Rock Lake, à 135 milles à l'ouest de Port-Arthur, d'un vaste gisement dont on espère tirer un minerai de fer de haute qualité.

La consommation d'énergie hydro-électrique, stimulée par l'expansion de l'activité industrielle, n'a cessé d'accroître, pendant chacun des mois de l'année écoulée, une progression relativement aux mêmes mois de 1938. Aussi la production a-t-elle été plus élevée qu'en toute autre année. Les nouveaux aménagements et les travaux d'extension effectués l'an dernier ont ajouté 97,000 c.v. aux forces disponibles au Canada, ce qui en porte le total à 8,289,212 c.v.

Les opérations forestières ont été beaucoup plus considérables qu'en 1938, par suite du relèvement de la demande étrangère de bois de sciage et de pâtes et papiers. Les statistiques publiées jusqu'ici montrent que, du 1er janvier au 30 novembre dernier, les exportations de bois de construction ont augmenté de 30%, par rapport à la période comparable de l'année précédente, et que la production de papier-journal a réalisé un gain de près de 30%.

La sidérurgie, qui s'était mise au ralenti pendant le premier semestre de l'an dernier, a connu au cours du second semestre une reprise telle que la production de fonte et d'acier des douze mois de 1939 a largement excédé le total de 1938 et a même serré de près celui de 1937, record de la période d'après-guerre. Si cette branche de la production ne ressent encore que dans une mesure restreinte l'effet stimulant des achats de guerre qu'elle escompte, elle bénéficie, depuis l'ouverture des hostilités, des demandes massives de l'industrie canadienne, qui redoute que l'affluence des commandes ne dépasse bientôt la capacité de production. Malgré le regain d'activité qu'elle a manifesté pendant les derniers mois de 1939, l'industrie automobile n'a pas réussi à reprendre le terrain perdu; aussi le nombre des voitures livrées au cours de l'année n'atteint-il pas le total de 1938.

L'industrie du bâtiment s'est à peu près maintenue au même niveau que l'année précédente: la valeur des contrats conclus en 1939 s'élevait à \$187,178,500, en comparaison de \$187,277,900 en 1938. Le nombre des entreprises a cependant augmenté de 27,317 à 20,835, par suite de la construction d'un grand nombre de petites habitations, favorisée par les avances du gouvernement fédéral.

L'industrie papetière, bénéficiant de l'augmentation de la demande aux États-Unis et surtout de l'état de guerre qui entrave les expéditions des producteurs scandinaves vers l'Amérique, a produit l'an dernier 2,869,266 tonnes de papier-journal, à rapprocher de 2,861,202 tonnes en 1938. L'un des aspects les plus favorables de la situation dans cette branche, c'est le rétablissement presque complet de l'équilibre qui s'est effectué entre l'offre et la demande: l'excédent de la production sur les livraisons en 1939 n'a été que d'environ 8,000 tonnes. En 1938, cet excédent dépassait 108,000 tonnes.

L'industrie de la chaussure manifeste une grande activité. La production, qui excédait de 46% en novembre celle du même mois de 1938, a dépassé en onze mois, l'an dernier, 23,230,000 paires, chiffre que la production annuelle n'avait jamais atteint, sauf en 1937. La production de farine de blé, accusant en novembre dernier une progression de 22% sur novembre 1938, s'élevait à 7,359,251 barils pour les quatre premiers mois de la présente campagne (1er août-30 novembre), en regard de 6,254,210 barils pendant la période correspondante de la campagne antérieure. Nos exportations de farine, qui déclinaient depuis dix ans, sont en pleine reprise: au cours des douze mois terminés le 31 août dernier, elles se sont chiffrées par 4,697,251 barils, ce qui représente un gain de plus d'un million de barils par rapport aux douze mois précédents. On constate en 1939, relativement à 1938, des augmentations appréciables et parfois importantes dans à peu près toutes les autres branches de l'industrie manufacturière, notamment le raffinage

de la boucherie et la préparation des viandes, les tabacs, les textiles, le raffinage du pétrole, la fabrication des pneus d'automobile et d'autres articles en caoutchouc.

Le mouvement des marchandises s'est sensiblement accéléré l'année dernière. Le chiffre d'affaires du commerce de gros au cours des onze mois pour lesquels des relevés ont été publiés jusqu'ici accuse un accroissement de 7%, en comparaison de la période correspondante de 1938. Le nombre des wagons chargés a dépassé de 4.7% le total de l'année précédente. Les recettes brutes des réseaux de l'État, excédant 203 millions et demi de dollars, ainsi que celles du Canadien Pacifique, qui se chiffrent par quelque 151 millions, sont les plus considérables depuis 1930.

Le commerce extérieur est aussi en progression. Au cours des onze mois terminés le 30 novembre dernier, la valeur des échanges du Canada, à l'exclusion des expéditions d'or et des réexportations de produits étrangers, se chiffre en nombres ronds par 1,503 millions de dollars, contre 1,402 millions pendant la période correspondante de 1938. Cette augmentation de 101 millions se répartit ainsi: 55 millions à l'exportation, 46 millions à l'importation. La balance favorable du commerce s'est relevée de 136 à 145 millions de dollars.

L'accélération de l'activité industrielle et commerciale s'est traduite, naturellement, par l'extension de l'embauchage. Au cours de l'année dernière, dans presque toutes les branches de la production, le travail est devenu plus abondant et plus stable. Il en résulte un relèvement du pouvoir d'achat du public, gage de nouveaux progrès économiques.

(Banque Canadienne Nationale)

Marché du bétail

Les arrivages durant la semaine finissant le 25 janvier 1940 sur les deux marchés de Montréal furent comme suit: 1338 bêtes à cornes, 703 moutons et agneaux, 3593 porcs et 1647 veaux. En plus 1989 porcs vendus sur la classification abattoir. Aussi 119 bêtes à cornes, 324 porcs et 3 veaux furent consignés aux maisons de salaisons et 25 bêtes à cornes furent manées dans les cours à destination d'autres endroits au Canada.

Il y avait une bonne demande pour la quantité d'animaux vivants offerts en vente.

Les transactions des bêtes à cornes étaient actives et sur certaines catégories 25 sous plus haut.

Les bouvillons étaient les meilleurs vendeurs. La plupart des ventes variaient de \$6 à \$7.50, avec quelques ventes aussi haut que \$7.90 et les sujets très communs aussi bas que \$5. Les bons bouvillons, la plupart de \$7.50 à \$7.75. Les taures variaient de \$4.50 à \$7. Les bonnes vaches se vendaient \$5.50 avec quelques ventes à \$6, celles de qualité moyenne de \$4.25 à \$5 ou mieux et les communes de boucherie de \$3.75 à \$4.25. Les vaches pour la mise en conserve de \$3 à \$3.50. Les taureaux communs de \$4 à \$5 et ceux de boucherie de \$5.25 à \$6 avec un aussi haut que \$6.50.

Les veaux de lait se vendaient de \$8 à \$12, les moyens rapportaient jusqu'à \$11 et la majorité des ventes entre \$10 et \$10.50. Les veaux de chaudière de \$6.50 à \$8 et les veaux d'herbe de \$5.25 à \$5.50 pour la plupart.

Les agneaux étaient de qualité commune et se vendaient pour la plupart en lots mélangés à \$8.50, avec quelques ventes aussi bas que \$8.00.

Les porcs donnaient de \$9.35 à \$9.40 pour les bœufs nourris et abrévés et jusqu'à \$9.50 livrés par camion, et quelques ventes aussi bas que \$9.25 nourris et abrévés. Les truies rapportaient de \$6.50 à \$7.25 et les porcs vendus sur la classification abattoir, pour la plupart \$12.40 pesés chauds. Les choix obtenaient \$1 de prime par tête avec les coupes ordinaires sur les autres catégories.

Lundi le 29 janvier et après cette date, tous les porcs livrés par camion, seront classifiés de 180 à 220 livres pour les choix et de 170 à 220 livres pour les bœufs, représentant les mêmes pesanteurs comme étant appliquées aux porcs dé-livrés à l'arrivée des chars.

Bethlehem Steel

New-York, (P.A.) — Bethlehem Steel Corporation a rapporté des recettes de \$13,028,928 pour le trimestre terminé le 31 décembre dernier contre \$8,658,160 durant le trimestre correspondant de 1938 et \$5,377,470 durant le trimestre de septembre. Ces recettes équivalent à \$3.74 par action ordinaire contre 56 cents et \$1.10 respectivement.

Le revenu net pour 1939 a été de \$24,638,384 ou de \$5.75 par action ordinaire comparativement à \$5,250,239 ou 70 cents par action privilégiée 5 p.c. et \$4.72 par action privilégiée 5 p.c. en 1938.

Les directeurs ont déclaré un dividende de \$1 par action ordinaire, payable le 1er mars et les dividendes trimestriels réguliers de \$1.75 par action privilégiée 7 p.c. et de 25 cents par action privilégiée 5 p.c. (valeur nominale de \$20).

Le bilan d'Ottawa Cdr and Aircraft

Le bénéfice d'exploitation d'Ottawa Car and Aircraft Ltd pour l'exercice closuré le 31 décembre 1939 accuse une augmentation de 40 p.c., s'élevant à \$149,744 contre \$104,171 l'année précédente. Après déduction de la dépréciation, portée de \$14,826 à \$41,325, de la réserve pour taxes, portée de \$13,850 à \$16,000, et des autres charges, il est resté un bénéfice net de \$78,868.

Trente-neuvième rapport annuel de la Crown Life



MM. G. H. FERGUSON et H. R. STEPHENSON, respectivement président et gérant général de la Crown Life Insurance Co.

Le 39e rapport annuel de la Crown Life Insurance Co. montre que cette compagnie a émis au cours du dernier exercice fiscal pour \$34,757,262 de nouvelles polices, contre \$32,455,134 en 1938. Le montant total des polices en force est passé de \$203,339,668 à \$219,883,976, soit une augmentation de \$16,544,308 ou de près de 8 p.c.

L'actif de la compagnie est passé de \$34,433,026 à \$38,588,099, soit

une augmentation de \$4,155,072 ou de près de 12 p.c. Des obligations du gouvernement, des municipalités, etc., en portefeuille sont surtout responsables de cette augmentation.

Les surplus ont été de \$653,882, dont \$344,769 ont été versés en dividendes aux détenteurs de polices, \$33,412 en dividendes aux actionnaires.

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Eddy's Garage Reg'd. 5569, boul. St-Laurent, Edouard Archambault, marié, L.-N. & J.-E. Noisieux Engg., Fortunat Noisieux, Louis Noisieux, Eugène Noisieux, Guy Noisieux, tous mariés, et Jules Noisieux, veuf.

Canadian School of Aviation, 745, rue Guy, Peter Moller, marié.

Blue Circle Restaurant, Longueuil, Qué., Isidore Davis, marié.

Miss Admiral Chocolates Reg'd. 1171, rue Sanguin, John Vasilkoti, célibataire.

Concordia Stamp Co., 4607, Ave. Esplanade, Abraham Andraschnik, marié.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "DEVOIR", 430, rue Notre-Dame (est), Montréal.

Avis légal

Province de Québec, District de Montréal, No 8754, Cour de Circuit, Empire Wall Paper Ltd, demanderesse, vs E. Leclerc, défendeur. Le 5ème jour de février 1940 à dix heures de l'avant-midi au lieu d'audience du défendeur, au no 300, Ave. Des Pins est, en la Cité de Montréal, se sont rendus par autorité de Justice les Juges et effets audit défendeur ainsi en cette cause, constatant en l'Ontario Section 404006 et acc. Conditions: argent comptant. H. Mayrand, H.C.S. Montréal, 27 janvier 1940.

LOI DE FAILLITE

No 35
Avis aux créanciers de la première assemblée sur cession

Dans l'affaire de la faillite de: PIERRE-PAUL LANDRY, épicière et boucher, faisant affaires au No 9634 Boulevard LaSalle, Ville LaSalle, P.Q. DEBITEUR.

AVIS est par les présentes donné que PIERRE-PAUL LANDRY faisant affaires à Ville LaSalle, Qué., a fait une cession de ses biens le 25 janvier 1940, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 6ème jour de FÉVRIER 1940 à 2 h. 30 de l'après-midi, au bureau du Séquestre Officiel, Chambre 31, Palais de Justice à Montréal.

Pour avoir le droit de voter à ladite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient déposées entre mes mains avant l'assemblée. Les personnes qui ont des réclamations à l'encontre de ces biens doivent les faire parvenir au gardien ou au syndic, lorsqu'il sera nommé, avant que la distribution ne soit faite à défaut de quoi le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit, sans égard à ces réclamations.

Daté à Montréal, ce 25 janvier 1940.
GARDIEN: JOSEPH-G. DUHAMEL,
No 132, rue Notre-Dame est,
MONTREAL, Qué.

VOUS faites votre inventaire. La valeur de vos biens change. Réviser votre testament. Et n'oubliez pas de vous nommer... exécuteur testamentaire. Ce que vous souhaiteriez, n'est-ce pas, c'est d'administrer vous-même votre succession? Nommez la Fiducie: c'est votre alter ego.

* SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE

41, O.S.-Jacques, Montréal-HA.3291

SERVICE FIDUCIAIRE pour individus, successions et corporations

LA MONTREAL TRUST COMPANY possède la compétence et les facilités requises pour vous servir avec avantage en qualité de:

Fiduciaire - Administrateur
Exécuteur Testamentaire
Tuteur - Liquidateur
Curateur - Receveur
Séquestre

Fiduciaire pour émissions d'obligations

Agent de transfert ou régistrateur de titres de compagnies.



MONTREAL TRUST COMPANY

511 PLACE D'ARMES, MONTREAL

HALIFAX TORONTO WINNIPEG EDMONTON VANCOUVER
ST-JEAN, TERRE-NEUVE LONGBEACH, ANG. NASSAU, BAHAMAS

1939 UNE AUTRE ANNEE D'EXCELLENTS RESULTATS

ASSURANCES EN VIGUEUR (y compris les annuités différées)
AUGMENTATION, EN 1939, DE \$6,384,331
TOTAL DES ASSURANCES EN VIGUEUR À DATE \$185,202,200
MONTANTS VERSÉS AUX ASSURÉS ET AUX BÉNÉFICIAIRES \$2,976,981
Depuis sa fondation, en 1889, la Compagnie a versé à ses assurés et à ses bénéficiaires au-delà de \$41,500,000. 74% du montant versé en 1939 a été payé à des détenteurs vivants.

L'ACTIF SE CHIFFRE MAINTENANT À \$43,875,330
Une augmentation, pour l'année, de \$3,006,566

REVENU GLOBAL DE LA COMPAGNIE POUR L'ANNÉE \$8,045,123

PROTECTION GARANTIE AUX ASSURÉS

Réserve pour les polices et les annuités: \$36,984,952. Montant qui augmente des primes et intérêts à venir, garantissant tous paiements, aux termes des contrats de la Compagnie. Augmentation en 1939: \$2,332,128.

Les provisions de la Dominion Life pour garantir ses engagements envers les assurés s'élèvent bien au-dessus du pourcentage exigé par le gouvernement. De plus, les valeurs sont inscrites au bilan à des prix bien inférieurs au cours du marché.

Sur demande on adressera un exemplaire complet du Rapport Annuel pour l'année 1939.

THE DOMINION LIFE ASSURANCE COMPANY

Fondée en 1889

PAUL BABY, Gerant Provincial
EMILE DAUOST - A.-J. PINARD, Gérants-Adjoints

Succursale de Montréal: Edificio Dominion Square

LA VIE SPORTIVE

A l'on avis...

Le Canadien entreprendra ce soir une tournée très dure, car les gars de Jules Dugal auront à livrer quatre combats en huit jours et toutes ces rencontres ont lieu à l'étranger.

Ce soir le Bleu-Blanc-Rouge va se mesurer avec les Leafs, à Toronto, puis demain soir, le Tricolore aura à faire face aux Eperliers-Noirs, à Chicago, pendant que mardi prochain, le Tricolore sera l'adversaire des Bruins, à Boston, avant d'être opposé aux Rangers, le 4 février.

Comme on peut le constater, le Bleu-Blanc-Rouge a une dure besogne sur les bras et les perspectives de succès ne sont pas encourageantes. Le seul club que le Canadien peut vaincre, et la chose n'est pas certaine, est le Chicago, mais même avec une victoire contre les Eperliers-Noirs, les Habitants ne pourront améliorer leur position, car ils resteront en dernière position dans la course au championnat de la Ligue Nationale et nous craignons même que le Tricolore soit éliminé des séries pour la coupe Stanley, à moins que de gros changements surviennent dans notre alignement.

Les amateurs seront peut-être surpris de constater que nous mettons peu de confiance dans les chances de notre club, mais si les sportsmen veulent s'arrêter un moment pour bien réfléchir, ils seront sûrement de notre avis. En comparant nos joueurs avec ceux des autres équipes du circuit Calder, nous venons à la conclusion que le Bleu-Blanc-Rouge possède actuellement le club le plus faible de la ligue, car deux seuls joueurs peuvent être comparés favorablement aux autres joueurs du circuit majeur professionnel. Ces deux joueurs sont Toe Blake et Claude Bourque.

Nous reconnaissons que Red Goupille a fait des progrès sensibles depuis le début de la présente saison, mais il ne peut pas le supporter qu'il devienne en droit d'attendre et à lui seul il ne peut bloquer toutes les attaques dirigées contre les filets de Bourque, et même s'il parvient à éviter plusieurs points, il ne peut espérer à une victoire lorsque les autres du club sont impuissants à loger la rondelle dans les buts des clubs rivaux.

La direction du Canadien doit nécessairement faire quelque chose pour sauver son club, car à chaque partie nous constatons que l'assistance diminue et pour peu que la chose continue, le Bleu-Blanc-Rouge devra jouer devant des banquettes vides ou lancer des milliers d'invitations aux élèves des collèges et des universités.

Il n'a fait certains changements, mais nous ne pouvons que constater que les joueurs qui avaient été jugés trop faibles au début des présentes séries pour représenter notre équipe et ce n'est pas en restant dans le même cercle que les Habitants vont pouvoir mettre fin à leur série d'échecs. Le président Savard devrait chercher ailleurs le matériel nécessaire pour renforcer notre club ou tout au moins nous donner des joueurs qui promettent pour l'avenir.

Demain soir deux autres parties seront disputées dans le circuit professionnel. Les Américains jouent de nouveau contre les Rangers et les Bruins rendront visite aux Ailes Rouges de Detroit. Rangers et Bruins semblent devoir remporter la palme et continuer à mener dans la ligue du président Calder.

X.-E. NARBONNE

Le hockey professionnel et amateur

DEMAIN SOIR:

LIGUE NATIONALE
Chicago 1, Detroit 1
Verdun 6, Toronto 4
LIGUE PROVINCIALE
Verdun 8, Sherbrooke 2
Shawinigan 2, Boston 1
Quebec 2, Lachine 1

LIGUE INTERCOLLEGIAT
Toronto 4, Queen's 0

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE
Canadien à Toronto
LIGUE SENIOR
Concordia à Ottawa
LIGUE INT-AMERICAINE
Springfield à Chicago
Providence à Pittsburgh
Syracuse à Hershey
New Haven à Philadelphie
LIGUE JUNIOR-MONT-ROYAL
Lassalle vs Lachine
Pointe-Claire vs Eastward

DEMAIN APRÈS-MIDI:

LIGUE SENIOR
Ottawa vs Concordia
Cornwall vs Québec

LIGUE PROVINCIALE
Shawinigan à Boston
Sherbrooke à Lachine
Verdun à Valleyfield

LIGUE MONTREAL INT.
St-Jérôme à Joliette
Villiers vs Don Juan
U. de M. vs Mont-Royal

DEMAIN SOIR:

LIGUE NATIONALE
Canadien à Chicago
Américain à Rangers
Boston à Detroit

LIGUE INT-AMERICAINE
Springfield à Indianapolis
Verdun à New Haven
Pittsburgh à New Haven

LE CLASSÉMENT
LIGUE NATIONALE

Section est

Section ouest

Section ouest

Section ouest

Section ouest

Section ouest

Chicago fait match nul avec Detroit

Détroit, 27.—Les Eperliers Noirs de Chicago et les Ailes Rouges de Detroit ont annulé 1-1 hier soir. C'est la deuxième fois nulle en autant de soirs pour les visiteurs qui ont annulé 1-1 avec Boston jeudi soir.

Ce résultat laisse Detroit en 5me position dans la N.H.L. avec une avance d'un point sur les Américains de New-York, qui étaient inactifs ce soir.

Bill Carse a donné l'avantage aux visiteurs après une belle course individuelle vers la fin de la 2me période. Les Ailes Rouges ont ensuite attaqué avec furie pour reprendre le terrain perdu, mais ce n'est qu'au milieu de la troisième période que Connie Brown a réussi à égaliser le résultat, aidé de Butch MacDonald et Joe Fisher.

Les deux côtés ont ensuite joué prudemment pendant le reste de la partie, apparemment satisfaits d'un résultat nul. Le jeu a été rude et l'arbitre Norman Lampert a dû infliger 11 punitions pour calmer les joueurs trop fougueux.

Jack Portland, le gros joueur de défense obtenu aujourd'hui de Boston en échange pour le jeune Des Smith, a fait ses débuts à la défense des visiteurs. Portland jouait en compagnie de Joe Cooper.

Les Ailes Rouges étaient toujours privés des services d'Ebbie Goodfellow, le vétéran joueur de défense qui s'est blessé à une épaule au cours d'une pratique il y a dix jours.

Alignement des équipes:

CHICAGO: But, Goodman; défenses: Wiebe et Seibert; centre, Dahlstrom; ailes: Bentley et Jergesheimer; substitués: Cunningham, Allen, Marsh, Cooper, W. Carse, R. Carse, Chad, Thoms, Portland.

DETROIT: Thompson, Stewart et Orlando; K. Kilrea; Howe et Brunet; Mott; Giesebrecht, Jones, Gross, Wares, MacDonald, Dillon, Fisher, Brown.

Arbitres: Norman Lampert et Charles McVeigh.

Première période

Aucun but.

Punitions: Cooper, Geisebrecht, March, Moller.

Deuxième période

1. Chicago, W. Carse 15.55

Punitions: March, Wiebe, Dahlstrom, K. Kilrea, Portland.

Troisième période

2. Detroit, Brown (MacDonald, Fisher) 10.52

Punitions: Cooper 2.

Période supplémentaire

Aucun but.

Aucune punition.

Shawinigan l'emporte sur Boston

Boston, 27.—Il ne faut jamais vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Les amateurs de Boston ont pu se rendre compte hier soir que ce vieux proverbe est bien vrai, car avant la joute d'hier contre les Cataractes de Shawinigan, les partisans des Olympiques escomptaient une victoire facile pour leurs favoris, et l'on voyait le club local se rapprocher des Cavaliers Rouges de Sherbrooke à la première place de la Ligue Provinciale, mais ce fut le contraire qui se produisit: les Olympiques furent défaits par les gars de Shawinigan par un résultat de 2 à 1.

Tous les points ont été comptés à la deuxième période. Jeremiah, sur une passe de Buckley, a d'abord donné l'avantage aux Olympiques et ensuite Gendron a égalisé le score sur une passe de Gauthier. Moins de trois minutes plus tard, Lavoie comptait le point décisif sur une passe de Davis.

Composition des équipes:

BOSTON: Buts: Moon; défenses: Spaine et Stubbs; centre: Spain; ailes: Guibord et Thompson. Subs.: Carvelli, Desrosiers, Lewis, Buckley, Allen, Jeremiah, Anderson, Feeley.

SHAWINIGAN: Buts: Courteau; défenses: Schmidt et Bergeron; centre: Davis; ailes: Carroll et Lavoie. Subs.: Gendron, Gauthier, Archambault, Nemes, Goulet, Mercier, Conway.

Arbitres: Cleary et Gallagher.

Première période

Pas de point.

Pun.: Schmidt (majeure et mineure).

Deuxième période

1. Boston: Jeremiah-Buckley 4.52

2. Shawinigan: Gendron, (Gauthier) 15.48

3. Shawinigan: Lavoie-Davis 18.28

Pun.: Mercier, Guibord, Stubbs.

Troisième période

Pas de point.

Pun.: Anderson, Bergeron, Feeley, Mercier.

Autre victoire pour Toronto

Kingston, 27.—L'Université de Toronto s'est assurée la possession indisputée de la première place dans la ligue Intercolle-giale internationale en blanchissant Queen's 4-0 hier soir.

Une foule de 2,000 amateurs a vu les Torontois bombarder Roy Mustang du commencement à la fin du match. Deux points de Jack Quigley à la 2e période ont assuré la victoire à Toronto, après que Muehy McIlquham eut compté à la 1ère. Bob Stephenson a obtenu le dernier point à la 3e reprise.

TORONTO: Buts: Pentland; défenses: MacLachlan et Copp; centre: Dunbar; ailes: Maynard et Quigley. Subs.: Boddington, Calton, Glynn, Hignell, Carter, Stephenson et McIlquham.

QUEEN'S: Buts: Musgrove; défenses: J. Nelson et G. Nelson; centre: Williams; ailes: N. Williamson et R. Nelson. Subs.: Osborne, Lane, Mable, Hood, Carter. Arbitres: W. Watts et W. Steen.

Première période

Pas de punition.

2. Toronto: Quigley-Dunbar 13.00

3. Toronto: Quigley-Dunbar 18.40

Punition: MacLachlan.

Troisième période

4. Toronto: Stephenson-Boddington 5.00

Punitions: Copp, McGill, Dunbar.

Sherbrooke est défait par Verdun

Verdun, 27.—Les Bouledogues ont causé une énorme surprise aux Cavaliers Rouges de Sherbrooke, meneur de la Ligue Provinciale Senior, en leur administrant une défaite de 8 à 2, ici, hier soir. C'était la première défaite des visiteurs en 13 parties. Grâce à sa victoire, Verdun s'est mis sur un pied d'égalité avec Valleyfield, qui était inactif.

Chaque club a compté une fois durant la période initiale et à la deuxième, les Bouledogues ont déjoué Dion à trois reprises. A la troisième, ils ont continué leur attaque pour compter quatre fois alors que les Cavaliers Rouges n'en prenaient qu'un seul.

Laforce et Penne ont mené l'attaque des Bouledogues avec chacun deux points, pendant que Morin a pris un but et que Walker obtenait deux assistances. Piché a compté les deux points des visiteurs. La ligne Harris-Forsy-Peter-son, d'habitude si dangereuse, fut réduite à l'impuissance.

Composition des équipes:

SHERBROOKE: Buts: Dion; défenses: Bastarache et Tourville; centre: Harris; ailes: Fosse et Pelletier. Subs.: Piché, Cormier, G. Roy, Maher, Reeves, Bouché, Ryan et Guigues.

VERDUN: Buts: Eliey; défenses: Armand et Simon; centre: Hudson; ailes: Penne et Lalonde. Subs: Bell, Ingram, Walker, Laforce, Pitre, J.-L. Bourcier, C. Bourcier, Morin.

Arbitres: Bonhomme et Mallinson.

Première période

1. Sherbrooke: Piché-Tourville 4.55

2. Verdun: Penne 13.22

Punition: G. Roy.

Deuxième période

3. Verdun: Bell-Walker 6.49

4. Verdun: Walker-Ingram 7.11

5. Verdun: Morin-C. Bourcier 12.01

Punitions: Armand, Ryan, Maher, Lalonde.

Troisième période

6. Verdun: Laforce-Walker-Ingram 1.29

7. Verdun: Laforce-Hudson 7.39

8. Verdun: J.-L. Bourcier-Morin 10.35

9. Sherbrooke: Piché-Forsy-Peter-son 13.55

10. Verdun: Penne 15.32

Punitions: Reeves, Pitre, Lalonde, Peterson et Tourville.

Les Leafs vainqueurs à Cornwall

Cornwall, 27.—Les Volants de Cornwall ont grandement déappointés les amateurs locaux hier soir car les représentants de l'Ontario dans la Ligue Senior de Québec ont été défaits par les Leafs de Verdun alors que les visiteurs l'emportèrent par un compte de 6 à 3.

Ce triomphe laisse Verdun en troisième place de la Ligue Senior, sur un pied d'égalité avec les Sénateurs d'Ottawa.

Moe White a mené l'attaque des vainqueurs avec trois buts, Marcel Bessette a compté un but et deux assistances, tandis que Smiley Meronek et Hubert Hardy ont obtenu un but et une assistance chacun.

Composition des équipes:

CORNWALL: Buts: Haggerty; défenses: McMahon et Lamoureux; centre: Robinson; ailes: Gardner et Shaw. Subs: Brown, Catlin, Maundrell, Gillie, Edmiston, Proulx, Massey et Wright.

VERDUN: Buts: Bibeault; défenses: Donnelly et Meronek; centre: Allen; ailes: Davis et Hardy. Subs: Bouchard, Crutchfield, Moynihan, McCurry, Tracey, Bessette, White et Donnelly.

Arbitres: Constant et Daigneault.

Première période

1. Verdun: White-Bouchard 5.01

2. Verdun: Meronek-Hardy 7.30

3. Verdun: Bessette-Tracey 12.30

4. Verdun: Hardy-Meronek-Bouchard 13.42

5. Cornwall: Brown-Catlin-Maundrell 18.40

6. Verdun: White-Bessette-Tracey 19.40

Punitions: Donnelly et Gardner.

Deuxième période

7. Cornwall: Brown-Catlin-Maundrell 5.26

Punitions: McMahon et Crutchfield, majeurs.

Troisième période

8. Verdun: White-Bessette 5.50

9. Cornwall: Maundrell-Brown-McMahon 6.12

Punitions: Donnelly et Gillie.

Concours de ski à Saint-Sauveur

De nouvelles couches de neige, molle, poudreuse, se rajoutent au tapis blanc qui recouvre les pentes des Laurentides, "le paradis des skieurs", depuis le début de l'hiver. La saison des descentes rapides sur le flanc des collines ou des longues randonnées le long des pistes tracées à travers les collines et les forêts, bat son plein. C'est le temps où jamais pour les adeptes du ski de monter en fin de semaine à bord d'un des nombreux trains de neige du Canadien National et d'aller goûter son sport favori.

Par ailleurs, chaque organisation multiple ses activités entre ses membres afin de découvrir les futurs champions et de leur distribuer des trophées. En fin de semaine, le club de ski de Rawdon organise une course pour les skieurs de la région de Joliette, de l'Épiphanie et de Rawdon, avec prix aux vainqueurs. Les équipes de l'Université McGill compléteront leurs tournois en fin de semaine, à Saint-Sauveur. On sait que la première partie de ce programme a eu lieu à la fin de la semaine dernière. Alex Casgrain, de l'Université de Montréal, se joindra aux membres de l'Université McGill, en compagnie de Croppy Kohl, et de Hyde.

Jack Portland pour Desse Smith

Boston, 27.—Les Bruins de Boston ont fait leur deuxième grosse transaction en autant de jours, hier, dans une tentative pour renforcer leur équipe et pouvoir rivaliser avec les Rangers de New-York, alors qu'ils ont envoyé le joueur de défense Jack Portland aux Black Hawks de Chicago en retour pour le joueur de défense Desmond Smith.

Les Rapides sont vaincus par les Castors

Québec, 27.—Les Castors de Québec ont causé une désagréable surprise aux Rapides de Lachine, hier soir, lorsque les locaux ont vaincu les représentants de la ville des Sports par un résultat de 2 à 1 dans une joute régulière des séries de la ligue Provinciale senior.

Les Québécois ont compté leurs points à la 2e période après que Terriault eut donné l'avantage aux Rapides à la 1ère. Hamel a d'abord égalisé le résultat sur des passes de Sabourin et Mentzel et David enregistra le point décisif avec l'aide de Sabourin et Fortin. La victoire des Castors ne change en rien la position des deux équipes.

Composition des équipes:

LACHINE: Buts: Séguin; défenses: Tudin et Slater; centre: Maheu; ailes: Piché et Hayes. Subs: Hurvitz, James, Bastien, Terriault et Benison.

QUEBEC: Buts: McKinnon; défenses: Labrie et Sabourin; centre: Mentzel; ailes: Fortin et David. Subs: Tremblay, Forget, Parent, Le-paque, Paquet, Drolet, Poirais et Hamel.

Arbitres: Leclair et Martel.

Première période

1. Lachine: Terriault-Majeau 13.45

Punition: aucune.

Deuxième période

2. Québec: Hamel-Sabourin-Mentzel 15.02

3. Québec: David-Sabourin-Fortin 16.03

Troisième période

Pas de point.

Punitions: Tudin 2.

Une diminution dans les prix

Le plus intéressant développement dans le monde du ski au Canada, selon Tom Potter, agent de courtage à Montréal et promoteur de la piste 80 à Sainte-Adèle, est sans doute l'accroissement continu de l'influence et de l'intérêt des Canadiens français pour le sport devenu national. "Il est regrettable", d'affirmer Tom Potter, "que nous plus belles montagnes soient tenues hors de portée des Canadiens français et réservées presque exclusivement aux touristes, à cause des prix exorbitants qu'on y charge."

Sainte-Adèle se trouve situé à la croisée des chemins du ski dans les Laurentides, et la côte 80 est déjà une des plus belles pistes de nos montagnes. "Et quand nous aurons fini nos travaux d'amélioration", de continuer M. Potter, "nous pourrions rivaliser avec les meilleurs pistes d'Amérique. Et c'est mon idée de réaliser ce projet à l'intention des Canadiens français, tout particulièrement. Nous ne fixerons pas de prix effrayants, et nous tâcherons d'y établir le terrain de jeux d'hiver des Français qui ont droit d'être aussi bien servis que nos touristes."

Il y a deux ans, affirme M. Potter, 90% des visiteurs de la Maison Blanche à Sainte-Adèle étaient des Anglais, et aujourd'hui, plus de 60% y sont des Canadiens français. El graduellement, s'adonnant au ski, comme ils le font, M. Potter estime qu'ils en viendront à supplanter les Anglais par 10 contre 1. Et ce sera alors un grand jour pour le sport du ski au Canada.

"L'entreprise de Sainte-Adèle sera la seule d'envergure dans le Canada français, destinée spécialement aux Canadiens français", remarque M. Potter. "El je suis convaincu que dans quelques années, ce seul fait constituera la plus grande attraction touristique dans les Laurentides. Car les Américains et les autres touristes veulent trouver chez nous, non pas une copie de ce qu'ils ont chez eux, mais une atmosphère nouvelle, faite du souvenir de cette vieille France, encore si vivace, et que nous tâcherons de garder intact à Sainte-Adèle. Nous y inviterons les Canadiens français à venir y organiser leurs propres réunions et réjouissances, leurs chœurs, leurs chantonnières et leurs danses. Et pour accomplir toutes ces choses, il ne faut pas perdre de vue que le skieur moyen n'est pas un million-

naire et ne paiera pas de prix excessifs pour ses distractions. Nous avons déjà fixé le prix de notre ski-tow à la moitié de celui des autres endroits des Laurentides. Nous maintiendrons à l'hôtel et au restaurant les prix de la ville, de sorte que n'importe qui puisse venir passer une fin de semaine complète pour moins de cinq dollars."

Deux joutes pour le Concordia

Les clubs de la Ligue Senior de Québec seront de nouveau à l'œuvre demain après-midi, au Forum, alors que deux joutes seront au programme. Dans la joute initiale les Leafs de Verdun seront aux prises avec le Royal, qui mène dans le circuit du président George Slater, tandis que le Concordia recevra la visite des Sénateurs d'Ottawa.

Ce soir, les hommes de Sylvio Mantha iront disputer la victoire aux Sénateurs, à Ottawa, et une double victoire pour Concordia, en

fin de semaine, placerait ce club sur un pied d'égalité avec les Royals pour la première position.

NETTOIE LE REIN

Depuis votre enfance vous avez nettoyé votre intestin par une purgation une fois l'an, et vous avez réglé votre rein à tel point qu'il ne peut plus remplir ses fonctions d'éliminateur des déchets et des acides qui causent: rhumatisme, urination fréquente et d'effluve, mal de dos, maux de tête, cystite, fatigue, etc.

20 capsules 35c la boîte

REINOL

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

COMPTABLES

P.A. GAGNON

Comptable Agréé

Chartered Accountant

Immeuble des Tramways

159 OUEST, RUE CRAIG

Tél. HARBOUR 1990

INGENIEURS/CONSEIL

LES INGENIEURS ASSOCIES LIMITEE

1001, RUE ST-JACQUES, MONTREAL

PLATEAU 3451-3452 - EDIFICE THEMIS

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE

COURTIER EN ASSURANCE

Nous servons les Communautés Bellesueuses à se prévaloir de nos services particuliers.

441 St-François-Xavier - Montréal

Tél. MARQUETTE 2343-2384

AVOCATS

Maurice Dupré, C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR

Dupré, de Billy, Prévost et Home

80, rue St-Pierre

Téléphone: 2-4778 - Québec

ANATOLE VANIER C.R. GUY VANIER C.R.



affiliés à la Soc. can. d'Histoire naturelle et reconnus d'utilité publique par le Gouvernement de la province de Québec.

COMMISSION DES C.J.N.
MEMBRES EX OFFICIO — P. MARIE-VICTORIN, F.E.C. Jules BRUNEL, Jacques ROUSSEAU, Marcelle GAUVREAU, respectivement président, secrétaire général, trésorier et chef du secrétariat de la S.C.H.N.
MEMBRES DESIGNÉS PAR LE CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ — F. ADRIEN, C.S.C., directeur général des C.J.N.; St. SAINT-ALPHONSE, C.N.D., sous-directrice. — Les chefs de service suivants: F. MARIE-VICTORIN (Botanique); Dr. Georges PRÉ-

Secrétariat de la S. C. H. N., Jardin Botanique de Montréal, 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal.

No 454. 27 janvier 1940.

Chez les petits jardiniers du Jardin Botanique

Au Jardin Botanique, le 30 septembre 1939, eut lieu une grande séance pour célébrer la saison des Jardins d'écoliers. Cent dix petits jardiniers assistaient à cette cérémonie. A cette occasion, le Frère Marie-Victorin, directeur du Jardin, proposa un concours littéraire intitulé: Mon jardin.

Nombre de petits jardiniers répondirent à cette invitation. Leur composition fut jugée par quelques membres du personnel enseignant du Jardin Botanique.

Nous citons en entier le lauréat et, la semaine prochaine, nous publierons des extraits de quelques autres bonnes copies.

M. René Archambault, élève de l'Ecole Supérieure de Saint-Stanislas, remporta la palme. Obtiennent des mentions: Pauline Brodeur, de l'Ecole Sainte-Philomène de Rosemont; Albert Legault, de l'Ecole Jean-de-Brébeuf; André Lambert, de l'Ecole Saint-Jean-Baptiste-de-LaSalle; Gabrielle Dalcourt, de l'Ecole Madeleine d'Ailleboust; Raymond LeBrun, de l'Ecole Charles-Garnier.

Marcel RACINE,
Directeur des Jardins-Ecoliers,
Jardin Botanique de Montréal.

Mon petit jardin

Vous voyez ce coin de terre, objet de ma gloire; c'est mon petit jardin. Sur cette terre, que chaque jour je binais, ont poussé de magnifiques légumes. N'est-ce pas at- trayant, cet ensemble formant un tapis verdoyant, rehaussé de points de gouache aux couleurs multiples? Si vous le voulez, parcourons ensemble mon jardin. Commençons par ici. Comment? Vous dites qu'il est petit? Vous verrez qu'il saura tout de même vous charmer par ses couleurs variées, sa disposition et surtout par sa propreté.

Vous me demandez ce qu'est ceci? Ne reconnaissez-vous pas ces fruits attachés en grappe le long de la tige? C'est la tomate, qu'on ne peut s'empêcher de cueillir pour la déguster.

Vous désirez savoir encore le nom de ces plants, dont les fleurs rappelaient de petits oiseaux? Oui, ce sont des fèves, ou plus exactement des haricots. Les tiges ploient sous le poids des gousses longues et jaunes.

Voyez maintenant à votre droite. On aperçoit des tiges portant quelques feuilles. Si vous enlevez un peu de terre à la base du pied, un beau plant de céleri apparaît. Le tout est formé de longues tiges blanchâtres qui mettent l'eau à la bouche, et semblent dire dans leur langage: "Goutez-moi, vous verrez que ma saveur est des plus agréables".

Vous trouvez que ce grand feuillage fait contraste avec ces petits épinards? La poirée est haute et large, tandis que les épinards sont petits et minces: la poirée est d'un vert très pâle, et les épinards sont d'un vert très foncé.

Vous me faites remarquer que vous ne trouvez pas de radis. C'est que je les ai déjà enlevés. Ils étaient beaux, ronds comme des billes, mi-rouges et mi-blancs, brillants comme de petits soleils.

Là, n'approchez pas trop, car ce légume est très agressif. Il peut, malgré vous, vous faire verser des larmes. Vous avez sans doute reconnu l'oignon, ce légume à pelure blanche surmonté d'un long panache vert.

Vous avez rencontré l'oignon qui a pu vous faire pleurer. Le chou-rave vous rendra votre gaieté première. Regardez-le bien! Il est rond et fait sorti de terre, il est tout et porte des feuilles, il ressemble... à un porc-épic.

Voilà les limites de mon domaine. Vous m'offrez des félicitations? Elles ne me sont pas dues, car, si j'ai un beau jardin, c'est grâce à notre professeur, assisté de deux jardiniers, qui, par leurs bons conseils, nous guideront dans la voie du succès. C'est aussi grâce à F. Marie-Victorin, qui a bien voulu dans son beau Jardin Botanique.

Maintenant, laissez-moi vous dire que j'aime beaucoup mon petit jardin, car il occupe, par ses soins qu'il requiert, tous mes loisirs. Il me donne de nombreux légumes frais et exquis. Il m'apprend à bien cultiver un coin de terre, si petit soit-il.



Il est assez facile d'avoir un beau jardin. Il suffit d'avoir beaucoup de bonne volonté, et de la persévérance. Mes amis les jeunes naturalistes, apprenez à cultiver des légumes. Embellissez les alentours de votre maison en y plantant des fleurs. Vous serez très heureux, le soir, après vos occupations journalières, de vous reposer au sein d'un jardin fleuri et parfumé.

René ARCHAMBAULT,
3962, rue Masson,
Ecole Supérieure Saint-Stanislas.

La bibliothèque des enfants

Grands et Petits (1)

Dessins d'Elisabeth Ivanovsky (Descleé de Brouwer et Cie)

Pourquoi ce titre: Grands et petits? Sans doute parce que, dans l'imaginaire de l'enfant, le cheval vigoureux, la vache nourricière et le porc gourmand sont de très grands animaux, tandis que le chaton si enjoué, le poussin piaillant et l'hirondelle légère sont parmi les petits. Quoi qu'il en soit, on trouve, dans ce livre, des animaux en couleur pour tous les goûts, surgis comme par enchantement du délicat pinceau d'Elisabeth Ivanovsky. Quelques phrases simples accompagnent chaque illustration. Si l'enfant sait lire, il les captera sans effort; si ignore encore les malices de l'al-

Concours de poupées pour le 3e centenaire

L'objet de ce concours est d'habiller des poupées, suivant le costume authentique des personnages de l'histoire de Montréal ou des environs, de 1642 à 1842.

Ces personnages peuvent être les suivants: Maisonneuve, Jeanne Mance, madame de Bullion, monsieur de La Dauversière, monsieur Olier, monsieur de Queylus, la princesse de Condé, madame Pierre Séguier, madame de Villesavin, la marquise de Liancourt, etc., parmi les fondateurs de Ville-Marie; les gouverneurs et la noblesse de Montréal; les pionniers, les jeunes Normands, les explorateurs et coureurs des bois: Dollard, Jeanne Leber, Madeleine de Verchères, Kateri Tekakwitha, Ahuntsic, etc.

La poupée devra avoir de 18 à 25 pouces de hauteur. Sa tête sera en papier mâché, en cire, tissu, bois, etc. Sa perruque en cheveux, soie, etc. Le costume devra être authentique.

Une notice historique du personnage représenté devra accompagner l'envoi. Signer un pseudonyme et mettre dans une enveloppe scellée le nom véritable du concurrent.

Le concours se fera le 10 juin prochain. Les poupées devront être envoyées au siège social du comité, 853 est, rue Sherbrooke, entre le premier et le 10 juin.

Toutes les poupées répondant aux conditions du concours resteront la propriété exclusive de la Commission de l'Ille Centenaire et seront exposées à la prochaine exposition de l'Artisanat, à l'Ille Sainte-Hélène, du 15 juin au 7 juillet 1940.

Les auteurs desdites poupées pourront toutefois en faire des reproductions et les vendre à leur profit.

Plus de 8200 seront données en prix. Premier prix: \$100; deuxième prix, \$50; plusieurs autres prix de \$10 et \$5.

La décision du jury sera finale et, par le fait de leur participation à ce concours, tous les concurrents renoncent à tous recours en justice, tant contre le comité que contre les membres du jury ou du comité individuellement. Le comité annoncera sous peu le nom des juges de ce concours.

Pour tous renseignements, s'adresser par lettre ou personnellement au comité du concours: 853 est, rue Sherbrooke, Montréal.

phabét, il prendra le goût de la lecture, car la typographie est attrayante, soignée et de caractères ad hoc.

Les tout-petits ne se contenteront pas d'admirer les belles images, mais ces Grands et Petits leur apprendront bien des choses. Nous, les poussins, nous mangeons des graines et des vermicelles! Nous, les chats, qui naissent les yeux fermés, à peine les avons-nous ouverts que nous voulons croquer la souris! Et les petites chèvres? Elles préfèrent au brin d'herbe le bon lait de leur mère. Le jeune lecteur ressentira aussi quelque émotion à la vue du poulain qui gambade au soleil, ou du chasseur méchant qui guette les gentils lapins, des lapereaux en cage qui doivent avec gourmandise une délicieuse feuille de chou.

Grands et Petits est un livre qui saura plaire. Il est joliment relié et sa couverture est agrémentée de petits animaux à l'ombre des grands.

Marcelle GAUVREAU

(1) En vente au Service de Librairie du Devoir, 430 rue Notre-Dame (est), Montréal, au prix de 40 sous.

BOITE AUX QUESTIONS

Q. — J'ai une quatre-saisons. Ses feuilles ne deviennent pas plus grandes que l'échantillon; elles roulent et séchent. Voulez-vous me dire quels soins donner à ma plante afin que les feuilles deviennent normales et que j'obtienne une fleur à l'automne?

(A. R., Montréal).

R. — 1o Voir à tenir les chiens éloignés de cette plante;

2o Si la plante a été transplantée dernièrement, il aurait fallu que les branches fussent coupées très près du sol, et ne pas la planter trop profondément;

3o Arroser très régulièrement durant les premiers temps après la plantation;

4o La plante demande un sol bien drainé et léger;

5o La plante pourrait avoir des insectes ou pucerons, mais ce n'est pas à la cause de la condition actuelle, qui relève de l'état général;

6o Pour débarrasser la plante des insectes, je recommanderais un arrosage avec du "Black Leaf 40".

Toi est entendu que, tant que la plante n'aura pas repris de vigueur, on ne peut s'attendre à ce qu'elle fleurisse.

Henry TEUSCHER

Les pêcheurs sportifs

L'exposition annuelle de la Société des Pêcheurs sportifs de la province de Québec aura lieu, cette année, les 1, 2, 3 et 4 avril, au neuvième étage de l'hôtel Mont-Royal, à Montréal. Les directeurs de l'Association ont décidé de tenir d'ici aussi longues assises à la suite des succès éclatants remportés les années passées. Ainsi l'an dernier, 6,300 visiteurs ont franchi les barrières de l'exposition, et tous ont réclamé une semblable exposition pour l'année suivante.

De puissants comités, présidés chacun par un directeur de l'Association, se sont départagés le travail, le tout sous la présidence de M. R. S. White, président général de la Société.

L'entière superficie du neuvième étage de l'hôtel Mont-Royal a été de nouveau retenue pour loger tous les kiosques déjà aménagés l'an dernier, sans compter quelques nouveaux expositions.

Par ailleurs, plusieurs nouvelles attractions et plusieurs nouveaux étalages de caractère éducatif ont été procurés à jeunes et vieux, aux hommes et aux femmes d'agréables distractions. Ainsi des étalages de poissons vivants du Québec, de gibier empaillé, des projections de nouveaux films sur la pêche et sur la chasse seront présentés aux visiteurs.

La zone centrale de l'exposition sera réservée aux divertissements et les promeneurs pourront s'y délasser au cours de leur visite. Un coin sera affecté aux travaux effectués par les pêcheurs sportifs au cours de leurs moments de loisir. On pourra ainsi voir des agrès de pêche, des appâts de toutes formes et de toutes couleurs, des filets, des nasses et toute la ribambelle des engins de pêche.

On doit féliciter la Société des pêcheurs sportifs de la province de Québec de son heureuse initiative: l'organisation d'exposition annuelles sur ses activités. Oeuvre seulement et exclusivement d'animateurs, sans aucun lueur professionnel pour mousser l'affaire, l'exposition annuelle n'en a pas moins à chaque fois remporté des succès retentissants.

Le docteur Urgel Gariépy président de la commission française, et M. P. H. Bruneau, président de la commission anglaise, ont été élus.

Bribes de grammaire

(Suite de la 1ère page)

les en affaires de M. Adjutor Fradet, et autres recueils semblables. D'autre part, notre indigence lexicale ne doit pas nous faire oublier notre ignorance de la syntaxe. Et c'est surtout la syntaxe qui exprime le génie d'une langue. Répétons pour les sots et les primitifs qu'il s'agit avant tout de développer le sens linguistique, au moins chez les professeurs et les gens cultivés. Or, la discussion méthodique et approfondie d'un problème de syntaxe ou de sémantique, voire de lexicologie, concourt bien plus au développement du sens linguistique qu'une sèche nomenclature de Ne dites pas... mais dites.

Ainsi, des récents croient faire de bon travail en substituant, dans les copies de leurs élèves: *Il ne travaille pas mal à il travaille pas mal*, quand ce dernier tour signifie pour l'auteur: *Il travaille suffisamment*. Ces récents ignorent que l'expression populaire ou familière *pas mal* peut se rapporter à la qualité ou à la quantité. Il n'est que d'étudier les phrases suivantes: *Comment vous portez-vous? — Pas mal. — Avez-vous beaucoup d'ennuis? — Pas mal.* Les récents ignorent surtout que dans la langue correcte, *ne pas mal* se rapporte uniquement à la qualité: *Il ne travaille pas mal* signifie: *Il travaille assez habilement*.

— Quelques lecteurs trouvent ces discussions bien subtiles. Je dis "lecteurs" sur leur propre témoignage.

— Oui, je sais; de ces lecteurs qui me déclarent, à moitié pâmes: "Ah! vos Bribes sont bien intéressantes, je les lis toutes les semaines depuis des années", et qui ne se sont pas encore aperçus que cette chronique est bimensuelle.

— Cela vous afflige?

— Bien au contraire, cela m'amuse aussi fort que d'entendre un Joseph Prud'homme prononcer sentencieusement: "Ah! le Chateaubriand, quel génie! quelle imagination! J'ai appris par cœur les Mémoires d'outre-mer", ou le lustru, ignorant de la gamme, qui proclame au sortir du concert: "Ce Chopin est bien délicat, mais je préfère Bach, c'est plus savant." Il faudrait répéter à ces esbrouffeurs, comme aux contempteurs des subtilités grammaticales, le mot fameux de Spinoza: "Il ne s'agit pas de blâmer ou de louer, il s'agit de comprendre."

— Il n'en faut pas trop vouloir aux amateurs de... simplicités, nous sommes un peuple jeune.

— Excellente raison pour essayer de grandir avant la seconde enfance.

— Mais il faut bien commencer par le commencement.

— Sans doute. Les coloniaux se réclament de ce subtil principe pour soutenir qu'il faut enseigner aux petits Canadiens *toilette* au lieu de *toilet room* (sauf respect, Simplicité), avant d'en arriver à *latrines*, subtil pour leurs jeunes... cervelles.

Ces coloniaux prennent pour une réalité le souhait de M. Bruneau, qui disait en substance: Il faut émonder la grammaire (observation très jeune et répétée par cent philologues depuis plus d'un demi-siècle), mais qui ajoutait: Ainsi, le chapitre du subjonctif pourrait se simplifier: *Je doute qu'il vienne*, aussi logique que *Je doute qu'il vienne*.

Fort bien, et l'on pourrait affirmer aussi qu'il n'y a aucune raison grammaticale sérieuse de condamner *Si cela arriverait* en faveur de *Si cela arrivait*. Nos gens n'ont pas attendu M. Bruneau pour réaliser ce beau rêve... Malheureusement, le bon usage ne l'entend pas encore ainsi, et c'est lui qui a prévalu sur la doctrine du feu logicien Condillac, inhumé en 1780.

— Le malheur, c'est que les coloniaux et Joseph Prud'homme se permettent d'interpréter ce qui les dépasse et parlent haut de ce qu'ils ignorent ou ne connaissent que superficiellement.

— C'est bien cela, Simplicité. La question de l'enseignement, par exemple, ferait de rapide progrès si Joseph Prud'homme cessait d'y mettre le nez et les mains. On oublie trop le proverbe populaire: "Chacun son métier, les vaches seront bien gardées", qu'on pourrait ainsi paraphraser: "Les vaches seront bien gardées, pourvu que chacun connaisse son métier et puisse travailler en paix".

— A propos de paix, un correspondant demande ce qu'il faut penser de cette manchette: *Désir d'une paix entre l'Angleterre et l'Allemagne*.

— Ce titre, pêche par l'emploi insolite de l'infinitif *une*. Il vaudrait mieux dire: *Désir d'une paix durable* en justifiant par l'addition d'un adjectif la présence de l'infinitif. On ne dit pas mieux: "Il possède une connaissance de l'algèbre" sans adjectif se rapportant à *connaissance*. Ce problème de l'emploi de l'article est extrêmement délicat et prête à une foule de fautes. J'en ai déjà parlé et j'ai promis d'y revenir. Nous y reviendrons.

Mais il se fait tard, Simplicité, et je cherche encore le moyen de vous châtier d'avoir sureté dans mes fiches...

— Disons que je répéterai à tous les gens de bonne volonté qu'il est urgent d'instituer l'examen oral au concours des candidats à l'enseignement, ainsi qu'à tous les degrés du cours primaire et du secondaire.

27-T-40

Jean-Marie LAURENCE

Fuite de deux chefs tchèques

Prague, 27 (A.P.). — Le président Emile Hacha a démis hier de leurs fonctions deux officiers du gouvernement de Bohême-Moravie: ce sont le ministre de l'Agriculture, Ladislav Fejrabend, et le commissaire des prix Jaromir Necas.

La rumeur veut que les deux chefs tchèques aient fui à l'étranger et que vingt autres notables tchèques, dont trois officiers de l'ancienne armée tchécoslovaque aient fui avec eux.

L'école et nos habitants

(Suite de la 1ère page)

prennent la place des hommes sur le marché du travail. (4) Même si la compétence et le dévouement de nos instituteurs — laïques ou religieux — étaient toujours au superlatif, il se serait toujours vrai que les parents, par nature et par religion, sont les meilleurs éducateurs de leurs enfants: c'est pourquoi le régime de l'externat est le meilleur, parce que dans l'externat les professeurs font leur travail sous l'œil vigilant et avec le concours quotidien des parents. (5) On déplore la baisse de l'esprit de famille et la négligence des parents dans le devoir sacré de l'éducation de leurs enfants; notre engouement pour les pensionnats n'est-il pas pour beaucoup dans ce mal? N'est-il pas grand temps de commencer une campagne pour faire comprendre aux parents qu'ils sont les premiers et principaux éducateurs de leurs enfants? Pour leur rendre possible l'accomplissement de ce devoir essentiel et primordial? N'est-il pas possible d'organiser l'Ecole primaire de façon que les professeurs aillent aux élèves, au lieu que les élèves aillent (loin des parents) aux professeurs?

Après avoir formulé mes griefs contre le système actuel, je marque-rais les réformes nécessaires. Loin de moi l'audace de blâmer qui que ce soit de nier les efforts et les succès!

Mais n'ai-je pas le droit de dire ce que je vois depuis cinquante ans? de suggérer un remède à une situation déplorable?

II

Il faut efficacement et pratiquement donner à tous une chance d'acquiescer à une formation adéquate; il faut obtenir le meilleur résultat, le plus économiquement possible, avec le concours assidu et sous l'œil vigilant des parents.

Chez nous, (il s'agit des campagnes et des habitants), il faut tenir compte de quatre faits: le climat, — les distances, — le revenu, et l'apprentissage.

Ces quatre faits demandent trois sortes d'écoles:

A — Une première école pour les petits, pour les années Préparatoires, 1e, 2e et 3e.

B — Une deuxième pour les moyens, pour les années 4e, 5e, 6e et 7e.

C — Une troisième pour les grands pour compléter la formation générale et professionnelle.

A — Ecole des petits

(1) *Ce qui existe actuellement* — Nos hivers sont longs et froids, la neige est abondante, les arrosissements sont étendus, le père n'a pas toujours le temps de voiture; les enfants. Aussi quelle tristesse! les pauvres petits patagent dans la neige, se gèlent nez, oreilles et oreilles et arrivent à l'école en pleurant; de 9 heures du matin à 4 heures du soir ils s'ennuient et s'étiolent dans une salle surchauffée et empestée. La maîtresse, avec 10 à 12 divisions, ne sait où donner de la tête. Absences nombreuses, santés compromises. Piètre résultat en dépit d'efforts et de dévouement héroïques.

(2) *Remède* — Pour nos petits, ouvrons nos écoles de mai à octobre: la saison est belle; on voyage à pied; souvent, par un ciel ensoleillé, on fera la classe en plein air; excellente occasion pour faire la gymnastique, pour l'éducation physique; excellente occasion en core pour utiliser la méthode intuitive, donner des leçons de choses, développer l'esprit d'observation; grand plaisir — et grand profit corporel — pour la maîtresse et les élèves. Les absences motivées seront rares; la maîtresse, donnant tout son temps aux petits, aura des résultats consolants; les enfants aimeront l'école et auront l'ambition de s'instruire.

B — Ecole des moyens

(1) *Ce qui existe actuellement* — Chez les habitants les revenus et l'apprentissage exigent que les enfants mettent la main à la besogne. L'agriculture moderne, avec gros troupeau et outillage mécanique, a besoin du travail des enfants et peut avantageusement utiliser ce travail. Un petit homme de 12 ans, bien bâti et débrouillard, admet à besoin d'un adulte.

Aussi que voit-on? En mai et juin, comme en septembre et octobre, les absences à l'école sont nombreuses: les enfants sont aux champs ou dans les champs; retenus à la maison trop souvent et fatigués par le travail manuel, les enfants ne peuvent pas suivre leurs condisciples, perdent vite l'école en grippe et l'abandonnent trop jeunes et trop... ignorants.

Il y a des abus: je le concède; mais il y a aussi des excuses valables: le travail des enfants est souvent nécessaire pour boucler le budget; l'apprentissage hâtif du dur métier d'habitant n'est jamais nuisible.

(2) *Remède* — Pour ces moyens ouvrons les écoles de novembre à avril: les travaux des champs sont terminés ou non commencés; on laisse aux écoliers tout le temps nécessaire au travail intellectuel, ne leur demandant, comme exercice physique, que quelques minutes pour le *train*, la *travaille*.

La maîtresse (des petits) ayant eu leur tour de mai à octobre) donnera tout son temps à ces écoliers, les écoliers ne seront plus dérangés par des absences répétées, ni surmenés par des travaux manuels excessifs. Conclusion: plus de succès.

C — Les grands

Il faut des Ecoles-fermes où nos garçons apprendront ce qu'il faut à un chrétien, à un citoyen, à un habitant. — Des écoles ménagères où nos filles apprendront ce qu'il faut à une chrétienne, à une mère, à une femme d'habitant. Il nous faut des écoles où nos enfants auront ce que les Académies

HEURES D'AFFAIRES :
9 A.M. à 5 H. 30 P.M.
Ouverts le samedi soir
jusqu'à 10 heures.

SPECIAUX "FIN JANVIER"

TOILES ET COTONS

Venez ou téléphonez :
PLateau 5151 — local 202

NAPPES RAYONNE

Environ 52" x 52" CHACUNE

Jolies nappes, gales, attrayantes au fini lustré. Nouveaux motifs mexicains dans les coloris vifs, dont rouge vin, vert, bleu

.69

DRAPS COTON BLANC

environ 72" x 96" CHACUN

Qualité SUBSTANDARD mais rien pour affecter l'apparence et la résistance de ces draps. Texture serrée, uniforme. Large ourlet à jours (hemstitched).

1.29

SERVIETTES DE BAIN

environ 22" x 44" LA PAIRE

Ratine blanche absorbante Rayures et bordures de couleur. Une qualité recommandée pour grandes familles, pensions, hôtelleries.

.55

Coton blanc circulaire

pour la confection de taies d'oreiller. Largeurs 40 et 42 pouces.

LA VERGE **.35**

DUPUIS — deuxième (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

et autres écoles spéciales donnent aux enfants des villes.

Que nos collègues ruraux cessent, une bonne fois, de fabriquer des petits commis et des candidats au métier de collets blancs.

Que nos couvents de campagnes cessent, au plus vite, de fabriquer des candidates au fonctionnarisme et au travail de magasin ou de bureau.

Ces écoles — comme les autres primaires — seront sous le contrôle de la Commission scolaire et du Comité de l'Instruction publique; recevront des octrois généraux de Québec et d'Ottawa. (On coupera largement dans les dépenses de fonctionnaires qui perdent leur temps, parce qu'ils s'adressent à des habitants trop peu instruits; on épargnera gros sur les primes et octrois électoralistes).

Dans ces Ecoles les heures, jours et mois de classe seront décidés en tenant compte des conditions locales, de l'âge des élèves, des travaux de la ferme, etc.

Conclusion

Avec un tel régime, les parents seront sans excuse s'ils ne donnent pas à leurs enfants une formation adéquate; on aura une culture faite par des cerveaux, on aura chance de mettre un frein à la désertion des campagnes; on fera des terriens prospères, satisfaits et à la page.

Liberté complète aux sages de critiquer, et permission de trouver mieux.

* * *

Dans une seconde note, notre correspondant ajoutait:

Nos petites maîtresses doivent avoir des vacances, c'est certain. Ne serait-il pas avantageux d'avoir deux équipes de maîtresses? Une première pour les petits. En effet, il faut pour ces petits une maîtresse à la mentalité et au cœur maternels. Une deuxième, pour les moyens.

La même maîtresse peut aussi s'occuper des deux groupes.

Des petits: de mai à octobre, avec un mois de vacances (du 15 juillet au 15 août).

Des moyens: de novembre à avril, avec un mois de vacances (du 15 décembre au 15 janvier).

Dans certains cas, il serait possible de grouper sous une seule maîtresse les enfants de deux écoles (actuelles).

Enfin, si le plan a du bon, il y a certainement un moyen pratique de le réaliser.

Diner-causerie de l'"Asep"

L'Association des anciens élèves de l'Ecole des Sciences Sociales, Economiques et Politiques de l'Université de Montréal invite ses membres à un diner-causerie qui aura lieu le lundi soir, 29 janvier, à 6 h. 30, au café Vauquelin, 50 ouest, rue Saint-Jacques.

L'enquête sur la paroisse canadienne-française sera le sujet général de ce diner-causerie. On voudra bien réserver sa place en communiquant avec la secrétaire, Mlle Rolande Provancher, tél. HArbour 9442.

TARIF

des annonces classifiées
du
"DEVOIR"

Téléphone: 8Blair 3361

cest le mot. 25c minimum comptant

Annonces facturées 15c le mot. 40c minimum

NAISSANCES SERVICES SERVISES ANNIVERSAIRES GRANDS MESSSES REMERCIEMENTS POUR FATHIES ET AUTRES - 20 cent mot minimum de 50c. FIANÇAILLES PROCHAINS MARIAGES \$1.00 par insertion

A VENDRE

"25,000 feuilles toiture galvanisée ordinaire et Council Standard. Pour estime envoyez longueurs du faite et chevron. EASTERN STEEL PRODUCTS LIMITED, 1330, Delormier, Montréal."

CHAMBRE à LOUER

Chambre-boudoir, en avant, ensoleillée